

Modes et Temps

Prof : Yacoub GHÉRISSI

Institut Supérieur de l'Éducation et de la Formation Continue

UV : FR 106

*Cours,
Documents
&
Travaux Dirigés*

Le fascicule « Modes et Temps » (FR 106) soulève certains problèmes de syntaxe propres au verbe français, et notamment ceux relatifs aux notions de *mode*, de *temps* et d'*aspect*.

La première partie est consacrée à la théorie (« Cours »), où, après une introduction qui présente le verbe, sont traités, chacun dans une leçon à part, les différents modes, ainsi que les notions de « temps » et d'« aspect ».

La deuxième partie, appelée « Documents », propose quelques rappels, ainsi que des mises au point que le temps imparti au cours en classe ne permet pas de développer. Ce choix est délibéré car l'étudiant rechigne souvent à consulter des manuels ou tout simplement ignore leur existence.

La troisième et dernière partie est consacrée aux « Travaux Dirigés », où l'étudiant trouvera un assez large éventail d'exercices lui permettant de vérifier les connaissances qu'il connaît déjà et celles qu'il vient d'acquérir ainsi que trois corrigés complets.

Une liste des symboles est placée en début du fascicule pour habituer l'étudiant aux notations qu'il rencontre très souvent dans les ouvrages de référence.

Enfin une bibliographie donnera les plus importantes et les plus récentes références qui traitent du verbe.

Les objectifs de cet enseignement sont de deux ordres :

Des objectifs généraux :

- faire la distinction entre les différents niveaux de l'analyse linguistique ;
- identifier correctement la partie de discours à laquelle appartient une unité linguistique ;
- faire la distinction entre l'emploi d'une unité linguistique en langue et son fonctionnement en discours ;
- faire la distinction entre la nature et la fonction d'une unité linguistique ;
- faire la distinction entre mode, modalité et modalisation ;
- manipuler correctement les tests de vérification ;

Des objectifs spécifiques :

- identifier une forme verbale : forme simple, locution verbale, périphrase verbale ;
- faire la distinction entre les différents fonctionnements d'un verbe à l'infinitif ;
- faire la distinction entre les différents fonctionnements d'un participe passé ;
- faire la distinction entre les différents fonctionnements d'un participe présent ;
- faire la distinction entre un participe présent et un adjectif verbal ;
- maîtriser les notions d'« époque » et d'« aspect » ;
- classer les verbes à l'indicatif selon le type de texte : discours / récit ;
- faire la distinction entre les valeurs temporelle, aspectuelle et modale d'un verbe à l'indicatif ;
- justifier l'emploi du subjonctif.

Listes des abréviations et des symboles

1. Abréviations d'ordre linguistique

Adj.	adjectif
AdjV	adjectif verbal
Adv.	adverbe
Cod	complément d'objet direct
Coi	complément d'objet indirect
Cplt.	complément
Dét.	déterminant
Ind.	mode indicatif
Inter. Ind. (SII)	proposition subordonnée interrogative indirecte
N	nom
N[+hum.]	nom humain
N[-hum.]	nom non humain
Nrégent	nom régent
P	phrase ou proposition
PPé	participe passé
PPa	participe présent
Qu + P	proposition subordonnée
QuP Ind	proposition subordonnée avec verbe à l'indicatif
QuP Sub	proposition subordonnée avec verbe au subjonctif
SA	syntagme adjoind
SAdj.	syntagme adjectival
SAdv.	syntagme adverbial
SInf	syntagme infinitif
SN	syntagme nominal
SNE	syntagme nominal étendu
SNsujet (SN₀)	syntagme nominal fonctionnant comme sujet du verbe principal
SP	syntagme prépositionnel
SV	syntagme verbal
Subj.	mode subjonctif
V	verbe
VInf	verbe à l'infinitif (appelé également « temps non-fini »)
Vnom.	nom issu d'une Transformation de nominalisation d'un verbe
Vop	verbe opérateur
Vsup	verbe support

2. Symboles typographiques

*	placé à gauche d'une structure, signifie qu'elle est agrammaticale ou inacceptable
?	l'exemple donné est difficilement acceptable
??	l'exemple donné est très difficilement acceptable
→	donne, aboutit à
←	est dérivé de, est la transformation de
∅	élément effacé ou vide
/	sépare deux variantes ou deux structures complémentaires
[...]	une séquence dans le même paragraphe ne comportant aucun des lexèmes étudiés
(...)	les points de suspension sont dans le texte original cité
(x)	l'élément unique entre parenthèses est facultatif
=	symbole signifiant que les structures sont synonymes ou équivalentes
+	dans une cellule d'un tableau, signifie que la structure existe
-	dans une cellule d'un tableau, signifie que la structure n'existe pas
#	le symbole # qui suit un exemple signifie que la frontière de la structure est atteinte

Cours

LE VERBE

1. Introduction

1.1. Définition

Nous nous servons du **verbe** pour exprimer principalement des **faits** (actions, changements d'état, etc.) que nous situons dans un **temps** où ces faits occupent, lorsqu'ils sont actualisés, une certaine durée et une certaine date :

est sorti, sort, sortira.

Dans une phrase comme *Paul est sorti*, l'association du nom *Paul* et du verbe *est sorti* permet de décrire une réalité dans ses deux dimensions : l'espace et le temps. C'est ce qu'on appelle le **procès**.

Le verbe est donc une catégorie grammaticale qui joue un rôle fondamental dans la phrase. C'est le *noyau syntaxique* et *sémantique* de la proposition à laquelle il donne un *ancrage pragmatique* par les marques morphologiques de la *personne*, du *nombre*, du *temps* et de *l'aspect*, du *mode* et de *la voix*.

1.2. La morphologie des verbes

Syntaxiquement, en tant que noyau de la phrase (ou de la proposition), le verbe constitue le *procès* de part et d'autre duquel se placent les arguments. Il détermine les fonctions des syntagmes qui l'entourent, puisque c'est par rapport à lui que se déterminent les fonctions primaires ou essentielles de *sujet*, *complément d'objet*, *attribut du sujet*, etc.

Morphologiquement, le verbe, **conjugué ou non**, présente une structure binaire. Sauf cas d'ellipse de l'auxiliaire, la forme verbale est toujours composée d'une base lexicale unique (appelée *lexème*) qui correspond à la partie porteuse de sens, à laquelle est adjoindue une terminaison (flexion), qui est en réalité la combinaison de plusieurs *grammèmes*¹.

1.2.1. La forme simple

Dans « Je *verrai* », le verbe est une forme simple (un seul mot), composée du lexème **VER-** qui est la base lexicale² du verbe VOIR. Sont soudés, à la droite de ce lexème, un premier grammème **-R-** signifiant le futur ainsi qu'un second grammème **-AI** renvoyant aussi bien au mode, à la personne, au nombre, etc. ; ce qui donne l'analyse suivante³ :

Lexème	Grammèmes	
VER-	-R-	-AI
<i>base lexicale</i> : « voir »	grammème du futur	<i>mode</i> : indicatif <i>personne</i> : 1 ^{ère} <i>nombre</i> : singulier <i>temps</i> : présent

On aura remarqué que le grammème **-R-** du futur combiné au temps « présent » donne le tiroir de conjugaison « futur simple », alors avec le temps « imparfait », il donne soit le tiroir « conditionnel présent », soit le tiroir « futur dans le passé ».

1.2.3.. La forme composée

Dans les formes composées, le verbe présente une structure à deux éléments séparés, où l'élément de gauche rassemble les grammèmes et celui de droite constitue le lexème. Trois cas de figures se présentent :

1.2.3.1. Le verbe est conjugué à un tiroir composé

Il s'agit du *passé composé*, du *futur antérieur*, du *passé antérieur*, du *plus-que-parfait* et du *conditionnel passé*, où le verbe se compose d'un auxiliaire de conjugaison (*être* ou *avoir*) et d'un participe passé.

Dans « Tu *auras vu* », par exemple, le verbe VOIR est représenté par le lexème **V-** qui forme le radical du Vppé chargée de véhiculer le contenu sémantique du procès.

Pour les grammèmes, le morphème discontinu **AU-...-U**, représente la base de l'auxiliaire AVOIR. Il s'agit de l'un des allomorphes du radical de AVOIR auquel on ajoute la terminaison du Vppé (**-É**, pour les verbes du

¹ Dans ce cours, nous considérons *grammème* et *morphème* comme provisoirement synonymes et nous les utiliserons indifféremment.

² Selon le cas, le verbe peut avoir une, deux, trois bases ou plus. A partir de deux bases, on parle de *variantes contextuelles* (ou combinatoires) : ce sont des formes qui ont le même sens, appartiennent à la même classe grammaticale et présentent généralement un minimum d'identité formelle, mais sont spécifiques à des contextes exclusifs. Ce sont les radicaux de certains verbes. Pour le verbe *aller*, par exemple, le radical (ou base) se réalise sous les allomorphes **all-**, **i-**, **v-**, **aill-**, dans "*alla, ira, va, aille*" (car il existe au moins trois étymologies pour le verbe *aller*. Voir *Le Petit Robert 1* qui signale : (1) *aler* XI^e ; *alare* VIII^e ; réduction mal expliquée du latin *ambulare*, synonyme de (2) *ire* « aller » dans la langue familière ; futur et conditionnel, du latin *ire* ; (3) *vais, vas, vont*, du latin *vadere*).

³ En réalité, la segmentation de la partie grammaticale du verbe en grammèmes est plus complexe que nous semblons le montrer.

premier groupe, -I pour les verbes du deuxième groupe, par exemple), ce qui ajoute par rapport à la forme simple l'aspect accompli et donne au procès la valeur temporelle de « futur antérieur ». Enfin, le grammème **-AS** renvoie aussi bien au mode, à la personne, au nombre, etc.

Le tableau suivant récapitule cette segmentation :

Grammèmes			Lexème
AU- ... -U	-R-	-AS	V-
<i>aspect : accompli</i>	grammème du futur	<i>mode : indicatif personne : 2^{ème} nombre : singulier temps : présent</i>	<i>base lexicale : « voir »</i>

Dans les formes surcomposées, comme dans « il *avait eu rapporté* », on a deux structures imbriquées : la première structure *eu rapporté*, composée de l'auxiliaire AVOIR (EU) et du Vppé du verbe RAPPORTER, la seconde structure de l'auxiliaire AVOIR conjugué à l'imparfait. L'analyse de ces formes surcomposées se fait donc comme pour les formes simples mais en deux temps.

1.2.3.2. Le verbe est une locution verbale

Dans ce cas, la locution se compose d'une forme verbale, conjuguée ou non, suivie d'un SN, un Adjectif ou un Adverbe. Les éléments situés à droite du verbe sont sémantiquement et syntaxiquement liés au verbe et ne s'analysent nullement comme des compléments.

- a) **V + SN** = {(Ø + Dét.) + N}
avoir faim ; avoir soif ; avoir peur ; avoir chaud ; avoir froid ; savoir gré ; etc.
- b) **V + Adj**
rester interdit ; voir rouge ; faire beau ; etc.
- c) **V + Adv**
sentir bon , parler fort

Voici le tableau de la segmentation de « ils *sentiraient bon* » :

Grammèmes				Lexème
-IR-	-AI-	-EN-	-T	SENT-... BON
grammème du futur	<i>tps : imparfait mode : indicatif voix : active</i>	<i>nombre : pluriel</i>	<i>personne : 3^{ème}</i>	<i>base lexicale : « sentir bon »</i>

1.2.3.3. Le verbe est une périphrase verbale

Pour exprimer certaines valeurs comme « le début du procès » ou « la probabilité », la langue française utilise certains verbes polysémiques pour leur faire jouer le rôle d'auxiliaire. Le procès est alors composé de deux formes verbales (V₁ + V₂). Le premier (V₁) est susceptible d'être conjugué mais présente la caractéristique d'avoir un sens ou plutôt une valeur très éloignée de son sens premier. Il est appelé *semi-auxiliaire*. Il sert à donner au noyau verbal une valeur temporelle : *aller / venir de* (au présent et imparfait de l'indicatif), une valeur aspectuelle : *commencer à, continuer à,* ou une valeur modale : *devoir , pouvoir*.

1.3. La forme impersonnelle

On distingue deux types de verbes impersonnels :

- a) les verbes proprement impersonnels :
 - les verbes dits *de météo* :
faire (chaud, froid, sec, humide), grêler, neiger, pleuvoir , tonner, vent ;
 - les verbes *falloir, valoir mieux, s'agir*
- b) les verbes à construction impersonnelle :
arriver ; tomber ; être ; etc.

L'agent (le sujet réel) est extraposé au verbe. Dans certaines grammaires, on parle de montée du sujet.

Forme personnelle : Un accident *arrive* toutes les dix minutes

→ Forme impersonnelle : Il *arrive* un accident toutes les dix minutes.

1.4. La voix⁴

La *voix* est une catégorie grammaticale associée au verbe et à son auxiliaire, et qui indique la relation grammaticale entre le verbe, le sujet ou l'agent et l'objet ; chaque voix se manifeste par des flexions verbales spécifiques (désinences ou préfixes, formes différentes des auxiliaires, etc.). On parle également de *diathèse*.

1.4.1. La voix active

Lorsque le sujet du verbe est l'agent d'une action qui s'exerce sur un objet, le verbe est à la *voix active* ; la phrase est une *phrase active*. Ainsi, comme dans « *Pierre écoute Paul* » il s'agit des verbes transitifs directs qui ont un complément d'objet direct.

1.4.2. La voix passive

Lorsque le sujet de la phrase est en fait l'objet d'un verbe actif dans une phrase sous-jacente, le verbe est à la *voix passive*, la phrase est une *phrase passive*. Ainsi, « *Pierre a été blessé par Paul* » est issu de la phrase « *Paul a blessé Pierre* ». Le Complément d'objet direct (cod) de la voix active devient *sujet grammatical* du verbe et le sujet devient le *complément d'agent*. Donc seuls les verbes transitifs directs (à l'exception de *obéir* et de ses composés) sont concernés par la transformation passive. Dans la phrase *Pierre a été blessé*, le sujet de la phrase sous-jacente, devenu l'agent de la phrase réalisée, n'est pas spécifié : la voix passive a pour principal objet de réaliser des phrases sans agent spécifié. La voix passive est marquée par l'auxiliaire *être* suivi du participe passé du verbe transitif.

1.4.3. La voix moyenne

Enfin, si le sujet de la phrase est en même temps l'objet de l'action indiquée par le verbe (que ce sujet soit ou non l'agent de l'action), le verbe est à la *voix moyenne* ; cette voix moyenne correspond (1) soit à la voix pronominale, ex. : *Pierre lave Pierre* = *Pierre se lave*, où *Pierre* est à la fois le sujet, l'objet et l'agent, (2) soit à la forme intransitive du verbe, ex. : *le rocher bouge*, où *le rocher* est le sujet, mais pas nécessairement l'agent de l'action (la voix moyenne est proche alors de la voix passive qui, historiquement, en grec, en est issue), (3) soit à la forme pronominale avec un double objet, le sujet (agent) exerçant l'action sur un objet distinct, mais au bénéfice de lui-même, ex. : *Pierre se cire ses chaussures*.

On distingue cinq types de verbes pronominaux :

1.4.3.1. les verbes essentiellement pronominaux qu'on ne rencontre pas sous la forme non pronominale :
s'absenter, s'abstenir, s'évanouir, se souvenir, etc.

A ces verbes on ajoute ceux qui changent de sens en devenant pronominaux :
s'apercevoir ; etc.

1.4.3.2. les verbes pronominaux réfléchis

Le sujet et l'objet du procès sont co-référents
se voir, se dire, se regarder, etc.

1.4.3.3. les verbes pronominaux réciproques

Le sujet et l'objet du procès exercent mutuellement le procès l'un sur l'autre
se parler, se plaire, se regarder, se voir, etc.

1.4.3.4. les verbes pronominaux passifs
se vendre, etc.

1.4.3.5. les verbes pronominaux impersonnels
se dire, se raconter, etc.

1.5. Les auxiliaires

Comme nous l'avons signalé plus haut, pour exprimer certaines valeurs aspectuelles ou modales comme « le début du procès » ou « la probabilité », ou encore pour former les formes composées, la langue française utilise certains verbes qu'elle polysémise dans des emplois spécifiques qu'on appelle *auxiliaires*.

1.5.1. Les auxiliaires de conjugaison

être et *avoir* sont les auxiliaires de conjugaison qui servent à construire les formes composées et surcomposées.

1.5.2. Les semi-auxiliaires

Il existe une catégorie de verbes et de locutions verbales qui entrent dans des emplois où ils perdent leur sens premier pour ne signifier que le temps, la modalité ou encore l'aspect sous lequel le locuteur présente le procès de la phrase :

1.5.2.1. semi-auxiliaire temporel

aller au présent et à l'imparfait uniquement (valeur temporelle = futur proche) ;

⁴ Ce qui suit est largement repris du *Dictionnaire de linguistique*, de J. Dubois, et alii, Paris, Larousse, 1973.

être sur le point de (futur immédiat) ;
venir de, au présent et à l'imparfait uniquement (= passé proche) ;

1.5.2.2. semi-auxiliaire aspectuel

commencer à (inchoatif) ;
être en train de (progressif) ;
cesser de (terminatif) ;
finir de (résultatif immédiat) ;

1.5.2.3. semi-auxiliaires modaux (de modalité)

devoir (probabilité) ;
pouvoir (permission) ;
etc.

1.6. Cas particuliers

a) verbes défectifs

Certains verbes ne se déclinent pas à tous les temps ni avec toutes les personnes (sauf emploi métaphorique) :
naître ; etc.

b) verbes à emploi absolu (à objet zéro)

Certains verbes transitifs directs (*attendre, fumer, ...*) ou transitifs indirects (*obéir, ...*) peuvent être employés de façon absolue, sans complément d'objet. Ces emplois sont à distinguer des vrais emplois intransitifs :

Mon père *fume* = verbe à construction intransitive
La cheminée *fume* = verbe intransitif.

2. La transitivité

La transitivité, c'est la possibilité pour un verbe d'avoir un complément d'objet. On parle d'intransitivité pour les verbes dont le sémantisme se suffit à lui-même et qui se construisent donc sans complément d'objet. Cependant un même verbe peut admettre aussi bien un emploi transitif qu'un emploi intransitif.

2.1. Emploi transitif et emploi intransitif

Dans une phrase comme :

Il gesticule tout le temps,

le verbe présente un sens achevé et la séquence *tout le temps* est un complément circonstanciel : l'emploi est donc *intransitif*. Mais un syntagme verbal peut inclure un complément, appelé complément d'objet, qui prolonge le sens du verbe. On dit alors que l'emploi est *transitif*. L'emploi est *transitif direct* si l'objet est construit sans préposition :

Il regarde le ciel,

et *transitif indirect* si l'objet est construit avec préposition :

Je doute de sa sincérité.

Dans l'emploi *intransitif*, le verbe n'a qu'un actant : *le sujet*. On l'appelle, selon la terminologie de Lucien Tesnière, *monovalent*. Dans l'emploi *transitif*, il en a deux (*bivalent*) : *le sujet* et *l'objet* (pouvant être représentés par plusieurs termes)

Pierre et Marie regardent le ciel et les étoiles.

On trouve aussi des verbes *doublement transitifs*, avec trois actants (*trivalent*), *le sujet, l'objet premier* et *l'objet second* :

Il a offert un tableau à sa tante.

Le complément d'objet second est toujours construit indirectement, très souvent avec *à*, et souvent aussi, mais pas toujours, placé après l'objet premier.

Il a offert à sa tante un tableau.

2.2. Construction transitive et construction intransitive

Certains verbes transitifs comme *manger* sont toujours construits directement, d'autres toujours indirectement (*douter de, compatir à*), d'autres enfin connaissent les deux constructions, souvent avec des nuances de sens (*décider quelque chose, décider de quelque chose*). L'étude de la construction d'un verbe peut donc servir de point de départ en lexicographie à la répartition des acceptions (sens).

- Cependant, certains verbes dits intransitifs peuvent être construits transitivement. Quand un complément d'objet direct développe le sens du verbe lui-même comme dans les deux exemples :

Il vit sa vie ;

Il vit une vie d'enfer ;

Il dort d'un sommeil profond ;

on parle de *complément d'objet interne*. Si le complément constitue un véritable objet, le verbe peut prendre une *valeur factitive* :

Il grandit les difficultés (= il fait que les difficultés grandissent).

Certains verbes comme *parler* peuvent cumuler plusieurs constructions avec un changement de sens :

1. intransitif : ≠ "être muet"
2. transitif direct : V + SN où N est le nom d'une langue ou d'un dialecte : *parler l'anglais* ;
3. transitif indirect : V + SP : *parler de quelque chose* ;
4. doublement transitif : V + SP₁ + SP₂ : *parler de quelque chose à quelqu'un* ;

Un verbe comme *descendre* connaît trois constructions :

- il descend* (construction intransitive),
- il descend l'escalier* (avec complément d'objet direct),
- il descend son adversaire* (factitif).

- Certains verbes transitifs peuvent être employés intransitivement. L'indétermination de l'objet peut, dans certains contextes, exprimer l'habitude :

Il boit.

- Les verbes doublement transitifs (*trivalents* puisqu'ils supposent trois actants) appartiennent à une liste limitée ; beaucoup appartiennent au champ lexical du *don* et de *la parole* (c'est pour eux, et seulement pour eux, que l'expression de *complément d'attribution*, appliqué à leur complément d'objet second, se justifie). Là encore, des variations de construction sont possibles : avec le verbe *pardonner*, l'objet second employé seul se substitue à l'objet direct :

pardonner quelque chose à quelqu'un, pardonner quelqu'un ;

en construction doublement transitive, le verbe *éviter* prend un sens factitif :

éviter quelque chose, éviter quelque chose à quelqu'un (faire que quelqu'un évite quelque chose).

2.3. Transitivité indirecte

Lorsqu'un verbe transitif se construit avec un complément d'objet indirect, on parle de *transitivité indirecte*. Cette construction peut ne pas être marquée par la présence d'une préposition dans deux cas :

- Le complément d'objet indirect est exprimé par un pronom qui intègre la préposition :

Il pense à ses vacances → *Il y pense.*

- Le complément d'objet indirect peut être une proposition conjonctive introduite par la simple conjonction *que* qui subsume en réalité la locution conjonctive *de ce que* :

Il se réjouit de ta venue équivaut à *Il se réjouit que tu sois venu* → *Il s'EN réjouit.*

2.4. Le complément du verbe et le complément circonstanciel

Ce qui caractérise le *complément d'objet indirect* par rapport à un *complément circonstanciel prépositionnel*, c'est que la construction et le choix de la préposition dépendent étroitement du verbe et ne sont donc pas libres (*parler dans la cour, parler sur le palier*, etc. = complément circonstanciel, mais toujours *douter de quelque chose* ou *de quelqu'un* = complément d'objet indirect).

Cependant, plusieurs prépositions peuvent être en concurrence pour un même verbe, avec des nuances de sens plus ou moins sensibles ou des niveaux de langue différents. Par exemple, la préposition *à* alterne avec la préposition *avec* pour les verbes contenant l'idée d'union (*joindre, mêler, fiancer*, etc.) ; la préposition *de* alterne avec la préposition *avec* ou *d'avec* pour ceux contenant l'idée de séparation, de différence (*divorcer, distinguer*, etc.) ; *contre* avec *après* ou *sur* pour ceux contenant l'idée d'hostilité (*jurer, crier*, etc.). Certaines de ces constructions sont considérées comme fautives ou populaires (*se fâcher après quelqu'un* au lieu de *contre quelqu'un*) ou encore régionales (*se fâcher sur quelqu'un* dans le français de Belgique), d'autres sont nettement littéraires car archaïques (*se méprendre à* au lieu de *se méprendre sur*).

3. Mode et modalité

3.1. Rappel

Nous avons vu que le verbe se distingue de toutes les autres classes grammaticales par ses marques morphologiques. La saisie du procès va du moins précis (*l'infinitif* et les *participes*) au plus précis (*l'indicatif*). Le *mode* est la *façon dont le procès est appréhendé ou présenté*.

Ainsi *partir* (au mode *infinitif*) n'est que la désignation d'un concept, l'idée de *partir* par opposition à l'idée de *revenir* ou à celle de *dormir*, par exemple. **Le procès n'a ni agent ni repère temporel propres.** C'est cette forme que les dictionnaires adoptent dans leur présentation des verbes. Par contre, le procès *parte* (au mode *subjonctif*), dans «*Il faut que je parte*», a, certes, un agent «*je*» mais sur le plan temporel, il est indéterminé. Enfin, *partirai* (au mode *indicatif*), dans «*Je partirai*», a aussi bien un agent «*je = le locuteur* » qu'un temps «*futur*».

Les grammaires traditionnelles distinguent sept modes (*l'infinitif*, le *participe passé*, le *participe présent*, le *subjonctif*, *l'indicatif*, le *conditionnel* et *l'impératif*). Pour des raisons de commodité, nous n'en retenons que trois qu'on classe selon qu'ils ont ou non un agent et un temps :

- modes impersonnels et intemporels : *l'infinitif*, le *participe passé* et le *participe présent*,
- mode personnel et intemporel : le *subjonctif*.
- mode personnel et temporel : *l'indicatif*

Le mode est à distinguer de la modalité. La modalité est une catégorie grammaticale qui permet d'exprimer des modalités telles que l'assertion, l'interrogation, la volition, l'exclamation, le doute, etc.

La difficulté liée à l'analyse des modes est due à l'inadéquation entre **modalités** et **modes**. Le mode de l'indicatif par exemple peut servir à exprimer des modalités autres qu'assertives. Par exemple *tu dois venir* est un présent de l'indicatif et pourtant il s'agit de la modalité injonctive ou volitive. De la même façon, on ne trouve pas de mode interrogatif. Pour exprimer l'interrogation, on peut puiser dans les modes indicatif ou subjonctif. Par exemple, *Dois-je venir ? Faut-il qu'il vienne ?* Le procédé morphologique n'étant pas le seul possible, on peut également exprimer l'interrogation par d'autres moyens, ici syntaxique et lexical.

Il n'existe donc pas en français de mode spécifique pour exprimer une modalité particulière.

3.2. Distinctions sémantiques

A la suite de Gustave Guillaume, on distingue désormais trois modes : le mode quasi-nominal (infinitif et participes), le subjonctif et l'indicatif.

Nous allons emprunter à Guillaume les deux notions de chronogenèse et chronotype

chronotype 1	chronotype 2	chronotype 3
IN POSSE mode quasi-nominal	IN FIERI subjonctif	IN ESSE indicatif

Les chronotypes 1, 2 et 3 sont les étapes de la langue ;

chronotype 1 : IN POSSE : en puissance ; image temps en puissance de représentation. Le verbe ne représente pas le temps (modes nominaux : infinitif, participes présent et passé) ;

chronotype 2 : IN FIERI : en devenir ; image temps en devenir, non complètement réalisée (subjonctif) ;

chronotype 3 : IN ESSE : en être (réalisé) ; image temps qui réalise le temps (indicatif).

On a forcément remarqué l'absence de l'impératif et du conditionnel.

3.2.1. L'infinitif et les participes correspondent à une image arrêtée du temps :

C'est épuisant de marcher.

L'idée de temps est quasiment absente tant sur *épuisant* que sur *marcher*. Donc, nous sommes loin des caractéristiques du verbe ; nous sommes plutôt plus proches de la catégorie des noms et des adjectifs.

3.2.2. Le subjonctif nous amène inmanquablement de par son sens profond dans le domaine du possible et non du probable, c'est-à-dire du virtuel et non pas de l'actuel. Comparons :

Il est *probable* qu'il **viendra** / Il est *possible* qu'il **vienne**.

Du temps donné comme réel, actuel avec l'indicatif, on passe au temps donné comme virtuel, comme mis en doute avec le subjonctif.

3.2.3. L'indicatif donne une vision du temps complètement réalisé. Cette vision du temps Guillaume l'appelle « image temps ».

Je viens, je viendrai, je suis venu.

On envisage nécessairement que ce qui est énoncé s'est réalisé (passé composé), se réalise (présent) ou se réalisera (futur).

On remarque donc que le choix du mode pour exprimer une modalité se fait en fait en fonction du besoin plus ou moins grand de précisions sur les personnes, le temps et l'aspect.

Pour les modalités *assertive* et *interrogative*, on a besoin de grandes précisions, on comprend donc que ces deux modalités se formule avec le même mode, celui qui fournit le plus grand choix de formes : l'*indicatif*.

Mais pour la modalité *volitive*, étant donné que le procès est envisagé comme potentiel, les marques d'époques n'ont aucune importance ; la seule chose qui peut être importante, c'est éventuellement l'aspect. C'est pourquoi on peut utiliser aussi bien le subjonctif que l'indicatif :

Je veux que tu **viennes** / Tu **dois** venir / **Viens** !

3.3. Récapitulons.

a.- Le mode quasi-nominal : On regroupe sous cette rubrique l'*Infinitif*, le *participe passé*, le *participe présent* et le *gérondif* où le verbe est **a-temporel** et **non personnel**. Le **procès est donc virtuel**.

b.- Le mode subjonctif : C'est un **mode a-temporel** mais **personnel**. Le **procès y est présenté comme également possible et impossible**.

c.- Le mode indicatif : C'est un **mode personnel** et **temporel**. Le **procès est présenté comme probable ou certain**. Il est **actualisé**.

Le **mode conditionnel**, qui présente un procès soumis à une condition ou qui sert de futur dans un contexte passé (futur du passé) combine les désinences du futur et celles de l'imparfait ce qui a fait que certains linguistes refusent de parler de mode sauf pour la proposition principale des subordonnées de condition (*J'irais les voir si j'avais le temps*). Son présent est formé d'une base de radical qui coïncide parfois avec l'infinitif, suivie éventuellement d'une voyelle, d'un *-r-* caractéristique commune du futur et du conditionnel et des désinences *-ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient*. Le conditionnel passé, dont la formation est régulière comme celle de tous les tiroirs composés, sert à l'expression d'une éventualité qui n'a pas été réalisée :

Il serait allé les voir s'il avait eu le temps.

4. L'aspect

L'*Aspect* (ou *valeur aspectuelle*) pourrait être défini comme *l'angle sous lequel le locuteur voit et présente les différents moments du déroulement du procès exprimé par le verbe*. La difficulté de l'étude de l'aspect provient d'une part de l'absence de marques flexionnelles propres et de l'autre du fait qu'une valeur temporelle soit parfois liée à une valeur aspectuelle. Ainsi le passé composé dans «*Il est sorti*» exprime à la fois le temps passé et l'aspect accompli, achevé. La valeur aspectuelle est soit intrinsèque au sémantisme du verbe, soit donnée par l'environnement phrastique.

Toutefois, le sémantisme du verbe, sa flexion ainsi que sa construction grammaticale sont autant d'indices qui permettent d'en apprécier la valeur aspectuelle.

On distingue également d'un côté la *valeur aspectuelle lexicale*, que le verbe possède en langue et indépendamment du contexte phrastique, c'est-à-dire indépendamment des compléments que peut comporter la phrase, et de l'autre la *valeur aspectuelle grammaticale*, qui est liée le plus souvent au tiroir dans lequel le verbe est conjugué (simple ou composée).

Nous y reviendrons avec plus de détails quand nous aborderons l'étude de l'indicatif.

L'INFINITIF

1. Définition

L'*Infinitif*, tout comme le *Participe passé*, le *Participe présent* et le *Gérondif*, sont à l'origine des formes verbales impersonnelles et a-temporelles. Ces modes, qui ont reçu le nom de *mode quasi-nominal* (Gustave Guillaume), se caractérisent par la non actualisation (virtualité) du procès. En effet, le procès signifié par le verbe à l'infinitif ne porte ni la marque de la personne (on parle parfois de *sujet phonétiquement nul*), ni celle du temps. Avec l'infinitif, nous sommes à la frontière du verbe et du nom (*coucher* → *le coucher*). C'est la forme d'entrée que les dictionnaires donnent au verbe.

Dans les énoncés :

Je veux		<i>partir.</i>
Tu voulais		<i>partir.</i>
Nous voudrions		<i>partir.</i>

le procès exprimé par le verbe *partir* n'a ni valeur temporelle ni agent propres. Il se repère toujours par rapport au verbe principal (conjugué et donc actualisé).

C'est cette *impersonnalité* et cette *a-temporalité* qui sont recherchées dans les maximes, les proverbes, les ordres, etc., où le locuteur cherche à produire un énoncé valable pour toutes les personnes et à tous les temps :

laisser faire laisser passer ; à prendre ou à laisser ; prendre un comprimé le soir.

Au niveau de la langue, l'infinitif est un mot dont le statut est hybride. En tant que « verbe » non encore actualisé par la conjugaison, il est susceptible de deux emplois différents, mais dans le discours, c'est le locuteur qui décide de son fonctionnement. Soit il l'utilise (1) comme un simple *nom*, soit (2) comme un *verbe*, avec ce que chacune de ces deux parties du discours implique.

Il faut ici préciser ce que nous entendons par *emploi* et par *fonctionnement*. L'*emploi* correspond à la forme de l'unité lexicale en langue telle que le dictionnaire la présente avant son actualisation dans le discours. Par contre, dans le discours, elle va occuper une position syntaxique qui correspond à un *fonctionnement*. Autrement dit, si le verbe à l'infinitif, au PPé ou au PPa, occupe la position du noyau verbal, on parle de *fonctionnement verbal*, s'il occupe une position autre que le noyau verbal, grâce au test de la commutation, nous pouvons dire qu'il a un *fonctionnement adjectival* s'il commute avec un adjectif, ou un *fonctionnement nominal* s'il commute avec un SN, ou encore un *fonctionnement adverbial* s'il commute avec un SA. Dans les trois derniers cas, là où la forme verbale n'occupe pas la position de noyau verbal, l'analyse consiste à en préciser la fonction syntaxique.

2. Morphologie

L'infinitif présente différentes formes selon qu'il est actif ou passif :

L'Infinitif actif			L'Infinitif passif	
simple	composé	surcomposé (vieilli)	composé	surcomposé
<i>manger</i>	<i>avoir mangé</i>	<i>avoir eu mangé</i>	<i>être mangé</i>	<i>avoir été mangé</i>
<i>partir</i>	<i>être parti</i>	∅	∅	∅

3. Les emplois de l'Infinitif

L'infinitif est un mot qui peut avoir deux emplois différents.

3.1. emploi nominal

Il s'agit d'un problème de lexicologie. Dans certains cas, l'infinitif accepte, d'être affecté d'un déterminant. Il perd alors toutes les caractéristiques de la classe grammaticale du verbe pour devenir un simple nom :

Verbe	Nom
aller	un <i>aller</i> simple
avoir	les <i>avoirs</i>
devoir	un <i>devoir</i> à domicile
coucher	le <i>coucher</i> du soleil
être	l' <i>être</i> humain
goûter	prendre son <i>goûter</i>
manger	le <i>manger</i>
pouvoir	un <i>pouvoir</i> absolu
savoir	le <i>savoir</i>

Cette opération est appelée par la lexicologie traditionnelle *dérivation impropre* ou *substantivation du verbe*. Elle reçoit également les noms de *transfert* ou *translation*. Cet emploi est exclu de l'analyse du verbe.

3.2. emploi verbal

Quand l'infinitif possède les propriétés syntaxiques d'un verbe conjugué, à savoir l'agent et la transitivité⁵, on dit qu'il a un emploi verbal.

3.2.1. Sur le plan morphologique, l'opposition entre la forme simple et la forme composée, qui rappelle formellement l'opposition présent/passé composé, permet d'exprimer une différence aspectuelle (mais non temporelle), celle du non accompli pour la forme simple et de l'accompli pour la forme composée :

Après *avoir hésité*, il s'élança ;

Le plombier est parti sans *avoir fini* son travail

Il connaît également la forme passive :

être aimé ; *avoir été aimé*

3.2.2. Sur le plan syntaxique, il connaît tous les emplois distributionnels des formes conjuguées. L'infinitif d'un verbe transitif est suivi de son objet nominal ou précédé du pronom :

Je désire *voir ce film* ;

Je désire *le voir* ;

celui d'un verbe attributif est suivi d'un adjectif ou d'un SN attributs :

Il ambitionne de *devenir astronaute*

Comme les verbes actualisés par la conjugaison, il admet les adverbes et les compléments circonstanciels.

Le père décide *de partir à l'aube*

4. Les fonctionnements syntaxiques de l'Infinitif

Comme nous venons de le voir, même s'il n'est pas conjugué (c'est-à-dire que le procès n'est pas actualisé dans une phrase), l'infinitif peut garder les propriétés syntaxiques d'un verbe, à savoir la présence d'un agent explicite ou non et la transitivité dans les cas des verbes transitifs. Son analyse dépend de la position qu'il occupe dans la phrase et de ses rapports avec le co-texte. Le test de la commutation permet d'identifier aisément cette position.

Selon 1) qu'il joue le rôle de noyau verbal de la proposition, ou 2) qu'il commute avec un SN ou 3) avec un SA, l'infinitif intransitif ou le SI (syntagme infinitif) va alors avoir l'un des trois fonctionnements suivants : fonctionnement verbal, fonctionnement nominal ou fonctionnement adverbial :

4.1. Un fonctionnement verbal

L'Infinitif fonctionne comme noyau verbal dans les propositions indépendantes, les propositions infinitives et les phrases dont le verbe est une périphrase verbale.

4.1.1. L'Infinitif est le noyau dans une phrase simple (proposition indépendante)

Employé comme prédicat d'une phrase simple, l'Infinitif est autonome. Il sert à exprimer différentes modalités :

a. l'Infinitif impératif (impersonnel)

Analyser les valeurs du participe passé dans le texte ;

b. l'Infinitif exclamatif

Moi, *faire* cela!

c. l'Infinitif délibératif (généralement associé à une interrogation)

Que faire ?

d. L'infinitif de narration

Dans les textes narratifs, on rencontre le type de phrase :

Et grenouille de sauter dans les ondes (La Fontaine)

dont la structure peut être schématisée par la formule suivante :

[Jonctif + SN] + [de + Vinfinitif]

- le jonctif, qui est le plus souvent la conjonction de coordination *et*, assume du point de vue sémantique la relation consécutive (de conséquence) qu'entretient l'infinitif de narration avec son contexte, et, du point de vue structural, il remplit la position frontale (tête de phrase) ;

- le SN est quantifié en extensité minimale s'il est nom, et s'il est pronominal, il est de forme tonique ;

- l'infinitif est porteur de l'aspect dynamique, ou bien il est à interpréter comme dynamique en contexte. Il est obligatoirement de forme simple et affirmatif.

⁵ Les verbes intransitifs sont bien évidemment pris en considération.

4.1.2. L'Infinitif est un élément dans un verbe (périphrase verbale)

Pour exprimer certains aspects du procès (*l'inchoatif, l'accomplissement, le terminatif, l'accompli*), la langue française recourt à certains verbes avec lesquels l'infinitif forme des *périphrases verbales*.

Dans la phrase « Il bouge » la terminaison verbale *-e* indique la personne (3ème personne, singulier), le mode (l'indicatif) et le temps (le présent) du procès, mais la forme du verbe est inapte à exprimer certaines valeurs aspectuelles comme le début de l'action (l'inchoatif) par exemple. Pour exprimer l'aspect, le français a recours à certains verbes susceptibles de perdre leur sens plein et qu'il transforme en *semi-auxiliaires temporels* (*aller, venir de, etc.*) *aspectuels* (*se mettre à, commencer à, cesser de, etc.*) ou *modaux* (*devoir, pouvoir, etc.*) :

Procès non encore commencé	Début du procès (Inchoatif)	procès en cours d'accomplissement	Procès accompli
<i>aller</i> <i>être sur le point de</i> <i>devoir</i>	<i>se mettre à</i> <i>commencer à</i>	<i>être en train de</i> <i>cesser de</i> <i>finir de</i>	<i>venir de</i> <i>avoir fini de</i>

Dans la phrase Il *va partir*, c'est le semi-auxiliaire *va* qui porte les marques de la personne, du mode, du temps et de l'aspect, l'infinitif, lui, se charge uniquement du sens du procès.

En outre, quelques Grammaires considèrent la structure *aller + gérondif* de certains verbes qui expriment la progression comme un cas de périphrase verbale :

La température du bébé *va augmentant*.⁶

4.1.3. L'Infinitif est le noyau d'une proposition infinitive

Après certains verbes comme :

- les **verbes de perception** (*sentir, voir, entendre, écouter, apercevoir, regarder*) ;
- les **verbes factitifs** (*faire, laisser, permettre, autoriser, empêcher, etc.*) ;
- les **verbes causatif de mouvement** : (*conduire, mener, emmener, venir, etc.*),

L'Infinitif a son propre agent explicitement exprimé et qui fonctionne comme complément direct ou indirect du verbe principal :

J'autorise ma sœur à *accompagner son fiancé*

sujet de *autoriser* = le locuteur ; agent de *accompagner* = ma sœur ;

On parle, dans ces cas, de **Proposition infinitive**.

Tous les verbes intransitifs de ce cas admettent l'inversion de l'agent de l'infinitif :

Je vois Jean *venir* ;

Je vois *venir* Jean ;

Après les verbes de perception, l'infinitif admet la paraphrase avec une complétive

Je sens *que l'orage va éclater* ;

ou avec une relative

J'entends l'orage *qui éclate*.

Signalons enfin que la grammaire générative propose de donner à la *proposition infinitive* en rapport avec une complétive le nom de *complétive infinitive*. Il s'agirait d'une subordonnée à temps non-fini, par opposition aux autres à temps fini (conjugés).

4.2. Un fonctionnement nominal

L'Infinitif, ainsi que les éléments qui dépendent immédiatement de lui, fonctionnent comme un SN. Sur le plan syntaxique, l'infinitif garde aussi bien son statut de procès que sa transitivité mais occupe toutes les fonctions d'un SN. La présence parfois de la forme DE devant l'infinitif ne veut pas toujours dire que l'emploi est indirect. Il faut vérifier, d'abord, avec le test de la commutation, avec quoi l'infinitif commute :

Il craint | de parler |
Il craint | la pluie | ≈ SN ⇒ Complément d'objet direct

Il renonce | à parler |
Il renonce | à la victoire | ≈ SP ⇒ Complément d'objet direct

4.2.1. Sujet

4.2.1.1. Sujet syntaxique

Partir ne me fait pas peur (= *le départ* ne me fait pas peur) ;

D'être réputé habile (...) n'était pas pour l'offenser ;

⁶ Effectivement, il s'agit d'un gérondif dont la préposition *en* est élidée. Le sens est « *va en augmentant* ».

4.2.1.2. Sujet réel

Le sujet réel est utilisé avec les verbes employés impersonnellement. La phrase a subi une transformation qui consiste à déplacer le sujet (ici, il s'agit d'un Vinf. ou d'un SI) à droite du SV et de le faire précéder du morphème **DE**, appelé « indice d'infinitif⁷ » et parfois de **QUE**. La place du sujet, restée vide, est occupée par le pronom impersonnel **IL** ou le démonstratif neutre **CE**.

Il est inutile de *discuter avec lui* (= *discuter avec lui* est inutile) ;

N'est-ce pas beaucoup pour une femme vertueuse **que d'avoir épousé un homme incapable de faire des sottises** ?

4.2.2. Complément d'objet direct :

Je veux *partir* ;

Il craint de *parler* ;

4.2.3. Complément d'objet indirect :

Il renonce à *parler* ;

4.2.4. Attribut :

Mourir n'est pas *mourir*, mes amis, c'est *changer* (Lamartine) ;

4.2.5. Apposition :

Je n'avais qu'une idée en tête, *partir* le plus vite possible ;

4.2.6. Complément de nom :

La peur *de mourir* le rend insupportable ;

4.2.7. Complément de l'adjectif :

Il est prêt à *partir*.

4.3. Un fonctionnement adverbial

Dans les cas où il commute avec un SA (à valeur circonstancielle), l'infinitif fonctionne comme un complément circonstanciel. Le plus souvent, il est introduit par une préposition

Il est condamné *pour avoir commis plusieurs délits* (= cause).

Cependant, dans

Pierre va *chercher* sa fille à l'école,

nous avons deux interprétations selon que 1) le procès de déplacement contenu dans le verbe *aller* est en cours de réalisation (le tiroir de conjugaison est le présent de la parole) ou 2) qu'il s'agit du semi-auxiliaire suivi d'un Vinf :

1) Pierre va (de ce pas / pour) *chercher* sa fille à l'école ;

2) Pierre va *chercher* (cherchera) sa fille à l'école.

Dans 1) nous avons deux procès distincts : *aller* au sens de « se déplacer » et *chercher*. La préposition *pour* est sous-entendue, et le SI « *chercher sa fille à l'école* » s'analyse comme un SA complément circonstanciel de but.

Dans 2) nous avons un seul procès : *aller chercher* où *aller* n'a plus le sens de déplacement. Il s'agit donc d'une périphrase verbale temporelle.

5. L'infinitif et la préposition

Souvent l'infinitif est introduit par une préposition (le plus souvent *de*, parfois *à*) tantôt facultative, tantôt obligatoire :

Je souhaite *de partir* ; Je souhaite *partir* ;

D'avoir tant d'idées ne sert à rien ; *Avoir* tant d'idées ne sert à rien.

Mais

Pierre est heureux *de partir* ;

* Pierre est heureux *partir*.

Il ne faut donc pas considérer systématiquement l'infinitif précédé d'une préposition comme un SP (Syntagme prépositionnel) et l'analyser comme complément indirect. Il faut essayer toujours de lui substituer un SN et voir si la construction nominale est directe ou non.

Il renonce à *partir* (au départ : COI) → Il *y* renonce ;

mais

Il décide *de partir* (le départ : COD) → Il *le* décide.

Certains grammairiens analysent la préposition précédant l'infinitif comme un subordonnant comparable dans son rôle à la conjonction de subordination (cf. Je crois *que* vous plaisantez.) et l'appellent *indice d'infinitif*.

6. L'infinitif et la négation

• Si la négation porte sur le verbe à l'infinitif lui-même, les deux éléments de la négation précèdent normalement le verbe à l'infinitif et les pronoms qui en dépendent :

Nous sommes désolés *de ne pas pouvoir venir*.

Je lui ai demandé *de ne pas vous le dire*.

⁷ Il ne s'agit donc pas de la préposition **de**, puisque le Vinf commute avec un SN et non un SP.

- Si la négation porte sur un complément du verbe à l'infinitif, elle prend le verbe à l'infinitif «en sandwich» :
Elle lui a demandé de **ne rencontrer personne** pendant son absence.
J'aimerais mieux **n'aller nulle part** plutôt que d'aller chez eux.
Le ministre pourrait bien **ne prendre aucune** mesure.
- Seule la négation **ne rien** se place toujours avant le verbe à l'infinitif.
Il vaut mieux **ne rien** faire.
Nous sommes restés là **sans rien** lui dire.

7. Concurrence entre l'Infinitif et une subordonnée

Sur le modèle latin, la tradition grammaticale française privilégie l'emploi de l'infinitif à la place d'une subordonnée (conjonctive, interrogative indirecte ou relative). L'infinitif est apprécié donc pour ses qualités stylistiques (brièveté, absence de répétition) mais présente parfois l'inconvénient de l'ambiguïté, comme dans la phrase :

Pierre demande à Paul de *partir* ;

où selon le contexte, il s'agirait du départ 1) de Pierre, 2) de celui de Paul ou 3) de celui de Pierre et de Paul à la fois.

7.1. Infinitif / Conjonctive

Nous avons établi que l'infinitif peut occuper toutes les fonctions d'un SN. Ce parallélisme existe forcément avec la conjonctive qui peut, elle aussi, occuper toutes les fonctions d'un SN comme le montre les énoncés suivants :

- **sujet** : [Que Pierre ne soit pas encore arrivé] m'inquiète beaucoup.
[(De) n'avoir pas vu partir ses invités] ne le vexait pas.
- **objet direct** : Je ne supporte pas [qu'il triche.]
Il ne supporte pas [de voir les filles exprimer leur joie.]
- **objet indirect** : Il n'accepte pas [que tu le regardes de cette manière.]
Il n'accepte pas [de vous voir souffrir.]
- **attribut** : L'idéal est [qu'il réussisse.]
Le programme du groupe est [de partir dès potron-minet.]⁸
- **apposition** : Je ne désire qu'une chose, [que vous soyez heureux.]
Elle ne désirait qu'une chose, [(de) vous rencontrer pour vous parler de son bonheur.]
- **Compl. de nom** : Il parle toujours de sa difficulté [à apprendre l'anglais.]
Il parle toujours de la difficulté [qu'il a à apprendre l'anglais.]
- **Compl. de l'Adj.** : Il est heureux [qu'elle fasse partie des invités.]
Il est heureux [de te revoir.]
- **Compl. circonst.** : Il était mort [avant que tu n'arrives.]
Il est mort [avant de terminer la construction de sa maison.]

a.- L'infinitif est concurrencé par la conjonctive :

Avec quelques verbes déclaratifs ou d'opinion (*déclarer, espérer, promettre, savoir, ignorer, etc.*), l'emploi de l'infinitif peut dans certains cas, être concurrencé par celui de *que* et de l'indicatif quand le sujet des verbes est identique :

- Il déclare *l'avoir dit* / Il déclare *qu'il l'a dit* ;
- Il espère *pouvoir venir* / Il espère *qu'il pourra venir*.

b.- L'infinitif est en relation de complémentarité avec la conjonctive :

• Avec des verbes comme *aimer (à), apprendre à, demander, ordonner, renoncer à, souffrir, vouloir* et tous ceux qui se construisent au subjonctif avec complément d'objet indirect désignant la personne, si les agents des deux verbes sont identiques, c'est l'infinitif qui s'impose :

- J'aime le *faire* / * J'aime que je le *fasse* / J'aime que tu le *fasses*
Pierre veut me *parler* / * Pierre veut qu'il me *parle* / Pierre veut que tu me *parles*

• Les verbes *sembler, paraître, s'avérer*, suivis d'un infinitif ou d'une conjonctive ne sont pas des verbes attributifs.

- Il semble que Paul ait *raison* / Paul semble avoir *raison*
Il s'avère que le résultat *dépasse nos espoirs* / Le résultat s'avère *dépasser nos espoirs*

• Cependant, pour les verbes modaux :

- certains comme *désirer, penser, etc.*, acceptent les deux structures :

- Je pense *qu'il partira demain*

⁸ Dès potron-minet est une expression qui signifie « dès l'aube, très tôt ».

Je pense *partir* demain

- d'autres comme *devoir*, *pouvoir*, *commencer*, *courir*, etc., et *savoir*, au sens de « avoir la capacité », n'acceptent que la structures avec infinitif :

Je peux *partir* demain / *Je peux *qu'il partira* demain

Il sait *nager* / *Il sait *qu'il nage*.

Dans les phrases :

Je veux *partir* / Je veux que tu *partes*

je veux *goûter* à ce gâteau / je veux que tu *goûtes* à ce gâteau.

L'emploi de la subordonnée ou de l'infinitif est le plus souvent en étroite relation avec le sujet :

• Dans le cas de l'identité des sujets dans les deux procès, on emploie l'infinitif. Une proposition à temps non-fini (à l'infinitif) perd en effet de son autonomie puisqu'elle n'a plus de relation directe à l'acte d'énonciation. Elle est un simple constituant d'une autre phrase.

• Dans le cas de deux sujets différents, on emploie une complétive au subjonctif.

7.2. Infinitif / Interrogative indirecte

Le sujet de l'infinitif est coréférentiel au sujet du verbe principal ou un générique.

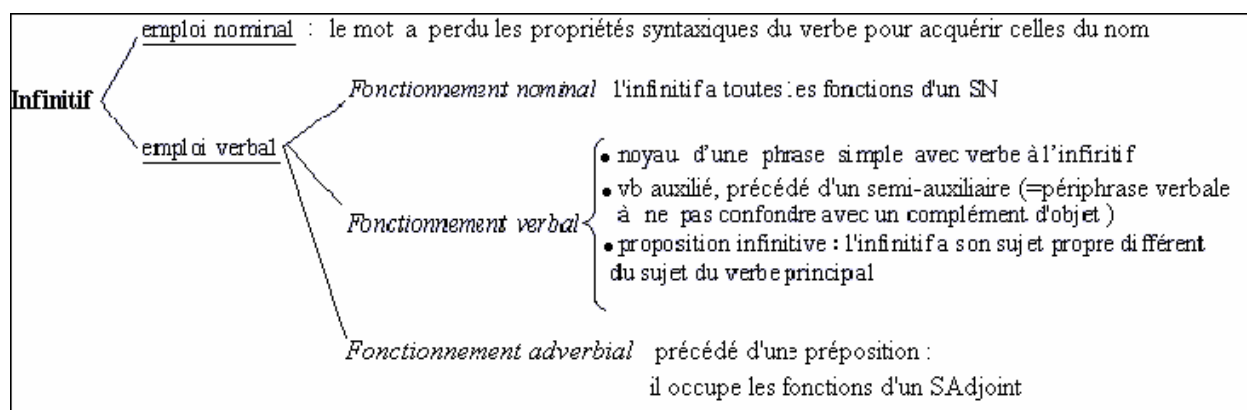
Il ne sait plus **quoi faire** ; Je ne sais **où aller**.

7.3. Infinitif / Relative

Introduite par des pronoms comme *quoi*, *où*, *à qui*, la relative peut avoir un verbe à l'infinitif. Dans ces cas, l'agent de l'infinitif est un générique ou coréférentiel au sujet du verbe principal. Le verbe *pouvoir* est toujours sous-jacent.

Je cherche un endroit **où me cacher** / où je **puisse me cacher** ;

8. Récapitulation



LE PARTICIPE PASSÉ

1. Introduction

Le participe passé est une forme verbale qui se combine avec l'auxiliaire *être* ou l'auxiliaire *avoir* pour produire les formes composées et surcomposées :

Il *a dépanné* son ami.

Il *est sorti* indemne de l'accident.

Il *a été blessé*.

A lui seul, le participe passé peut former le noyau d'une proposition participiale. Dans ce cas, l'auxiliaire *être* est toujours sous-entendu et le participe a un sujet propre différent du sujet du verbe principal :

Les voitures *vendues*, il partit en vacances.

Le gazon *tondu*, il s'allongea pour un petit somme.

Sémantiquement, beaucoup de participes passés relâchent leur lien avec le verbe dont ils sont issus et tendent à devenir de véritables adjectifs qualificatifs :

un homme *ouvert* ;

un pantalon *serré*.

La question est de savoir s'il s'agit d'une forme verbale ou d'une forme adjectivale, et pour la forme verbale, s'il s'agit d'un fonctionnement verbal ou d'un fonctionnement adjectival.

2. Syntaxe : les emplois et les fonctionnements du participe passé

Il faut se rappeler que l'*emploi* correspond à la nature de la forme en langue avant son actualisation dans le discours, et le *fonctionnement* correspond à la position syntaxique qu'elle occupe dans la phrase ou dans le syntagme où il se trouve.

En langue, le participe passé possède trois emplois : un emploi de base (verbe) et deux emplois par dérivation impropre :

- un emploi verbal : il est accompagné de ses compléments dans le cas des verbes transitifs, mais en discours, il peut occuper, soit complètement ou partiellement, le rôle de noyau verbal, soit la position d'une expansion d'un nom ;

- un emploi adjectival, où il fonctionne, par rapport au nom auquel il se rapporte, comme un simple adjectif, avec toutes les propriétés syntaxique de la classe grammaticale de l'adjectif (ex : un homme très *ouvert*) ;

- et un emploi nominal, où il fonctionne comme un simple nom (ex : un *accusé*).

Dans ce qui suit, nous allons nous intéresser uniquement à l'emploi verbal qui connaît deux fonctionnements distincts, à savoir un fonctionnement verbal quand la forme occupe la position de noyau verbal de la proposition et un fonctionnement adjectival dans les cas où la forme ainsi que ses complément éventuels servent d'expansion d'un nom et commutent ainsi avec un simple adjectif épithète.

2.1. Fonctionnement verbal

2.1.1. Le participe passé fait partie d'un verbe conjugué

Quand le verbe de la phrase est conjugué à un tiroir composé, ou à un tiroir surcomposé, seuls les cas avec l'auxiliaire *être* posent problème. Avec l'auxiliaire *avoir*, il s'agit toujours aussi bien d'un emploi verbal que d'un fonctionnement verbal. Cependant avec l'auxiliaire *être*, nous avons trois cas :

a) les verbes qui se conjuguent toujours avec l'auxiliaire être :

Ce sont certains verbes intransitifs qui signifient une modification simple dans l'existence⁹

b) les verbes pronominaux ;

c) verbes transitifs directs à la voix passive.

Pour les deux premiers types de verbes (a et b), le fonctionnement du participe passé est sans ambiguïté, il s'agit d'un fonctionnement verbal.

Cependant, si le participe passé d'un verbe transitif direct est construit avec *être*, deux possibilités sont offertes :

- le verbe est réellement à la voix passive ; il se compose alors de l'*auxiliaire être* et d'un Vppé ;

- il pourrait bien s'agir du *verbe être* (et non de l'auxiliaire *être*) suivi d'un attribut, donc d'une forme à fonctionnement adjectival.

Il n'est toujours aisé de faire la distinction entre la forme adjectivale du participe, la forme verbale à fonctionnement adjectival et la voix passive :

Ma chambre est (déjà) *repeinte* à neuf. (= forme verbale, fonctionnement adjectival)

ex. : Ma chambre est (en train d'être) *repeinte* par mon frère. (= forme verbale, fonctionnement verbal = la voix passive)

⁹ Voir plus loin, *Documents*, L'auxiliaire, p.54.

Afin de distinguer les deux formes (adjectivale et verbale), le recours au dictionnaire est indispensable pour savoir si le mot appartient à la classe des adjectifs ou non. Pour faire le départ entre les deux fonctionnements de la forme verbale, on recourt au test d'insertion d'éléments comme « *déjà* » ou « *en train d'être* ». Le problème se situe au niveau de *être*, s'agit-il d'un auxiliaire ou d'un verbe ?

1) si le sens de l'énoncé supporte l'insertion de « *déjà* » qui suppose l'idée d'achèvement, cela signifie que le procès est statique ; il s'agit d'un fonctionnement adjectival ; donc *être* est un verbe.

2) si, au contraire, le sens de l'énoncé reste le même avec l'insertion de la structure « *en train d'être* » qui suppose que le procès est dans une phase dynamique ; il s'agit d'un fonctionnement verbal. Donc *être* est un auxiliaire.

2.1.2. Le participe passé est le noyau d'une proposition participiale

Dans ce fonctionnement, le participe passé est le noyau d'un **prédicat secondaire**, différent du prédicat principal de la phrase. Il apporte une information autonome, qui s'applique à un **thème** (son support nominal). Il forme ainsi avec le thème une proposition (thème + prédicat) qui entretient un rapport circonstanciel avec le verbe principal.

L'orage passé, les campeurs ont décidé de rester.

L'hiver venu, les troupes se sont retirées.

Dans ces cas, le verbe de la proposition soulignée se trouve réduit à sa forme la plus simple (participe passé), et l'auxiliaire *être* est toujours sous-entendu. Le participe passé apparaît dans ces exemples comme noyau d'une proposition participiale, appelée également subordonnée participiale, dont voici les principales caractéristiques.

a) Présence d'un support nominal autonome

Le participe passé s'appuie, comme toujours, sur un support nominal (*l'orage*, *l'hiver*). Mais celui-ci fonctionne ici comme thème d'une proposition logique, *L'orage est passé* et *L'hiver est venu*.

b) Fonction d'une circonstancielle

La proposition ainsi constituée est relativement autonome par rapport à sa principale, ce que traduit son détachement (à l'écrit, elle est séparée du reste de la phrase par une virgule, à l'écrit, et par une pause) et sa position en tête de phrase.

Ces deux traits, entre autres, sont caractéristiques de la majorité des propositions subordonnées circonstancielles, dont fait partie la proposition participiale. Cette proposition participiale est le plus souvent analysée comme proposition subordonnée circonstancielle de temps :

(**Quand / Dès que**) l'orage (**est**) passé, ils ont décidé de rester

On observera enfin que la proposition participiale n'est introduite par aucun mot subordonnant.

2.2. Fonctionnement adjectival

Tout en continuant à être un procès (forme verbale), le participe passé occupe une position autre que noyau de la proposition : il est sémantiquement comparable à l'adjectif. S'il s'appuie toujours sur un support nominal, on observera cependant que ce support n'est plus autonome dans la phrase, mais y occupe au contraire une fonction syntaxique. Le participe entre alors comme constituant facultatif du groupe nominal ainsi formé.

Il occupe ainsi les diverses fonctions de l'adjectif.

- **Épithète liée**

ex. : Les fleurs *fanées* par la chaleur de la chambre perdent leurs pétales.

- **Épithète détachée**

ex. : *Réveillé* tard, il a raté son train.

- **Attribut du sujet**

ex. : Quand je l'ai appelé, il était *occupé* depuis deux heures.

- **Attribut de l'objet**

ex. : Je l'ai trouvée *étalée* sur le sol.

Cette fonction se rencontre avec des verbes transitifs attributifs.

2.3. Les dérivations impropres

Le participe et la forme adjectivale du verbe peuvent, sans aucune modification morphologique, quitter leur classe d'origine pour entrer dans une autre catégorie grammaticale : c'est le phénomène de **dérivation impropre**.

2.3.1. Le participe passé devient un adjectif

réfléchir, mourir → un garçon *réfléchi*, un homme *mort*

Devenus adjectifs à part entière, ces « anciens » participes perdent ainsi toutes les propriétés syntaxiques du verbe, et, comme les vrais adjectifs, deviennent **variables en genre et nombre**, prennent les **marques du degré** (un garçon **très réfléchi**).

2.3.2. Le participe devient passé un nom

venir, passer → *la venue, le passé*.

On observe que, conformément à leur nouvelle classe d'accueil, ces participes devenus des noms varient en nombre mais leur genre est stabilisé. Ils peuvent, pour occuper la fonction de sujet, être précédés d'un déterminant (ici l'article).

2.3.3. Le participe devient un mot invariable

excepter → *Excepté* ta fille, je n'ai invité personne.

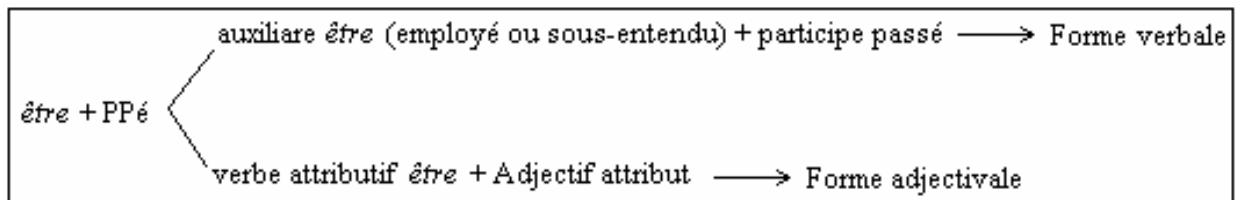
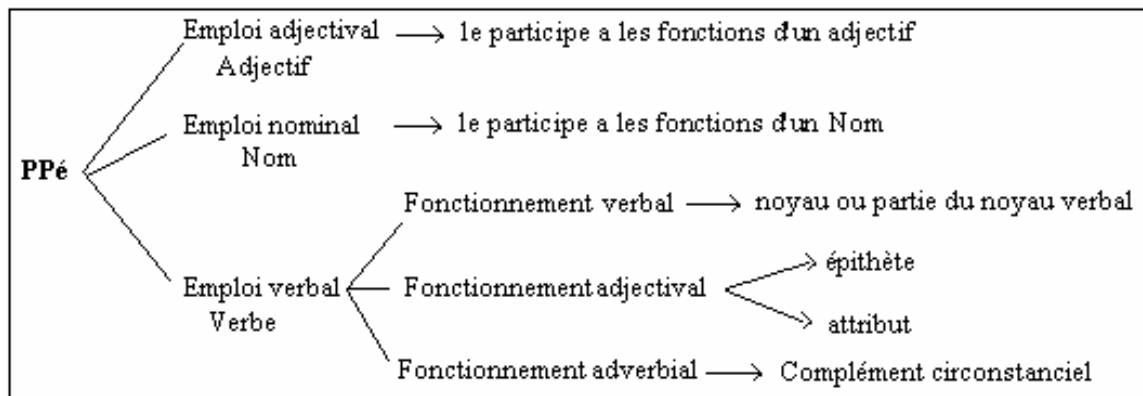
On notera que, devenue préposition, la forme adjectivale du verbe **ne varie plus**. Cette recatégorisation est possible avec les formes suivantes : *approuvé, attendu, compris, excepté, supposé, vu*, à condition qu'elles soient placées avant le nom.

Remarque : Il suffit que la forme passe à droite du nom (postposée) pour qu'elle soit de nouveau sentie comme participe, et l'accord redevient possible :

ex. : Mes amis intimes *exceptés*, je n'invite personne.

De la même manière, les tours *ci-joint* et *ci-inclus*, antéposés, sont invariables (*ci-joint* copie de ma lettre), mais redeviennent variables en emploi adjectival (la lettre *ci-jointe*).

2.4. Récapitulation



LE PARTICIPE PRÉSENT

Le participe présent est une forme verbale caractérisée par la désinence **-ANT** qu'il partage avec le *gérondif*. Comme l'infinitif et le participe passé, il fait partie des modes impersonnels et a-temporels. Il est susceptible de deux emplois : l'un adjectival où il est un vrai adjectif, l'autre verbal où il continue comme le verbe à avoir son agent et sa transitivité. Cependant pour les PPa des verbes pronominaux, il s'agit toujours d'un emploi verbal.

1. L'emploi adjectival

Certains participes présents deviennent par dérivation impropre des **adjectifs verbaux**. A la suite de cette opération, ils perdent les caractéristiques syntaxiques verbales (comme la transitivité, par exemple) pour devenir de simples adjectifs qui varient en genre et en nombre selon le nom par rapport auquel ils sont parfois antéposés ou détachés. Ils occupent alors toutes les fonctions de l'adjectif et acceptent les adverbes de degré (très, si, tellement, etc.).

Des propos *blessants* (épithète)

Un film *passionnant* (épithète)

De *charmantes* filles (épithète antéposée)

Les filles arrivèrent, *haletantes* (épithète détachée)

Il trouva la démonstration très *convaincante* (attribut du complément d'objet)

Mais, dans l'énoncé :

Les actes *violant* la loi sont toujours condamnables ;

il s'agit d'un participe présent (invariable) suivi d'un complément d'objet.

Certains adjectifs verbaux se distinguent des participes présents par une flexion différente :

Un enfant *violent* (adjectif verbal)

Il faut également noter que tous les participes présents n'ont pas un adjectif verbal correspondant.

2. L'emploi verbal

Dans son emploi verbal, le participe présent est un mot invariable. Fonctionnellement, selon qu'il se repère par rapport à un Nom de la phrase ou au verbe principal, il va avoir (1) soit un fonctionnement adjectival, (2) soit un fonctionnement verbal.

2.1. Fonctionnement adjectival

Tout en référant aussi bien au temps et à la personne du verbe de la phrase, c'est-à-dire que son repère temporel ainsi que son agent coïncident avec ceux du verbe principal (conjugué).

Nous pouvons dire :

Partant de bonne heure, *le voyageur* est arrivé à l'heure.

Partant de bonne heure, *les filles* arriveront à l'heure.

La grammaire moderne parle à propos de «*Partant de bonne heure*» de phrase à sujet phonétiquement nul qui occupe la position d'un SAdj (syntagme adjectival).

En tant que forme verbale, le participe présent garde sa transitivité :

Voulant un visa, il se présente au bureau du consulat.

Cependant si l'infinitif occupe les positions (fonctions) d'un SN, le participe présent, lui, occupe les positions d'un adjectif (épithète, attribut) :

Les voyageurs *disposant* de visa pourront passer la frontière (*épithète restrictive*).

Paul brandissait un drapeau *arborant* les couleurs de son équipe (*épithète non-restrictive*).

J'ai vu un bébé *rampant* au bord de la piscine.

2.2. Fonctionnement verbal : la proposition participiale

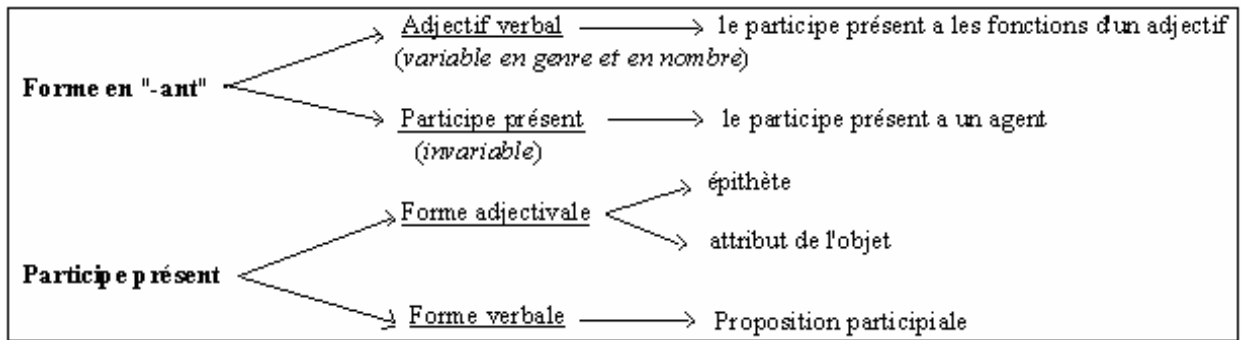
Dans certaines phrases, le participe présent a son propre sujet qui est différent du sujet du verbe principal. Il constitue alors le noyau d'une *proposition* dite *participiale*. Dans :

Le cours de remplacement coïncidant avec le match à télévision, on enregistra plusieurs absences.

le verbe "coïncider" a pour sujet " le cours de remplacement " et le verbe "enregistrer", "on".

La proposition participiale possède une valeur sémantique circonstancielle qui dépend du contexte. Elle peut exprimer le temps (la simultanéité), la causalité, la concession, etc., donc elle fonctionne comme un complément circonstanciel.

4. Récapitulation



LE GÉRONDIF

1. Introduction

Tout comme l'infinitif et les participes, le gérondif fait partie des modes quasi-nominaux qui sont non personnels et non temporels. Il est morphologiquement composé d'un PPa précédé du morphème *en*. Il est invariable et ne possède pas d'opposition temporelle puisqu'il est inapte à dater le procès dans la chronologie. Conformément au sens temporel de *en*, le gérondif est un circonstant. En effet, il partage avec l'adverbe la fonction de complément circonstanciel.

En travaillant bien tu réussiras.

Si tu travaillant bien tu réussiras.

Grâce à un bon travail, tu réussiras.

2. La préposition EN

La singularité du gérondif tient à la présence du morphème *en*. Originellement, cette préposition a une valeur temporelle (issue de la préposition latine *in*), mais elle est devenue à part entière un élément de formation du gérondif. Aussi l'appelle-t-on parfois **indice** de gérondif, pour bien marquer la perte de son statut de préposition et son rôle purement morphologique d'identification en français moderne.

Le morphème *en* ne peut être séparé du PPa que par un pronom clitique :

En le voyant, il commença à crier très fort.

Parfois *en* est précédé de l'adverbe *tout*, qui insiste alors sur la simultanéité des procès:

Tout en regardant la télévision, il s'empiffrait de chocolat.

Cpt certains auteurs continuent à suivre l'usage classique en supprimant parfois la préposition *en*, ce qui peut entraîner des risques de confusion avec le participe présent. On retrouve cet usage dans quelques locutions :

chemin faisant ; *argent comptant*, *tambour battant*, etc.

Il s'agit souvent d'un choix stylistique. Les auteurs modernes qui continuent de refuser la distinction nette entre gérondif et participe, emploient ainsi le gérondif sans *en*, après des verbes de mouvement

Hannes pousse une fausse note *Quand Schulz vient portant* un baquet. (G. Apollinaire)

Il est ainsi parfois difficile de distinguer entre deux analyses. Dans cet exemple :

Après s'être jetée sur un petit canapé, [...] la baronne *indiquant* à Crevel un fauteuil [...], lui fit signe de s'asseoir.

la forme « *indiquant* » est-elle un participe présent qualifiant le sujet « la baronne », ou un gérondif complétant le verbe conjugué « fit signe » ? Difficile de trancher !

Par ailleurs, quand deux gérondif sont coordonnés, très souvent le second voit sa préposition élidée :

Il parlait *en plaçant* sa main droite sur son cœur **et** *roulant* des yeux qui font presque rire

3. L'agent du gérondif

Son sujet étant nul, il partage le plus souvent le même référent avec le sujet du verbe principal.

En tant que **forme verbale**, ce mode exprime un **procès**, c'est-à-dire une action ou un état soumis à une durée interne, reconnaissable aux différents moments qui la composent.

Ce procès présuppose nécessairement un **support** : l'être ou la chose qui est déclaré le siège du procès.

Celui-ci **se confond obligatoirement**, en français moderne, avec le sujet du verbe principal :

En entrant chez lui, je l'ai croisé.

C'est-à-dire lorsque, moi, j'entrais chez lui, et non lorsque, lui, entrait chez lui.

Il arrive cependant qu'on rencontre dans la langue classique le gérondif avec pour support un autre actant que le sujet, comme dans l'exemple suivant où le support du gérondif reste implicite, renvoyant à un agent indifférencié :

La Fortune vient *en dormant*. (La Fontaine)

Quand le verbe est impersonnel, il est très rare d'avoir le gérondif dont l'agent est coréférentiel au sujet du verbe conjugué :

* Il pleut *en inondant*

mais il est possible d'avoir

Il pleut *en tonnant*.

Sémantiquement, l'interprétation du gérondif varie selon le contexte (cause, simultanéité, manière, etc.).

Les enfants parlaient *en marchant*. (complément circonstanciel de temps)

Les enfants parlaient *en criant*. (complément circonstanciel de manière)

En travaillant, vous réussirez. (complément circonstanciel de supposition)

Il s'est blessé *en tombant* du toit. (complément circonstanciel de temps ou de cause)

Quand le verbe de base du participe présent est transitif, le gérondif est suivi d'un complément.

4. Voix, forme et aspect du gérondif

Pour les gérondifs issus de verbes transitifs, il existe une forme active et une forme passive :

en aimant (actif) → en étant aimé (passif)

On notera également qu'on rencontre parfois une **forme composée** du gérondif, à partir du **participe passé** (et non du participe présent): *en ayant aimé* (actif)/*en ayant été aimé* (passif), pour les verbes transitifs, *en étant sorti*, *en ayant marché* pour les verbes intransitifs. Cette forme est d'emploi rare, en raison de la valeur temporelle de *en* qui dénote avant tout un rapport de simultanéité entre les procès, tandis que la forme composée évoque un procès accompli, donc **antérieur** au procès principal :

En ayant travaillé plus sérieusement, tu aurais réussi.

Dans ces cas, l'adverbe *tout* est exclu.

5. Le fonctionnement du gérondif

5.1. Fonctionnement adverbial

Dans la phrase, le gérondif occupe la fonction syntaxique de **complément circonstanciel**, appelé encore **Syntaxme Adjoint**. Il modifie en effet l'ensemble de tous les éléments de la phrase minimale. Aussi est-il relativement mobile dans la phrase :

En me penchant, j'ai pu voir toute la scène.

J'ai pu voir toute la scène *en me penchant*.

La fonction de **complément circonstanciel** étant l'expression d'un rapport logique entre le procès de la phrase et le procès du gérondif, le gérondif peut prendre plusieurs valeurs logico-sémantiques, selon l'interprétation contextuelle :

- La valeur de temps est conforme au sens originel de préposition *en*. Elle est toujours présente et se rencontre dans la grande majorité des cas. Elle marque la **simultanéité** des procès

En rentrant chez lui, je l'ai croisé.

D'autres valeurs peuvent s'ajouter à celle-ci, le gérondif occupant les fonctions de :

- complément circonstanciel d'hypothèse

En ayant travaillé plus sérieusement, tu aurais réussi.

- complément circonstanciel de concession (alors précédé de adverbe *tout*) :

Tout en sachant la vérité, il gardera le silence.

- complément circonstanciel de cause ou de moyen :

En baissant ses prix, il a remporté de nouvelles parts de marché.

On notera enfin que, dans le cas de complément circonstanciel de manière, le gérondif perd sa mobilité pour ne plus porter que sur le verbe seul, dont il précise les conditions de déroulement. Les compléments circonstanciels de manière sont en effet des compléments intégrés au verbe, et non des compléments adjoints.

Elle travaille souvent *en écoutant* de la musique.

5.2. Fonctionnement verbal : la périphrase verbale

Bien que rarement employé avec cette valeur, le gérondif employé sans le morphème *en* peut être accompagné du semi-auxiliaire aspectuel *aller* pour former une PPV :

La température va *augmentant*.

Attention, si le verbe *aller* garde son sens de « déplacement », il ne s'agit pas de PPV, le gérondif a un fonctionnement adverbial :

Le maître alla de chevalet en chevalet, *grondant*, *flattant*, *plaisantant*, et *faisant*, comme toujours, craindre plutôt ses plaisanteries que ses réprimandes. Balzac, *La vendetta*.

L'expression du temps : les époques

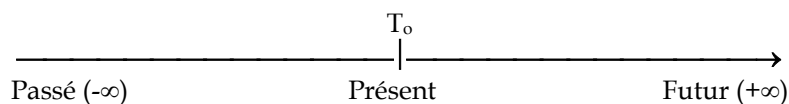
Le mot *temps* est ambigu et on va essayer de ne pas l'employer. Le mot *temps* réfère à la fois à la grammaire, au temps grammatical, et au temps réel en terme d'époque. Or ce sont des choses bien différentes. Dans *C'est en 1881 que la France colonise la Tunisie* l'énoncé est au présent de l'indicatif (temps grammatical) tandis que le moment envisagé dans le procès est au passé.

Pour éviter de dire qu'on utilise le temps « présent » pour parler du temps passé, ce qui est source de confusion, la linguistique moderne propose de parler de **tiroirs** grammaticaux pour désigner les temps de la conjugaison et d'**époque** pour désigner la valeur temporelle réelle en fonction du temps qui s'écoule.

1. Les trois époques

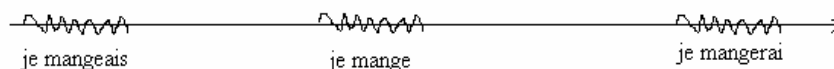
Alors que les tiroirs sont nombreux, les époques, elles, ne sont que trois : le **passé** et le **futur** qui sont répartis de part et d'autre d'un instant ponctuel, le **présent**, qui coïncide avec le moment de la parole du locuteur.

Le présent pose des questions philosophiques très graves puisque c'est un tout petit point de rupture entre le passé et le futur. De fait, le présent n'existe pas, ou plutôt, il n'est pas saisissable. En linguistique, le présent, c'est le moment de l'énonciation. C'est en fait le présent de celui qui parle. C'est le repère absolu, qu'on notera T_0 , c'est-à-dire le repère temporel zéro. C'est en quelque sorte le présent absolu (PA) autour duquel le discours s'organise pour permettre de relater des faits passés - antérieurs à T_0 - ou futur - postérieurs à T_0 - ou présent, c'est-à-dire coïncidant avec T_0 . On représente schématiquement les trois époques de la manière suivante :



Sur un axe allant de la gauche vers la droite et qui symbolise le sens de l'évolution de $-\infty$ (moins l'infini) à $+\infty$ (plus l'infini), on place d'abord au centre le repère T_0 qui correspond au moment de la prise de parole du locuteur, ensuite les différents procès par rapport à T_0 , suivant l'époque à laquelle ils renvoient.

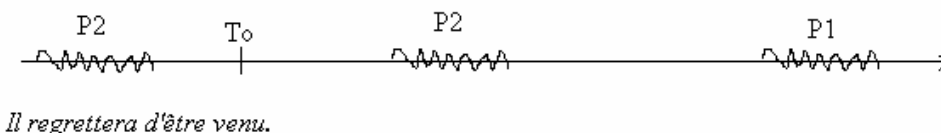
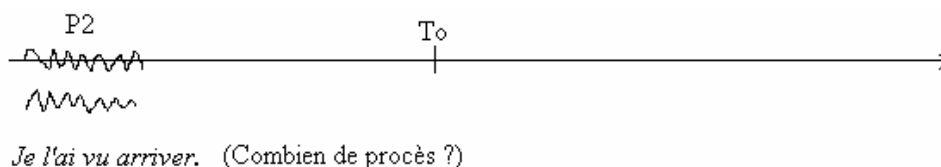
Le terme de *procès* est un terme général qui renvoie à tout ce qui est exprimé globalement par le verbe. Du point de vue de son sens, le verbe peut exprimer des actions, des sentiments, des états, des changements d'état, mais on désignera sous le terme unique de *procès* le sens profond de tous les verbes. Le *procès*, c'est donc le sens des verbes envisagé d'une façon très générale : tout *procès* implique une durée. **Tout procès a un début, un milieu et une fin.** Cette durée nécessairement impliquée est comprise dans le sens du mot *procès*, et ainsi tous les *procès* seront représentés schématiquement comme ceci.



2. Valeurs chronologiques relatives

On peut facilement démontrer que les véritables indications d'époque ne sont supportées que par les tiroirs de l'indicatif. Cependant, les modes **subjonctif** et **infinitif** sont à même d'exprimer des valeurs d'époques relatives, ce qu'on appelle généralement des *valeurs chronologiques relatives* en termes cette fois-ci non plus de présent / passé / futur, mais en termes de déroulement d'un *procès*, avant, après ou pendant un autre *procès*.

Une fois de plus, on se rend compte à quel point la terminologie grammaticale peut être trompeuse : les tiroirs de l'infinitif sont nommés (abusivement !) *infinitif présent* et *infinitif passé*, or l'infinitif ne donne aucune indication d'époque, ce qui est exprimé, c'est toujours une valeur chronologique relative. (P = *procès*)

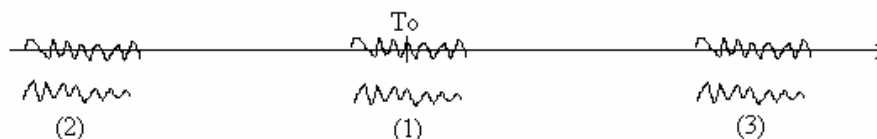


L'information apportée ici par les infinitifs n'est qu'une information de chronologie, puisque l'époque reste ambiguë.

On a soit *demain*, il regrettera d'être venu à cette fête qui a eu lieu hier (P2 avant T₀) soit *après demain*, il regrettera d'être venu à cette fête qui aura lieu demain (P2 après T₀).

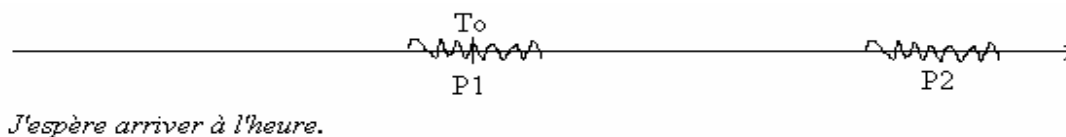
Ce qui est donc exprimé dans ces exemples, c'est la valeur chronologique relative d'un procès par rapport à un autre procès. Trois rapports sont donc possibles entre les deux procès.

- **Simultanéité** : le deuxième procès est **contemporain** au procès n° 1, quelque soit l'époque envisagée.



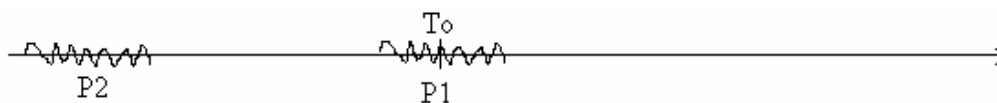
(1) je le vois arriver - (2) je l'ai vu arriver - (3) je le verrai arriver

- **Postériorité ou ultériorité** : le procès n° 2 a lieu **après** le procès n° 1.



Le sémantisme du verbe aide à percevoir la postériorité. Avec le verbe *voir* qui implique l'instant, on fait plutôt une interprétation en terme de simultanéité, tandis qu'avec un verbe comme *espérer*, on interprétera plutôt par l'ultériorité.

- **Antériorité** : le procès n° 2 (P₂ = *avoir travaillé*) a lieu **avant** le procès n° 1 (P₁ = *regretter*).



Je regrette d'avoir travaillé - J'ai regretté (P₁ avant T₀) - Je regretterai (P₁ après T₀)

C'est sur ces valeurs temporelles relatives (sur la chronologie relative) que se joue la concordance des temps. La concordance des temps, c'est un peu le jeu des contraintes et des libertés dans l'utilisation d'un tiroir dans une subordonnée, puisque, après l'ouverture d'un tiroir dans la principale, le choix se restreint parfois pour l'ouverture d'un autre tiroir dans la principale.

3. Concordance des temps

La concordance des temps, c'est en fait une relation qui s'établit entre les tiroirs d'une proposition principale et ceux d'une subordonnée. En terme de valeur d'époque ou de valeur modale, le choix du tiroir n'est pas mécanique. Il n'est pas toujours le résultat d'une loi, d'une contrainte syntaxique, d'une règle de grammaire qu'on appliquerait bêtement.

Cependant, s'il existe bien quelques contraintes, (voir TD), il existe bien évidemment de libertés aussi, laissées au locuteur pour exprimer ce qu'il veut dire. Force est de constater que les libertés, parce qu'elles servent l'expression du sujet parlant sont plus nombreuses que les contraintes. A tel point que F. Brunot, grand historien de la langue française, pouvait écrire, sans quelque exagération : "*le chapitre de la concordance des temps se résume en une ligne : il n'y en a pas*".

3. L'indicatif attendu dans la subordonnée

- Verbes de la principale (VP) au présent

Ici effectivement, il n'y a pas de contraintes autres que celles liées à ce que le locuteur veut dire, à ce qu'il veut exprimer en matière de chronologie.

Les emplois des tiroirs de la subordonnée présentent autant de latitude qu'en emploi libre.

ex : *je sais que tu es venu, que tu étais venu, que tu viens, que tu viendras, que tu viendrais, que tu seras venu*

Avec évidemment toutes les possibilités d'exprimer des chronologies relatives quand deux procès sont exprimés dans deux subordonnées différentes

(1) *je sais que tu arriveras quand il sera parti*
tout autant que

(2) *je sais que tu seras arrivé quand il partira*

puisque la grammaire du français n'impose pas que l'ordre chronologique soit rendu dans la phrase. En 1, le procès *arriver* exprimé en premier sur l'axe syntagmatique se réalise en deuxième dans la réalité des faits exprimés.

- VP au futur

Ici aussi on a pratiquement les mêmes possibilités qu'en emploi libre

Il saura que tu travailles, que tu as travaillé, que tu avais travaillé, que tu travaillais

On doit cependant remarquer que l'utilisation d'un tiroir futur dans la subordonnée sera peu fréquente, car ce tiroir est difficilement interprétable sans l'adjonction de circonstants temporels plus précis.

Il saura ce soir que tu travailleras à partir du mois prochain est acceptable

alors que

* ? *Il saura que tu travailleras* (est-ce avant, pendant, ou après P₁ ?) l'est difficilement.

- VP au passé

Ici les règles sont plus nettes dans la mesure où seuls des tiroirs du passé **peuvent être utilisés**. L'imparfait dans une principale organise un discours sur un repère relatif à partir duquel les relations chronologiques vont s'établir en utilisant des tiroirs bien précis, ces relations chronologiques ne pouvant dépasser T₀.

- simultanété

Michel disait qu'il travaillait

- antériorité

Michel disait qu'il avait travaillé

(Le Plus-que-parfait, qui est antérieur à l'Imparfait, est considéré en français moderne comme le tiroir le plus éloigné sur l'échelle des temps ; il est le passé de tous les passés.)

- postériorité

Michel disait qu'il travaillerait

(Comparez avec *Michel disait qu'il aurait travaillé* futur antérieur (composé) du passé. La différence est aspectuelle : dans le second cas, on se place à l'extérieur du procès (valeur d'accompli) et on pourrait imaginer plus facilement ce type de phrases accompagnée d'indications temporelles : *Michel disait qu'il aurait travaillé avant la fin du mois*, alors que dans *Michel disait qu'il travaillerait avant la fin du mois*, on ne sait pas si son travail va continuer au début du mois prochain. On peut généraliser cet exemple en disant que **toutes les formes simples ont valeur d'inaccompli et toutes les formes composées ont valeur d'accompli**.

Ceci dit, à l'intérieur de ce cadre strict, **on peut faire jouer aussi le tiroir présent, quand le présent a valeur omnitemporelle** (gnomique), notamment dans le discours rapporté ex : *Galilée soutenait que la terre tourne* ou encore dans *Pierre m'a dit l'autre jour que Jacques est malade* où la stricte concordance exigerait un imparfait, mais où **l'emploi du présent introduit une nuance de sens**, puisque il est clair ici que le locuteur pense que Jacques est encore malade (alors qu'avec l'imparfait l'ambiguïté n'est pas levée). Il est de même dans *j'ai appris qu'il ne travaille pas* ≠ *j'ai appris qu'il ne travaillait pas*. L'emploi du présent est possible à cause de la valeur du PC qui tire vers le présent avec son auxiliaire au présent.

L'aspect

I. Définition

1.1. Temps expliqué et temps impliqué

Rappel

Pour se réaliser, **tout procès implique un certain temps**. On dit que le procès implique du temps.

Cette durée nécessaire à la réalisation, on l'appelle **temps impliqué** ou, comme l'appelle **H. Bergson** (1859-1941) qui s'est beaucoup intéressé au temps, *temps vécu* dans sa durée. Et comme la notion de durée est une notion subjective, ce temps est un temps d'**essence subjective**.

Le pétard éclata (temps impliqué : 1 seconde)

Mais cette seconde qui est une mesure objective de la durée, personne ne peut la vivre de la même façon : quelqu'un d'un peu fragile des oreilles peut dire :

Le pétard n'en finissait pas d'éclater.

Cette notion subjective du *temps impliqué* est, par exemple, très exploitée dans le cinéma où la technique permet d'accélérer ou de ralentir les mouvements et donc le temps. Par des ralentis d'images, on peut faire voir un pétard qui éclate pendant 10 minutes.

L'aspect est en quelque sorte cette façon de présenter les procès.

Ce **temps impliqué** s'oppose au **temps expliqué**, c'est-à-dire au **temps conçu**, celui qui est le fruit d'un raisonnement, d'une abstraction mentale. Le temps est une réflexion sur le devenir, un temps donc plus philosophique, qui permet de dater (temps-date), ce qu'on a appelé **époques**.

Le temps qui nous intéresse dans l'étude de l'aspect est le **temps impliqué**, c'est-à-dire **le temps nécessaire à la réalisation d'un procès**.

A n'importe quelle époque, c'est-à-dire n'importe où sur l'axe temporel, on peut représenter n'importe quel procès, et on peut l'envisager dans son déroulement.

Ce qu'on appelle l'aspect, c'est précisément ceci : toutes les informations qui ne sont pas d'ordre temporel, mais qui renvoient au **déroulement du procès**, et à la **vision subjective**, à la façon dont celui qui parle envisage ce déroulement.

L'aspect a été longtemps négligé par les grammairiens. Les linguistes se sont attelés relativement récemment à cette question et actuellement le domaine est en pleine recherche. Ceci s'explique par le fait qu'en français, l'aspect n'a pas de marque flexionnelle propre. Ensuite, l'aspect tient à la fois au lexique du verbe, à ses marques flexionnelles (morphèmes de conjugaison) et à la construction grammaticale. Ainsi on peut opposer le sens de verbes comme *il chantait* à *il chanta*, et une construction simple comme *il chante* à une construction périphrastique comme *il commence à chanter*.

Du coup, il y a beaucoup de problèmes de terminologie, les termes sont nombreux et le sens des termes n'est pas toujours exactement le même d'un auteur à l'autre. Et sans doute y a-t-il encore de nombreuses choses à découvrir.

Revenons à notre définition de l'aspect : il y a un temps-date qui correspond à des valeurs d'époques / chronologiques et un temps-durée qui correspond à ce qu'on appelle les valeurs aspectuelles. On peut prendre une métaphore photographique pour bien montrer la différence.

1.2. La métaphore photographique

S'intéresser à du temps-date, c'est s'intéresser à un tout petit point de l'axe du temps. Ce qui importe, c'est que le point soit situé dans un temps infini. Pour une photographie, cela correspondrait à photographier en prenant du champs, en prenant du recul, dans la photo un objet quelconque qui serait un petit point situé dans l'infinité de l'espace.

Maintenant le même objectif, je peux le photographier de près, je peux faire un effet zoom, un grossissement et ne plus m'intéresser à ce qui entoure l'objet, à l'espace dans lequel il s'inscrit mais uniquement à l'objet. S'intéresser à la valeur aspectuelle, c'est exactement cela, c'est ne s'intéresser qu'au procès et à son déroulement indépendamment du temps-date où il est situé.

Ceci dit, on peut s'intéresser de deux façons différentes à l'aspect, on peut s'y intéresser de façon qualitative et quantitative.

1.3. Point de vue quantitatif / Point de vue qualitatif

La façon qualitative consiste à s'intéresser à la façon dont le procès se déroule, on parle alors du mode de déroulement du procès.

La façon quantitative consiste à s'intéresser à la quantité de déroulement. Le procès n'est pas envisagé dans son ensemble, mais à l'une ou l'autre de ses étapes. On s'intéresse donc dans cette optique aux étapes du déroulement (juste au début, pendant, juste à la fin, etc.) On ne regarde qu'une certaine quantité du temps impliqué.

En fait, l'aspect est une catégorie linguistique, car il trouve son expression à travers le langage, mais en français, les marques de l'aspect tant du point de vue qualitatif que du point de vue quantitatif ne sont pas homogènes.

Il faut bien noter en premier lieu que les informations concernant le mode de déroulement du procès sont données par divers moyens :

- par le sens profond du verbe à sa base (la base verbale) ;
- par les morphèmes (flexions) ;
- par les éléments de complémentation du verbe (sujet, objet(s), circonstants).

Comparons :

Il tombe, la pluie tombe et la pluie est tombée ; il écrit un livre et il écrit son nom, etc.

Il n'y a pas en français de marques propres qui seraient données par un seul élément. Résultat : tout ce qui gravite autour du verbe peut venir infléchir le signifié aspectuel contenu dans la base lexicale du verbe. Parfois même le signifié aspectuel du lexème peut être complètement anéanti par la valeur aspectuelle des morphèmes. Par exemple, le verbe *savoir* est un imperfectif mais au passé simple qui est un temps à valeur aspectuelle perfective (ou plus exactement globale ou ponctuelle), *il sut que* a une valeur perfective. La valeur imperfective de *savoir* a complètement disparu.

Si on étudie le mode de déroulement du procès, on peut trouver plusieurs séries d'oppositions qu'on va maintenant regarder.

II. Etude aspectuelle qualitative : mode de déroulement du procès

1. Aspect itératif / semelfectif

Cette opposition concerne le caractère répétitif ou le caractère unique du procès.

répétitif : itératif ;

semelfectif : "fait" une seule fois (du latin *semel*)

Cette opposition peut être réalisée :

- par la base lexicale

mordiller ≠ mordre

- par le contexte, et notamment l'apport des précisions des circonstants à valeur de temps ou de durée :

Il a appelé à deux heures ;

Il a appelé pendant deux heures.

Faute de précision, les deux aspects peuvent être interprétés librement :

La semaine dernière, il a ramassé des champignons (une fois ? toute la semaine ?)

2. Aspect inchoatif / non inchoatif

Au niveau qualitatif, il s'agit de savoir ici si on a une indication d'une certaine entrée dans un état ou la mention du début d'un procès.

Les marques peuvent être lexicales : *dormir ≠ s'endormir*, comme elles peuvent être données par des morphèmes verbaux appropriés (notamment le futur et le passé simple) complétés par des circonstants de valeur temporelle : *Il mangea à deux heures.*

Ici le passé simple et la précision temporelle donnent au verbe *manger* une valeur inchoative (le début du procès est particulièrement mis en évidence) que le verbe seul n'a pas, ni le passé simple tout seul : *il mangea* n'est pas nécessairement inchoatif, ce peut être global.

L'aspect inchoatif correspond à la fois à un mode de déroulement du procès et on le verra plus loin à un regard plus précisément porté sur le moment où le procès commence à se dérouler et donc sur la quantité de temps du début du procès, cet aspect plus spécifiquement quantitatif est marqué par des semi-auxiliaires (*se mettre à, commencer, etc.*)

3. Aspect ponctuel / duratif

Rappel :

Je me suis rasé pendant une heure (l'activité est envisagée dans sa durée) ;

Je me suis rasé en cinq minutes (l'activité est envisagée dans sa globalité, comme un point (ponctuel)).

Attention : cette opposition ne se confond pas avec l'opposition itératif / semelfectif, les deux oppositions se croisent comme le montre le tableau suivant :

	duratif	ponctuel
répétitif ou itératif	cette année, j'ai fait cours aux étudiants de 2ème année	L'enfant a appelé pendant deux heures
semelfectif	Elle a dormi pendant deux heures	L'enfant a appelé à deux heures

4. Aspect perfectif / imperfectif

Cette opposition est tout à fait centrale. Précisons la terminologie : on verra qu'il y a des aspects de type quantitatif qui se rapprochent de cette notion qualitative. On va réserver le couple **perfectif / imperfectif** pour les informations de type lexical, c'est-à-dire contenues dans le sémantisme du verbe. Etymologiquement, *perfectum*

vient du latin : "fait de bout en bout" et *im* (négation) : qui n'est pas fait de bout en bout. En deux mots et en rappel, les perfectifs sont donc des verbes dont le sens implique nécessairement un terme : par exemple *fermer*. Ces verbes sont des verbes dont le déroulement du procès va transformer la situation initiale, c'est-à-dire la situation avant le procès.

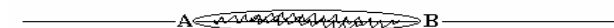
Attention : Dans *Je ferme la porte*, le procès n'est pas donné comme fait de bout en bout, mais le verbe reste perfectif, même si l'aspect est inaccompli.

Donc, rappelons-le, le perfectif est un verbe qui, indépendamment de tout effet extérieur, comporte un terme nécessaire.

On va ici distinguer le terme qui est la clôture nécessaire impliquée à chacun des bouts du procès (terme initial et terme final) par le sens du verbe, auquel on va opposer le mot de limite qui sera réservé à une interruption arbitraire du procès, due au fait que toute action humaine ne saurait durer indéfiniment.

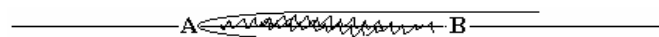
Ces remarques étant faites, on peut tenter des représentations des perfectifs et imperfectifs.

5. Représentation graphique



Je ferme la porte ; il est entré

Fermeture. Résultat différent du procès : le résultat change le monde.



Il travaille ; il admire son père

Limite arbitraire : pas de résultat.

On a parfois des hésitations sur la valeur perfective ou imperfective d'un lexème.

6. Test du passé composé

On peut appliquer un petit test avec le passé composé. Le passé composé est un temps qui exprime soit un accompli du présent, soit une valeur temporelle de passé très claire avec une vision globale du procès (emploi du passé simple).

On pourra donc pour les verbes perfectifs adjoindre facilement le circonstant "maintenant" au passé composé, tandis que pour les verbes imperfectifs on pourra plus facilement adjoindre l'adverbe "longtemps".

vendre : Il a maintenant vendu sa maison (*longtemps) ;

fermer : Il a maintenant fermé la porte (*longtemps) ;

aimer : Il a longtemps aimé cette femme (maintenant : sens perfectif)

Cette notion est donc importante car elle explique des contraintes.

On voit avec ces exemples qu'il y a des affinités entre certains aspects inclus dans le sens du verbe et certains emplois de tiroirs compte tenu de la valeur aspectuelle des tiroirs employés.

Conclusion

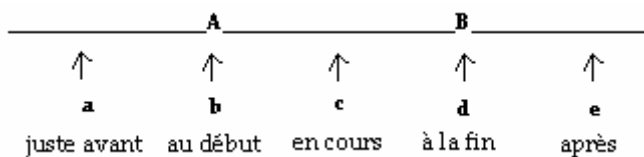
En conclusion, on peut dire que les modes de déroulement du procès sont toujours exprimés de façon complexe, et parfois amenant des contradictions, par des marques :

- **lexicales** (données par la base) ;
- **grammaticales** (portées par le morphème verbal) ;
- **contextuelles** (données par des éléments de complémentation).

III. Etude aspectuelle quantitative

C'est beaucoup plus simple.

Le déroulement du procès peut être envisagé en cinq points remarquables :



Dans ce schéma, chaque petite flèche a un point de visée, c'est-à-dire l'étape de déroulement qui est envisagé dans le discours du locuteur.

Les différents aspects

1. Marquage par semi-auxiliaire

- **étape a** : antérieur au procès ou préparatoire au procès : aspect prospectif ou préparatif

être sur le point de ; *aller* ; *être pour* (français régional) ; *se préparer à* + INFINITIF

- étape b** : aspect **inchoatif** ou **ingressif**
commencer à ; *se mettre à* + INFINITIF
- étape c** : c'est qu'il y a pléthore de mots et qu'il est parfois difficile de dire si ces mots ont bien le même sens d'un auteur à l'autre
 - aspect **sécant** (vient de *secare* : « couper » voir *sécateur*) : on coupe le procès en cours de déroulement ;
 - aspect **tensif** : le procès est sous tension ;
 - aspect **inaccompli**, qui n'est pas achevé, donc qui est en cours (c'est le terme qu'on retiendra) ;
 - aspect **inspectif** : on regarde à l'intérieur du procès en cours.
être en train de ; *être après* (français régional) + INFINITIF
- étape d** : aspect **terminatif** : le procès se termine, le terme final se rapproche
cesser de ; *finir de* + INFINITIF
- étape e** : ici aussi, beaucoup de termes qui sont en opposition à l'aspect c, puisque les étapes c et e sont les plus marquées du point de vue de la morphologie (aspect **non sécant**, **extensif**, **résultatif**, qu'on trouvera souvent pour les verbes perfectifs puisqu'ils entraînent un changement du monde) ; on retiendra le terme d'**accompli**
venir de + INFINITIF

On vient de voir ici le système de marquage de l'aspect par les semi-auxiliaire, mais il existe aussi un système de marquage intégré à la conjugaison.

Rappel : Définition de semi-auxiliaire : c'est un verbe utilisé en dehors de son sens plein pour donner une valeur qui appartient spécifiquement au verbe. Le semi-auxiliaire peut être de mode (*pouvoir*, *devoir*, etc.), de temps ou d'aspect. Ces semi-auxiliaires aspectuels sont simple (une seule unité : *aller*) ou composés (*être en train de*). On peut parler dans ce dernier cas de locution auxiliaire ou de périphrase d'auxiliation.

2. Marquage par morphème de conjugaison

Dans la pratique, ces semi-auxiliaires marquant l'aspect vont porter des marques temporelles avec des morphèmes de conjugaison. C'est comme ça qu'on va obtenir des valeurs d'aspect et des valeurs temporelles. Mais ces morphèmes sont également porteurs d'aspect et c'est pour ça qu'on va retrouver des impossibilités, quand la valeur d'aspect de l'auxiliaire et la valeur d'aspect du morphème sont incompatibles.

Comment procéder pour faire une représentation conjointe du temps et de l'aspect ?

- regarder la valeur d'époque de l'auxiliaire ;
- placer le procès sur l'axe temporel ;
- indiquer par une flèche le point de visée du locuteur, c'est-à-dire le petit morceau de procès sur lequel le locuteur insiste.

Exemple avec l'aspect a :

- aspect a : semi-auxiliaire *aller*, *être sur le point de*

Dans le passé : -----A-----B-----T_o-----
 a

Il allait écrire

Il a été sur le point d'écrire

Il fut sur le point d'écrire

* *Il alla écrire (aller reprend sa fonction de verbe plein)*

Dans le présent : -----T_o-----A-----B-----
 a

Il va écrire

Il est sur le point d'écrire

Dans le futur : -----T_o-----A-----B-----
 a

Il sera sur le point d'écrire

* *Il ira sur le point d'écrire (aller reprend sa fonction de verbe plein)*

Il existe d'autres impossibilités avec l'aspect c par exemple :

Dans le passé : $\text{-----A-----B-----T}_o\text{-----}$
c

- Il était en train de déjeuner*
- * *Il fut en train de déjeuner*
- * *Il a été en train de déjeuner*

Avec le passé simple, la valeur est contractante, punctualisante, et la saisie globale alors que l'imparfait a pour vocation de dilater le temps.

Or *être en train de* est aussi une manière de dilater la durée du procès, l'incompatibilité est donc compréhensible. Ce qui nous amène à envisager un autre aspect : l'aspect global.

3. L'aspect g : l'aspect global

Il s'agit surtout du passé simple. L'action est envisagée comme un tout. On trouve ce genre de vision dans des textes de type narratif (récits d'événements).

Représentation

$\text{-----A-----B-----T}_o\text{-----}$

Il l'étrangla : Pas d'ouverture possible, le procès est clos.

Comparons avec

Il l'étranglait.

Récapitulons

Les difficultés liées à l'étude de l'aspect :

- Pour vous, l'étude de l'aspect est un savoir complément nouveau, donc un bagage terminologique nouveau ;
- L'aspect n'est pas une notion facile, elle demande un changement d'optique : il ne faut plus considérer le niveau temporel qui est le seul que vous avez jusqu'à présent étudié.

En résumé, **est aspectuel tout ce qui peut donner des indications sur le mode de déroulement du procès :**

- **aspect qualitatif** : comment se déroule-t-il ?

1. *Le pétard éclate* ;
2. *Le pétard n'en finit pas d'éclater.*

Le temps est le même, pas l'aspect ; en 1. l'aspect est ponctuel ; en 2. il est duratif.

Soit un procès $\text{-----} | \text{---T}_o\text{---} | \text{-----}$
 rétréci en 1. $\text{-----} | \text{-T}_o\text{-} | \text{-----}$
 dilaté en 2. $\text{---} | \text{-----T}_o\text{-----} | \text{---}$

- **aspect quantitatif** : étape de déroulement
(sur quelle étape de déroulement je veux mettre l'accent ?)

$\text{-----A-----T}_o\text{-----}$
a

Le pétard commence à éclater

L'aspect est donc bien un regard sur le procès ou sur un petit bout du procès, une de ses étapes. De toute façon, l'aspect est un effet de zoom sur l'axe temporel, un photographie rapprochée.

La notion d'aspect est difficile en français parce qu'elle n'est pas marquée de façon uniforme.

- marques morphologiques, confondues avec les marques temporelles

Maintenant je mange $\text{-----} | \text{-----T}_o\text{-----} | \text{-----}$
Maintenant j'ai mangé $\text{-----} | \text{-----T}_o\text{-----} | \text{-----}$

- élément de complémentation

Les indications aspectuelles sont données par le contexte

Le facteur fait sa tournée à 2 heures ;

Le facteur fait sa tournée en 2 heures.

- par le sémantisme du verbe lui-même

dormir / s'endormir

courir / accourir (= venir en courant)

- par des locutions auxiliaires

s'endormir peut être paraphrasé par *se mettre à dormir*, par exemple.

Mais le fait qu'on puisse marquer avec la langue ces différentes visions du procès prouve que l'aspect est une catégorie linguistique.

Enfin le domaine est un savoir en construction, ce qui est plutôt positif : cela doit aiguïser la réflexion, amener à discuter les concepts et à trouver d'autres organisations du savoir.

L'INDICATIF

1. LES TIROIRS DE CONJUGAISON

Les tiroirs usuels de l'indicatif

L'indicatif présente pour la voix active cinq formes simples auxquelles correspondent cinq formes composées, et pour la voix passive cinq formes composées auxquelles correspondent cinq formes surcomposées.

Voix active		Voix passive	
Forme simple	Forme composée	Forme composée	Forme surcomposée
Présent je <i>prie</i>	Passé composé j' <i>ai</i> <i>parié</i>	Présent je <i>suis</i> <i>consulté</i>	Passé composé j' <i>ai</i> <i>été</i> <i>convoqué</i>
Imparfait tu <i>commençais</i>	Plus-que-parfait tu <i>avais</i> <i>prié</i>	Imparfait tu <i>étais</i> <i>photographié</i>	Plus-que-parfait tu <i>avais</i> <i>été</i> <i>malmené</i>
Passé simple il <i>naquit</i>	Passé antérieur il <i>fut</i> <i>parti</i>	Passé simple il <i>fut</i> <i>applaudi</i>	Passé antérieur il <i>eut</i> <i>été</i> <i>adopté</i>
Futur simple nous <i>courrons</i>	Futur antérieur nous <i>serons</i> <i>revenus</i>	Futur simple nous <i>serions</i> <i>craints</i>	Futur antérieur nous <i>aurons</i> <i>été</i> <i>pris</i>
Conditionnel présent vous <i>mangeriez</i>	Conditionnel passé vous <i>auriez</i> <i>su</i>	Conditionnel présent vous <i>seriez</i> <i>vus</i>	Conditionnel passé vous <i>auriez</i> <i>été</i> <i>poussés</i>

Certaines formes de conjugaison surcomposées ont disparu de la langue courante ou sont d'un emploi archaïsant :

Passé surcomposé

Quand il *a eu quitté* ses parents ...

Plus-que-parfait surcomposé

Après qu'il *avait eu rapporté* le coffre, l'homme s'était lancé dans sa chambre.

Futur antérieur surcomposé

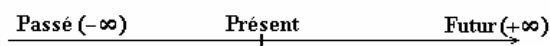
Il *aura eu* vite *fait* cela.

Conditionnel surcomposé

Sans lui, j'*aurais eu dîné* de meilleure heure.

2. LES VALEURS DES TEMPS

On représente généralement le temps par un axe orienté vers la droite et coupé en son milieu par un point représentant le présent, et qui correspond au moment où le locuteur prend la parole.



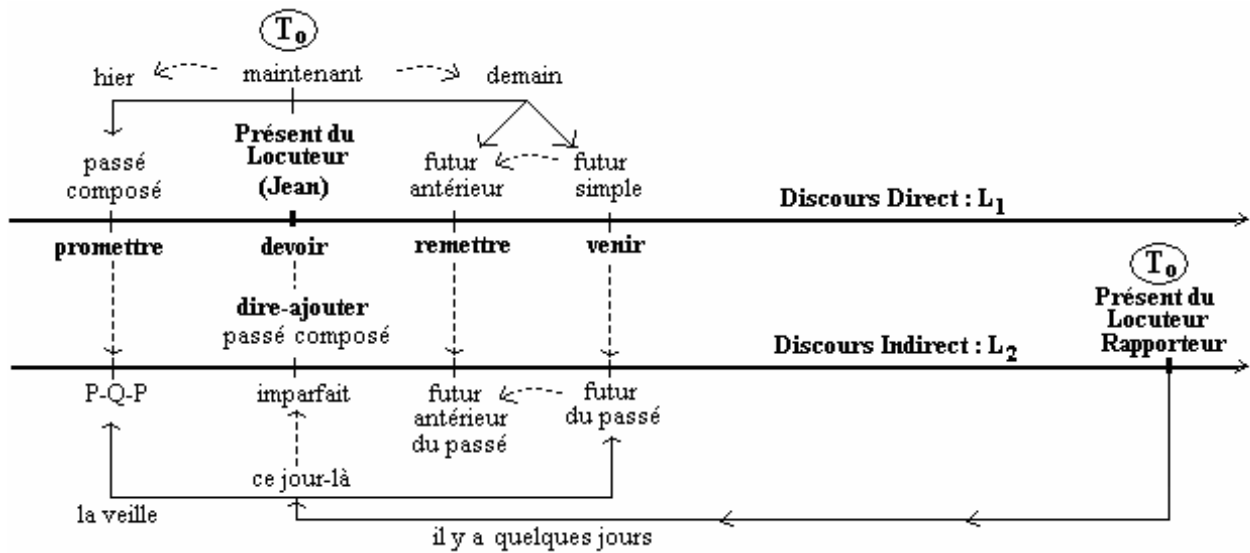
Cependant, il ne faut pas confondre les dénominations des temps de la conjugaison avec les valeurs temporelles qu'expriment ces temps dans le discours.

Le schéma suivant tente de visualiser les transformations opérées lors du passage du discours direct au discours indirect, ce qui permet de comprendre le système temporel du français.

(Jean, l'auteur du Discours Direct = L₁ et le rapporteur = L₂)

D.D. : Il y a quelques jours, Jean m'*a dit* : «Je *viendrai* demain quand tu m'*auras remis* le dossier. Je *dois* maintenant terminer le travail que j'*ai promis* à Paul hier.»

D.I. : Il y a quelques jours, Jean m'*a dit* qu'il *viendrait* le lendemain quand je lui *aurais remis* le dossier. Il *a ajouté* qu'il *devait* ce jour-là terminer le travail qu'il *avait promis* à Paul la veille.»



3. LES RELATIONS DE TEMPS

A la suite d'E. Benveniste, on distingue théoriquement deux types de textes : le « discours » et le récit historique ou « histoire ».

- Le *discours* emploie librement toutes les formes personnelles du verbe (*je, tu, on, nous, vous*), la relation interpersonnelle (locuteur ↔ allocutaire), explicite ou non, est présente partout. Le registre des temps verbaux comprend le *présent*, le *passé composé* et le *futur*.

- Dans le *récit historique*, le narrateur n'intervient pas : il y a absence de personne, donc absence d'énonciation. Pour les tiroirs verbaux, on trouve le *passé simple*, temps du récit par excellence, l'*imparfait*, le *plus-que-parfait* et le *prospectif* (*aller* ou *devoir* + *infinitif*). Pour la conjugaison, c'est la non-personne *il* seulement.

Cependant dans la réalité des textes, les choses ne sont pas aussi tranchées

- Les tiroirs simples, *non-accomplis*, indiquent une action en train de s'accomplir, suppriment la distance entre les deux *je* (sujet de l'énoncé et sujet de l'énonciation). Le sujet parlant s'implique dans son énoncé : il y a énonciation, donc discours
- Les tiroirs composés indiquent aussi l'*accompli* ou l'*antériorité* par rapport à une autre action :

Passé composé → antérieur au présent : Quand il *a écrit* une lettre, il l'*envoie*
 P-Q-P → antérieur au l'imparfait : Quand il *avait écrit* une lettre, il l'*envoyait*
 Passé antérieur → antérieur au passé simple : Quand il *eut écrit* une lettre, il l'*envoya*
 Futur antérieur → antérieur au futur : Quand il *aura écrit* une lettre, il l'*envoiera*

Les temps composés, exprimant l'antériorité, se répartissent comme les temps simples entre le discours et le récit historique.

4. LES VALEURS DES TIROIRS DE L'INDICATIF

4.1. Les tiroirs simples

4.1.1. Le présent de l'indicatif

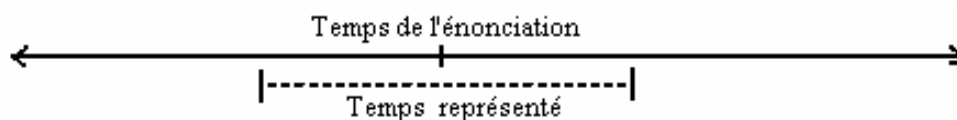
4.1.1.1. Le **présent de la parole**, appelé également «*présent de l'énonciation*», est le moment où l'énonciateur parle effectivement. Comme les embrayeurs, il ne peut se comprendre que par rapport à la situation d'énonciation. Les verbes performatifs, comme *remercier, jurer, saluer*, quand ils sont conjugués au présent de l'indicatif, à la première personne du singulier, ont la particularité d'accomplir, au moment de leur énonciation, l'acte qu'ils énoncent.

4.1.1.2. Ce temps ne correspond pas forcément au(x) temps de l'énoncé. En effet, dans la phrase

Tu me **remercies** et je ne sais pas pourquoi,

l'acte auquel réfère le remerciement n'est pas exactement contemporain à la parole. Le temps auquel réfère le présent est le plus souvent plus étendu que l'acte d'énonciation. C'est le **présent dilaté**.

Sophie **a** les yeux bleus
 Elle **parle** au téléphone
 Tu me **brises** le cœur



4.1.1.3. Le présent peut également être décalé par rapport à son énonciation. Seule la situation d'énonciation est à même d'aider à l'interpréter. Ce décalage concerne :

a) Le présent qui déborde sur le passé ou sur le futur

Sophie **se marie** cet été

Ne t'en vas pas, il **arrive**

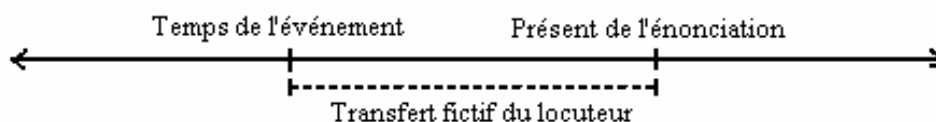
Ces valeurs sont obtenues également avec les semi-auxiliaires temporels «aller + infinitif» et «venir de + infinitif».

b) **Le présent historique**

Il se reconnaît généralement au fait qu'il est le plus souvent accompagné d'un repère temporel précisant à quelle époque se situe l'événement relaté :

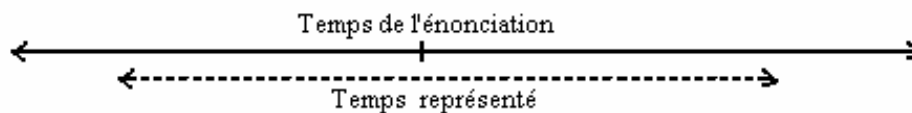
*À l'automne de l'année 1095, le pape Urbain II **est** en Auvergne [...], il **parcourt**, en grande pompe, le Sud de la Gaule, il s'y **sent** à l'aise.*

Le locuteur, ici un historien, feint de rendre son énonciation contemporaine des faits racontés pour rendre l'histoire aussi vivante que si elle se déroulait sous les yeux du lecteur.



Cette dilatation peut être si étendue que l'acte d'énonciation n'a plus d'importance pour déterminer le temps auquel le présent réfère. Dans la phrase

La terre **tourne**



Il s'agit là du **présent de vérité générale** ou **présent gnomique**, il est vrai dans tous les temps, indépendamment de toute énonciation.

4.1.2. L'Imparfait

L'Imparfait est le temps de la description dans le passé. Dans le cas du *discours*, il indique en même temps que la proposition est présentée comme ayant été vraie à un moment du passé, et que sa vérité est niée pour le moment où se situe l'énonciation. En revanche, dans le cas du *récit*, il marque, purement et simplement, que la proposition est présentée comme vraie au moment du procès rapporté au passé simple.

4.1.2.1. Valeurs temporelles

- La description dans le passé
- l'imparfait du Discours Indirect : valeur du présent
Discours Direct : Il m'a dit : "Je **suis** heureux."
Discours Indirect : Il m'a dit qu'il **était** heureux.

4.1.2.2. Valeurs modales

- L'atténuation
 Vous **disiez**...?
- L'imparfait hypothétique
- l'irréel du présent
 S'il **faisait beau** (aujourd'hui), je serais à la piscine.
- l'éventualité
 S'il **faisait beau** (demain), j'irais à la piscine.

4.1.2.3. Valeurs aspectuelles

- Le déroulement indéfini dans le passé
 Les voyageurs **montaient** dans l'autobus.
- La répétition, l'habitude
 Le soir (chaque soir), il **se couchait** à huit heures.
- L'imminence (une action qui aurait été sur le point de se produire au passé)
 Un pas de plus et le train **l'écrasait**.
- Seule une partie du procès est déjà accomplie ; le processus pouvant être interrompu à tout moment
 Quand je suis arrivé, Paul **partait**.
 Paul **partait** quand je le retins pour lui dire

4.1.3. Le Passé Simple

Le passé simple est le temps du récit. Son emploi est exclusif à l'écrit. Le début et la fin du procès sont saisis

d'une manière globale (≠ l'imparfait) même pour les verbes imperfectifs comme *habiter*.

4.1.3.1. Valeurs temporelles

- Une action, un événement situé dans le passé
- Un récit historique (rapport d'événements)

4.1.3.2. Valeurs aspectuelles

- L'aspect ponctuel
En voyant le loup, il *courut* se cacher.
- L'aspect durable
Il *marcha* longtemps avant d'apercevoir les lumières du village.
- La successivité
Il *tomba, se releva* et *se remit* à courir

4.1.4. Le Futur Simple

L'événement est présenté comme postérieur à l'énonciation : le locuteur déplace son point de vue dans l'avenir. Le futur [r] entretient avec le présent une relation de contiguïté : ses désinences sont des désinences du présent.

1.4.1. Valeurs temporelles

- Une action ultérieure par rapport au présent de l'énonciation
- Une action ultérieure par rapport à un Présent historique

4.1.4.2. Valeurs modales

- Futur catégorique
Paul *partira* cet été pour Genève.
- Le conseil, l'ordre
Vous *passerez* au bureau.
- action fatale à venir
Bientôt tu *seras* à ma merci.
- La promesse
Viens chez moi, je te *ferai* écouter ma collection de disques.
- L'affirmation atténuée
Je vous *serai* très obligé de.

4.1.4.3. Valeurs aspectuelles

- aspect non accompli
- aspect itératif
L'enfant *dira* encore des bêtises.

4.1.5. Les formes en (-rais)

Il est désormais courant de distinguer d'un côté le *conditionnel* (ou futur hypothétique) et de l'autre le *futur du passé*.

Si elle venait, je *m'en irais*

Je sais qu'il *viendra* → Je savais qu'il *viendrait*

4.1.5.1. Le Conditionnel Présent

Appelé également *futur hypothétique*, ce tiroir ne s'appuie sur aucune réalité présente mais sur un passé qui s'éloigne et sur lequel on n'a aucun contrôle. Il a une valeur temporelle moindre que sa valeur modale.

4.1.5.1.1. Valeurs temporelles

- Un fait (conjoncturel)
- dans le présent
Si j'étais Dieu, j'*aurais pitié* du cœur des hommes.
- dans le futur
Une expédition *partirait* bientôt pour le désert ;
S'il faisait beau demain, j'*irais* à la piscine.

4.1.5.1.2. Valeurs modales

- la possibilité, l'éventualité
D.I. : les forces *seraient* intervenues (sous-entendu "selon X).
- la politesse
Je *voudrais* vous poser une question délicate.
- le procès est une condition non réalisée (irréel)
Si j'avais six semaines, je *terminerais* mon roman.

4.1.5.2. Le Futur du Passé

Subordonnée à un imparfait, la forme en (-rais) perd son sens de l'hypothèse au profit de la valeur du futur et

de la certitude.

4.1.5.2.1. Valeur temporelle

- un fait futur (postérieur) par rapport à un moment passé
Discours Indirect : Il déclara qu'il *viendrait* le lendemain.

4.1.5.2.2. Valeur aspectuelle

- Un procès non accompli encore au moment du procès principal

4.2. Les tiroirs Composés

4.2.1. Le Passé Composé

Morphologie du verbe : auxiliaire *être* ou *avoir* au présent + *participe passé*

Le Passé Composé est le tiroir du récit. Il est employé aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.

4.2.1.1. Valeurs temporelles

- Une action, un événement est situé dans le passé

- proche

- lointain

- Un récit de Faits-divers
- Un fait futur
J'*ai fini* dans dix minutes (dans dix minutes j'aurai terminé).
- Un fait hypothétique futur, antérieur à un autre fait au futur
Si, dans deux heures, la fièvre *a monté*, vous me rappellerez
- Le passé historique

4.2.1.2. Valeurs aspectuelles

- L'aspect achevé, accompli, au moment de la parole
- L'action a commencé au passé mais son résultat se fait encore sentir au présent
- La rapidité, l'instantanéité
Déjà, il *a grimpé* sur l'arbre

4.2.2. Le Plus-que-parfait

Morphologie du verbe : auxiliaire *être* ou *avoir* à l'imparfait + *participe passé*

4.2.2.1. Valeurs temporelles

- Une action antérieure à une autre action au passé
- Le plus-que-parfait du Discours Indirect
Discours Direct : Il m'a dit : "J'*ai reçu* une lettre de mon ami français."
Discours Indirect : Il m'a dit qu'il *avait reçu* une lettre de mon ami français.

4.2.2.2. Valeurs modales

- L'atténuation
Vous *aviez dit*...?
- Le plus-que-parfait hypothétique (l'irréel du passé)
S'il *avait fait beau* (hier), je serais allé à la piscine.

4.2.2.3. Valeur aspectuelle

- L'aspect accompli, achevé dans le passé

4.2.3. Le Passé Antérieur

Morphologie du verbe : auxiliaire *être* ou *avoir* au passé simple + *participe passé*.

Comme le passé simple, il est propre à l'écrit.

4.2.3.1. Valeur temporelle

- Une action antérieure à une autre action passée (généralement au passé simple)
Quand il *eut terminé* son déjeuner, il nous reçut.

4.2.3.2. Valeur aspectuelle

- procès achevé par rapport à un autre passé

4.2.4. Le Futur Antérieur

Morphologie du verbe : auxiliaire *être* ou *avoir* au futur simple + *participe passé*

4.2.4.1. Valeur temporelle

- Une action à la fois future par rapport au présent et antérieure par rapport à une autre action au futur.

4.2.4.2. Valeur aspectuelle

- L'accompli au futur : l'énonciateur se place, par anticipation, au futur (futur simple)

4.2.4.3. Valeur modale

- l'improbable
Ce problème ne m'*aura pas donné* beaucoup de mal.

4.2.5. Le Conditionnel Passé

Morphologie du verbe : auxiliaire être ou avoir au conditionnel présent + *participe passé*

4.2.5.1. Valeurs temporelles

- Un fait imaginaire concernant le passé
Un accident *aurait eu lieu* hier soir.
- Un fait désiré au futur proche
J'aurais aimé vous voir ce soir.

4.2.5.2. Valeurs modales

- Un fait éventuel dans le passé (irréel du passé)
Si *j'avais eu* six semaines, je *aurais terminé* mon roman.
- Un fait probable dans le passé

La majorité sortante conserverait le pouvoir et l'opposition *aurait été* largement *battue*.

- L'atténuation d'un ordre ou d'une demande
J'aurais voulu des renseignements sur ce projet.

LE SUBJONCTIF

1.- Les tiroirs du subjonctif

Le subjonctif possède quatre tiroirs :

<i>subjonctif présent</i>	que je <i>parte</i>	que je <i>fasse</i>
<i>subjonctif passé</i>	que je <i>sois parti</i>	que j' <i>ais fait</i>
<i>subjonctif imparfait</i>	que je <i>partisse</i>	que je <i>fisse</i>
<i>subjonctif plus-que-parfait</i>	que je <i>fusse parti</i>	que j' <i>eusse fait</i>

Notons que l'oral n'utilise que les deux premiers tiroirs alors que l'écrit dispose des quatre formes.

Comme les deux autres modes, le subjonctif permet d'exprimer l'opposition **accompli / non accompli** :

1. Je veux que tu *viennes*.

2. Je veux que tu *sois arrivé*.

En 1., j'envisage l'action exprimée par le verbe, ce qu'on appelle le procès comme en cours de déroulement. Je le souhaite en train de venir : c'est le **non accompli**.

En 2., le procès est envisagé comme complètement déroulé, je souhaite que le procès arriver soit déjà **accompli**.

2.- Le subjonctif attendu dans la subordonnée

Les **règles d'emploi du subjonctif sont plus strictes que celles pour l'indicatif**. En effet, les possibilités d'expression sont moins grandes avec les tiroirs du subjonctif étant donné que le subjonctif ne donne pas d'indications temporelles. Il convient de distinguer avec le subjonctif la langue parlée et la langue écrite, car elles ne l'utilisent pas de la même façon :

- Dans **la langue parlée**, il n'existe que **deux formes**, une forme simple et une forme composée :

présent : il faut que vous *finissiez* ;

passé : il faut que vous *ayez fini* avant midi.

Ces deux formes s'opposent par l'aspect ; la seconde marquant l'accompli et étant donc susceptible de marquer l'antériorité :

Pourvu qu'il ne *pleuve* pas ! / Bien que j'*ai pris* mon parapluie...

- Dans **la langue écrite**, il existe **quatre formes** : deux simples (présent et imparfait) auxquelles correspondent deux formes composées (passé et plus-que-parfait). Comme à l'oral, les formes composées expriment l'aspect accompli.

Voici ce que cela donne sous forme de tableau :

3.- Usages quotidiens (français oral)

Vb principal au	Vb de la subordonnée au	Valeur	Exemples
Présent	subjonctif présent	simultanéité / postériorité	Je souhaite qu'il <i>finisse</i> (demain)
	subjonctif passé	antériorité / postériorité	Je souhaite qu'il <i>ait fini</i> (hier)
Futur	subjonctif présent	simultanéité / postériorité	Tu regretteras qu'il <i>parte</i>
	subjonctif passé	antériorité / postériorité	Tu regretteras qu'il <i>soit parti</i>
Passé	subjonctif présent	simultanéité / postériorité	Je souhaitais que <i>vous veniez</i>
	subjonctif passé	antériorité / postériorité	Je souhaitais que vous <i>soyez venu</i>

4.- Usages soutenus, littéraires (français écrit)

Voici, à titre indicatif, ce qu'en disent quelques grammairistes :

- « *L'usage surveillé continue d'utiliser l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif quand le verbe de la principale est au passé.* » (La grammaire d'aujourd'hui, Arrivé, Gadet, Galmiche) ;
- « *L'imparfait et le plus-que-parfait ne se rencontrent que dans l'usage écrit surveillé, et presque exclusivement à la 3^{ème} personne.* » (Grammaire Larousse) ;
- « *Dans le registre le plus tenu de la langue écrite, le subjonctif offre même un double système de formes dont le choix est indexé sur l'époque du repère de la principale [...] l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif sont utilisés quand le repère principal est au passé.* » (Le code du français courant, Bonnard).

Pour cette grammaire, « il est donc interdit d'écrire : *Paul approuva que nous ayons déjeuné avant lui.* Il faudrait donc écrire : *Paul approuva que nous eussions déjeuné avant lui.* »

On aura donc le tableau suivant :

Repères dans la principale	Mode dans la subordonnée
Présent Futur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ soit <i>subjonctif présent</i> (postériorité ou simultanéité) ▪ soit <i>subjonctif passé</i> (antériorité ou postériorité) en fonction des repères temporels
Passé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ soit <i>subjonctif imparfait</i> (postériorité ou simultanéité) ▪ soit <i>subjonctif plus-que-parfait</i> (antériorité ou postériorité)

1.- Je souhaitais qu'il finît / qu'il eût fini

2.- Tu as regretté (ou Tu regrettais) qu'il partît / qu'il fût parti

3.- Je souhaitais (ou J'avais souhaité) que vous vinssiez / que vous fussiez venus

Ceci étant la norme, vous pouvez toujours vous en tirer en la contournant. Les 1ères et 2èmes personnes étant les plus bizarres, vous pouvez utiliser des périphrases :

- Je regrettais que vous *partissiez* / que tu *partisses*

- Je regrettais de vous *voir partir* / de te *voir partir*

- Je regrettais que vous *fussiez partis* / vous *voir partir*

5.- Quelques remarques sur la morphologie de deux formes simples du subjonctif

Pourquoi la 3^{ème} personne du singulier est-elle la plus employée et paraît-elle la moins barbare ? Peut-être parce qu'elle est homophone de la 3^{ème} personne du singulier du passé simple. Homophone mais pas homographe, l'orthographe distinguant ces formes au moyen d'un accent circonflexe et d'un "t" s'il n'y en a pas au passé simple :

Il *partit* / qu'il *partît*

Il *déjeuna* / qu'il *déjeunât*

Les autres formes sont construites sur la base du passé simple (voyelle comprise) + phonème [s] (+ phonème [j]) aux personnes 4 et 5 (nous et vous)) + morphème de la personne :

Que je parti + [s] + [B] **parti-ss-e**

Que tu parti + [s] + [B] **parti-ss-es**

Que ils parti + [s] + [B] **parti-ss-ent**

Que nous parti + [s] + [j T] **parti-ss-ions**

Que vous parti + [s] + [j e] **parti-ss-iez**

Le phonème [s] est orthographié par "ss" quel que soit son environnement

Je souhaitais qu'ils *vinssent*

Les formes composées (plus-que-parfait) sont formées avec les imparfaits du subjonctif des deux auxiliaires possibles (**être fusse** et **avoir eusse**) suivis du participe passé du verbe.

II. EMPLOI DES TIROIRS DU SUBJONCTIF

a) Valeurs chronologiques et aspectuelles

- Les tiroirs du subjonctif ne portent pas avec eux les marques temporelles à proprement parler. Ceci s'explique par le fait que le subjonctif est un mode d'interprétation du procès et non un mode d'actualisation des procès.

1. *Je vais au marché*

2. *Que j'aille au marché !*

En 1., on est clairement dans une époque présente alors qu'en 2., l'époque n'importe pas vraiment, ce qui importe, c'est que le « je » qui parle met en doute le procès « aller » (quelle idée !). Il interprète le procès, il modalise son énoncé par rapport à une assertion, il émet un doute sur la réalisation du procès.

- Donc, le plus souvent, quand il y a valeur d'époque, il s'agit de **valeurs chronologiques**, c'est-à-dire de **valeurs temporelles relatives**, dans des subordonnées, la valeur d'époque étant donnée par le verbe de la principale :

- en terme de **postérité** (tiroirs simples)
- en terme de **simultanéité** (tiroirs simples)
- en terme de **d'antériorité** (tiroirs composés)

- Ensuite, le subjonctif comporte **quatre tiroirs** dont deux (subjonctif imparfait et plus-que-parfait) ne sont utilisés que très rarement à l'oral. On les rencontre surtout à l'**écrit**, dans une **langue soutenue** et presque exclusivement à la 3^{ème} personne. Les 1^{ère} et 2^{ème} personne (singulier et pluriel) ont un aspect suranné et relèvent souvent d'un **emploi ludique**, car la morphologie de ces personnes fait parfois rire (*Pas croyable, l'eusses-tu cru ?*)

- Enfin, ces valeurs chronologiques se doublent de **valeurs aspectuelles**, comme c'est le cas dans les **jeux**

d'opposition entre les formes simples et les formes composées dans le système verbal du français. Les formes simples vont correspondre à un **aspect non accompli**, c'est-à-dire que le procès est envisagé **en cours de déroulement** (*je regrette qu'il parte*). De la même façon, les formes composées vont permettre d'envisager le **procès comme accompli**, c'est-à-dire une action, un processus, dont le **déroulement n'est plus en cours**. Le regard du locuteur se place après ce déroulement (*je regrette qu'il soit parti*)

b) Les valeurs modales et syntaxiques du subjonctif

Le subjonctif a été défini comme étant à même, du point de vue de son sens profond, **d'exprimer certaines modalités où le procès est envisagé comme virtuel**. Cependant, le subjonctif est également le mode de la subordination. Le mot même de *subjonctif* vient du latin *subjunctivus* «attaché sous..., subordonné» [de *subjunctum*, substantif verbal de *subjungere*, d'abord «atteler», de *sub-*, et *jungere* «joindre»]. C'est la fonction profonde du subjonctif qui explique qu'il ne peut que très rarement apparaître sans "**que**", qui est la conjonction de subordination par excellence. Ainsi le subjonctif est **tirillé entre deux pôles** :

- **exprimer la virtualité d'un procès**, et donc être utilisé avec sa pleine valeur modale ;
- **n'être là que pour indiquer la subordination**, auquel cas il n'est plus qu'une **contrainte syntaxique**.

On va donc observer les emplois du subjonctif dans les propositions indépendantes et dans les propositions subordonnées de façon bien différenciée et on conclura ensuite sur les valeurs possibles qu'on peut attribuer aux emplois du subjonctif.

III. LE SUBJONCTIF EN INDÉPENDANTE

Employé seul, c'est-à-dire dans une proposition indépendante, le subjonctif peut permettre d'exprimer certaines modalités :

- **modalité volitive** (valeur impérative) pour lequel il est apte à combler les trous de la conjugaison de l'impératif :

* En va-tu / Qu'il s'en aille !

- **modalité volitive (valeur optative)**

Qu'il me pardonne !

Je souhaite qu'il me pardonne.

C'est dans l'expression de cette valeur optative qu'on rencontre des emplois figés du subjonctif, c'est-à-dire sans l'utilisation de "**que**" :

Vive le roi ! Vivent les vacances ! Plaise au Ciel que... !

- **modalité exclamative** :

Moi héron, que je fasse une si pauvre chère ! Que je fasse ça !

L'emploi du subjonctif en indépendante, même s'il n'est pas très fréquent, consiste donc à utiliser ce mode avec sa pleine valeur modale, apte à exprimer certaines modalités. On peut rattacher à ces emplois **l'emploi dans les systèmes hypothétiques** car dans le système hypothétique comme dans les indépendantes, la valeur du mode n'est pas conditionnée par un élément du contexte. Dans ce cas, **le subjonctif garde sa pleine valeur modale** :

1. Qu'il vienne et il aura affaire à moi.

2. S'il vient, il aura affaire à moi.

En **1.**, le subjonctif assure l'expression de l'hypothèse, en **2.**, l'hypothèse est explicitée par "**si**" et du coup l'indicatif est requis.

On trouve aussi l'expression de l'hypothèse dans la formule "**soit**" (*Soit un triangle...*)

1.- LE SUBJONCTIF EN SUBORDONNÉE

On va distinguer entre différents types de subordination, les conjonctives pures, les conjonctives circonstancielles et les relatives.

a.- LES CONJONCTIVES PURES

Dans les subordonnées conjonctives pures, le subjonctif est particulièrement adapté lorsque le verbe de la principale suggère que le procès n'est pas posé mais envisagé. Quand il se situe dans le virtuel et non dans l'actuel. Quand il fonctionne sur l'affectif et non sur la raison. Car le sens profond du subjonctif est de faire passer le procès du probable au possible, de la raison à l'affectif (*penser / croire ≠ souhaiter / craindre*). On peut résumer cela sous forme de tableau :

<i>affectivité</i> subjonctif	<i>raison</i> indicatif	<i>incertitude</i> subjonctif	<i>certitude/ constatation</i> indicatif
<i>regret</i>	<i>penser</i>	<i>doute</i>	<i>savoir</i>
<i>crainte</i>	<i>croire</i>	<i>attente</i>	<i>voir</i>
<i>souhait</i>	<i>estimer</i>	<i>il est nécessaire</i>	<i>être sûr</i>
<i>désir</i>	<i>espoir</i>		<i>il est probable</i>
<i>volonté</i>			

Remarque 1 : Avec la plupart des verbes à construction impersonnelle, le subjonctif est de mise (il est nécessaire que ; il semble que ; il faut que) ; seules les structures comportant des adjectifs porteurs de certitude ou tendant vers la certitude seront suivis de l'indicatif (*il est vrai que ; c'est sûr que ; il est vraisemblable que*).

Remarque 2 : L'adjonction d'un pronom personnel fait passer la construction du subjonctif à l'indicatif :

1. *Je doute qu'il vous reçoive*

2. *Je me doute qu'il ne me recevra pas*

En 1., le procès qu'il vous reçoive est mis dans le virtuel car il est très hypothétique alors qu'en 2., le procès est dans l'actuel car je suis sûr de sa non réalisation.

De la même façon, l'adjonction de la négation peut faire basculer le procès dans le subjonctif

Je crois qu'il est bête (j'en suis sûr) / Je ne crois pas qu'il soit bête (je ne le pense pas mais je n'en suis pas sûr).

Ainsi il y a un jeu constant entre le subjonctif et l'indicatif suivant que l'on ajoute ou que l'on supprime un élément.

Remarque 3 : Les verbes **espérer** et **imaginer**. Le verbe espérer, bien que faisant partie des verbes de volonté et étant fondé sur l'affectif, n'admet que l'indicatif. Pourquoi ? Parce que le sens profond du verbe espérer autorise cette utilisation : l'espoir est nécessairement fondé sur une situation qui permet cet espoir. Par exemple, un soldat qui ne revient pas de la guerre, on n'a pas de preuve de sa mort, on a donc l'espoir de son retour, même au bout de 15 ans. Et quand le procès n'est plus envisageable on dit « je n'espère plus ».

imaginer : ce verbe a deux sens, soit « supposer », soit « concevoir » (hypothèse). Il est employé dans le sens de « supposer » au mode personnel (J'imagine que tu viendras demain = je suppose que) et dans ce cas là il est suivi de l'indicatif ou à l'impératif dans le sens de « concevoir » (Imagine que tu viennes demain) et dans ce cas il est suivi du subjonctif.

Remarque 4 : **J'ai l'impression que** et **je sens que** sont suivis de l'indicatif car ils relèvent du sixième sens, au-delà de l'analysable et contre toute logique. Il s'agit d'un comportement instinctif dépourvu d'affectivité.

En conclusion, on dira que dans beaucoup de cas, le locuteur a le choix entre le **subjonctif** et l'**indicatif** suivant le désir qu'il a de poser le procès comme **plus ou moins probable** ou **plus ou moins possible** :

Je ne pense pas qu'il *vienne* (= je doute de sa venue)

Je ne pense pas qu'il *viendra* (= je suis sûr qu'il ne viendra pas)

Ainsi, dans les conjonctives on observe que le subjonctif garde le plus souvent sa valeur modale, même si cette valeur est déjà exprimée par le verbe de la principale.

b.- LES RELATIVES

L'emploi du subjonctif dans les relatives est aussi en accord avec sa valeur modale profonde à savoir l'expression d'une possibilité et non pas d'une réalité. Dans les relatives, le subjonctif exprime une sélection dans un inventaire possible, un choix parmi d'autres. Dans :

J'ai une commode qui *a* quatre tiroirs

la commode est une réalité puisque je la possède, j'énonce ses propriétés. Alors que dans :

Je cherche une commode qui *ait* quatre tiroirs

je fais un choix parmi tous les possibles.

Attention, dans

1. Je cherche un appartement qui *est* grand

2. Je cherche un appartement qui *soit* grand

la différence réside dans le fait qu'en 1., la caractéristique "qui est grand" est connue de le locuteur (il en a déjà visité plusieurs) alors qu'en 2., elle n'est qu'une possibilité parmi tant d'autres et a besoin d'être précisée par le locuteur car il ne sait pas si ce type d'appartement existe ou non.

De même, dans

3. C'est la seule personne que je connais ;

4. C'est la seule personne que je connaisse

la différence réside dans le fait qu'en 3., il s'agit d'une affirmation totale non relativisée. En 4., le locuteur, par l'utilisation du subjonctif, se situe par rapport à quelque chose ; son opinion est relativisée : c'est la seule personne qu'il connaisse par rapport au groupe dont il parle.

c.- LES CONJONCTIVES CIRCONSTANCIELLES

La valeur modale du subjonctif qui permet d'exprimer la possibilité est toujours présente. Mais comme le subjonctif est aussi le mode de la subordination, il peut perdre son sens profond, sa pleine valeur modale, et ne devenir qu'une **contrainte syntaxique**, une obligation grammaticale dans laquelle on aurait tort de chercher un sens quelconque. C'est précisément le cas dans certaines propositions subordonnées circonstancielles. On trouve des emplois qui correspondent à leur valeur modale :

actualisation d'un événement : depuis qu'il est arrivé, on discute ;

virtualisation d'un événement : en attendant qu'il vienne, on discute.

Ceci dit, dans de nombreux cas, la valeur modale est tout à fait contestable, et le subjonctif ne paraît plus être dû qu'à **des contraintes syntaxiques**. Des subordonnants comme **jusqu'à ce que** ; **quoique** ; **bien que** ; **sans que** ; **en sorte que** étaient suivis dans la langue classique du XVII^{ème} siècle alternativement du subjonctif et de l'indicatif suivant qu'il s'agissait d'un fait hypothétique, virtuel ou d'un fait constaté. Aujourd'hui, seul le subjonctif est admis :

Bien qu'il *soit parti*, je suis resté (= le procès *partir* est bien réalisé)

Dans le cas où le subjonctif est le seul possible, et que son emploi contredit en quelque sorte sa valeur modale, on dit alors qu'il s'agit d'une pure contrainte syntaxique.

L'évolution de l'utilisation des modes après "**après que**" est à ce titre très révélatrice, la norme étant très fluctuante. On trouve certains dictionnaires qui n'admettent que l'indicatif après "**après que**", ce qui est conforme à la valeur modale de ce mode. Voici un exemple tiré du Grand Robert :

Des années après qu'il *l'eut quitté*... (passé antérieur et non pas subjonctif imparfait)

C'est l'usage préconisé par l'Académie française. Cependant, on trouve chez François Mauriac par exemple, l'utilisation du subjonctif, vraisemblablement par analogie avec "**avant que**" :

Un siècle et demi après que cette parole *ait été prononcée*...

L'utilisation croissante du subjonctif après "**après que**" ne résulte donc que d'une pure valeur syntaxique du subjonctif, valeur syntaxique spécialement importante dans les circonstancielles.

Ainsi, pour résumer les valeurs que l'on peut trouver dans les emplois du subjonctif on peut dire qu'il existe trois cas de figure, qui correspondent à des jeux différents entre la valeur modale et la valeur syntaxique du mode subjonctif.

VI. LES GRANDS TYPES D'UTILISATION

1.- La pleine valeur modale

- lorsque le subjonctif est utilisé en indépendante
- lorsqu'il y a un choix possible entre l'indicatif et le subjonctif

L'idée qu'il *soit* malade m'est insupportable (puisse être)

L'idée qu'il *est* malade m'est insupportable (il l'est)

Ce choix est possible en général avec les verbes subjectifs, c'est-à-dire les verbes spécialisés pour introduire la subjectivité de celui qui parle :

Il semble qu'il *est* juste de dire que

Il semble qu'il *soit* juste de dire que

2.- Harmonisation modale

L'harmonisation modale se rencontre en subordonnée. Il y a en fait harmonisation entre le sens profond du verbe de la principale et l'utilisation du mode subjonctif. Autrement dit, cette harmonisation modale se caractérise par le fait que le subjonctif garde sa valeur modale profonde, mais que son emploi est redondant, la modalité étant exprimée dans le sens du verbe de la principale. On dit alors que le mode subjonctif et la modalité générale de la phrase sont en rapport complémentaire, en général l'emploi du subjonctif est de règle. (modalité volitive : *Je veux qu'il vienne* ; dubitative : *Je doute qu'il vienne*.)

3.- Contrainte syntaxique

L'utilisation du subjonctif contredit sa valeur modale profonde. Le procès au subjonctif n'est ni virtuel, ni mis en doute. Il s'agit alors d'une pure **contrainte syntaxique**. C'est particulièrement le cas dans les subordonnées circonstancielles.

4.- Expression de l'irréel

Dans la langue littéraire, il existe un emploi particulier du subjonctif qui est en accord avec sa valeur modale profonde. C'est l'expression d'un fait réel, par rapport à un repère passé. En latin, l'irréel était exprimé par le subjonctif et il reste quelques vestiges dans la langue française :

S'il *eût travaillé*, il *eût* sans doute réussi

Evidemment, il n'a pas travaillé et il n'a donc pas réussi. On a donc ici un système hypothétique :

hypothèse : il travaille → conséquence : il réussit

Mais c'est dans le passé, c'est donc l'irréel du passé pour lequel la langue littéraire emploie le subjonctif plus-que-parfait, faussement appelé parfois *conditionnel passé 2^{ème} forme*. On l'appelle ainsi, à tort parce qu'en langue orale, on utilise un conditionnel passé :

S'il avait travaillé, il *aurait réussi*.

Documents

LA SYNTAXE

La syntaxe est la branche de la linguistique qui traite de la manière dont les mots peuvent se combiner (se combinent) entre eux pour former des syntagmes et les syntagmes pour former des propositions ainsi que de l'enchaînement des propositions entre elles.

1. La syntaxe dans la grammaire traditionnelle

La *syntaxe* se situe entre le domaine des sons (étudié par la phonologie) et celui du sens (étudié par la sémantique) et entretient des rapports étroits avec les deux.

Le terme *syntaxe* vient du grec et signifie littéralement "arrangement". Traditionnellement, il renvoie à la branche de la grammaire qui traite des façons dont les mots sont arrangés pour transmettre de la signification dans le cadre de la phrase.

Dans la phrase *Elle semble gentille*, il y a des rapports de signification entre *elle*, *semble* et *gentille* qui sont indiqués par l'ordre des mots et en partie par l'accord entre le pronom et l'adjectif.

1.1. La grammaire traditionnelle vient des Grecs. Durant la période de l'Antiquité grecque, la langue est d'abord considérée comme une collection de mots. Platon (V^e siècle av. J.-C.) propose un premier classement en constituants de phrase (*onoma* (sujet) – *rhêma* (prédicat)). Après lui, Aristote (IV^e siècle av. J.-C.), en plus de la distinction entre le *nom* et le *verbe*, propose une troisième partie du discours : les *conjonctions* qui regroupent tout ce qui n'est ni nom ni verbe. On trouve chez lui également la notion de genre "*neutre*" de même que celle de "*temps*" dans les verbes. Les stoïciens (à partir de 300 av. J.-C.) distinguent dans les noms, les *noms communs* et les *noms propres*, ajoutent *l'article* et proposent de distinguer dans les verbes *l'actif* et *passif*, le *transitif* et *l'intransitif*. Ils proposent un découpage en parties du discours.

Les critères de classement ont donc évolué mais restent variés : ils ont été tour à tour morphologiques (sur base des catégories grammaticales, comme la flexion en cas qui distingue nom et verbe) et sémantiques (sur la base de la notion ou du sens qu'exprime le fait d'appartenir à une classe : le nom exprime la substance et le verbe, l'action...). On arrive ainsi à la première classification rigoureuse, élaborée par le grammairien alexandrin Denys de Thrace (VI^e, siècle av. J.-C.), selon laquelle tout mot, en grec, relève d'une des huit parties du discours et d'une seule : *nom*, *verbe*, *participe*, *article*, *pronom*, *préposition*, *adverbe*, *conjonction*. Les grammairiens latins, notamment Priscien (500 apr. J.-C.), transposeront dans leur langue la classification grecque.

Le français a hérité de cette conception. Les grammaires des XVI^e et XVII^e siècles, construites sur le moule des grammaires latines, en reprennent la classification. Le critère de flexion casuelle y a été remplacé comme critère principal de répartition par celui de la variabilité en nombre par Ramus (1562). La classification repose sur des critères morphosyntaxiques (catégorie grammaticale, valeur syntaxique) et sur des critères sémantiques. Ainsi, le nom est un mot porteur d'un genre et d'un nombre qui sert à désigner les êtres animés et les choses (objets, actions, sentiments, qualités, idées, abstractions ...).

1.2. La grammaire scolaire

La grammaire scolaire reprend la tradition des parties du discours pour des raisons essentiellement pédagogiques et orthographiques. Charles François Lhomond, dans ses *Éléments de la grammaire française* (1780), propose neuf classes: *nom*, *adjectif*, *pronom*, *verbe*, *participe*, *préposition*, *adverbe*, *conjonction*, *interjection*. La liste des parties du discours devient canonique en 1910, moyennant le retrait du *participe* et l'ajout, en 1890, de *l'article*, que l'on avait un peu oublié étant donné que le latin n'en possédait pas.

Quelles qu'aient été les critiques, qui n'ont pas manqué, cette liste continue d'être la base de l'enseignement de la grammaire française.

2. La spécificité de la syntaxe

La composante syntaxique d'un énoncé se distingue de la composante sémantique par le fait que les unités linguistiques présentent, par leur enchaînement dans la chaîne parlée, une certaine organisation (structure) syntaxique qui donne justement son sens à tout l'énoncé.

1. *Cet enfant aime la nuit*
2. *L'enfant est une personne nocturne*
3. *L'artiste exécute un portrait*

Des énoncés (1) et (2) on peut dire qu'ils ont à peu près le même sens. Pourtant, les catégories de mots utilisées et leur relations y sont très différentes. En revanche, (1) et (3) ont des significations éloignées l'une de l'autre, mais sur le plan de la syntaxe, ils présentent une même structure : les mêmes catégories et les mêmes relations entre les catégories.

La structure d'un énoncé ressort de manière évidente dans les cas d'ambiguïté syntaxique. Ainsi les deux énoncés :

1. *La belle ferme le voile*
2. *Paul a vu le bouquet de sa chambre*

peuvent recevoir chacun deux interprétations. Dans (1) une interprétation donne *ferme* comme un verbe dont le sujet est le SN *la belle* et le SNcod *le voile*. L'autre donne *voile* comme verbe avec SNSujet *la belle ferme* et SNcod le pronom *le*.

Ces exemples montrent qu'un énoncé n'est pas une simple juxtaposition de mots mais des contraintes sur les types d'unités et les combinaisons (réseau de dépendances) dans lesquelles les mots peuvent entrer, donc une structure syntaxique.

Cependant, la syntaxe est un domaine qui s'articule sur les autres composantes de la langue. Un phénomène comme l'accord entre *nom* et *adjectif épithète* ou entre *nom* et *verbe* est à la fois syntaxique et morphologique (la variation de la désinences). De même, des phénomènes phonétiques comme la liaison (le phonème [z] entre *vais* et *à* dans *Je vais à Tunis*), l'élision (*l'école* au lieu de * *la école*) sont contraints par la syntaxe. On ne fait pas d'élision, par exemple, pour des mots qui n'appartiennent pas au même groupe syntaxique ; ainsi entre *le* et *à* dans *Donne-le à Paul* : en effet, *le* est associé au verbe, et non au SP *à Paul*.

La syntaxe est liée aussi à la notion de fonction, c'est-à-dire au rôle qu'assume ou peut virtuellement assumer un mot dans une phrase donnée, selon qu'on se place au niveau de la langue ou au niveau de la parole. Les fonctions sont généralement définies en termes sémantiques. C'est l'origine d'ailleurs de la définition erronée qu'on a l'habitude de donner au "sujet" comme étant *celui qui fait l'action*, alors qu'il est plus correct de dire que c'est *l'élément avec lequel le verbe s'accorde*. Pensons au cas d'une phrase à la voix passive avec un complément d'agent. Le référent de ce complément d'agent est celui qui fait l'action, mais le verbe s'accorde avec l'autre SN qui est sémantiquement le patient.

Ces définitions sont en effet établies non en fonction d'une analyse de l'énoncé proprement dit, mais à partir des rapports de sens qui semblent sous-jacents à cet énoncé. Elles sont donc liées à la pensée, à la logique.

En outre, il convient de distinguer deux niveaux de représentation de la phrase : celui des **places** dans la chaîne parlée et celui des **positions** syntaxiques¹⁰ :

1. *Avec Jean la patronne discute souvent*
2. *La patronne discute souvent avec Jean*
3. *La patronne avec Jean discute souvent*
4. *La patronne frappe Jean*
5. *Jean frappe la patronne*

Dans (1), (2) et (3), *avec Jean* est chaque fois complément du verbe *discute*. Si on ne tient pas compte des effets d'insistance, les constituants, malgré leurs places différentes, entretiennent les mêmes relations (positions ou fonctions) et le sens qui en résulte est le même. Pour analyser ces phrases correctement, il est nécessaire de retrouver d'abord la phrase qui est à la base de l'énoncé en question.

En revanche, dans (4) et (5) ce sont les positions qui ont changé, et pas seulement les places.

Pour qu'une pensée soit complète ou logique, deux des fonctions doivent être nécessairement présentes : la fonction *sujet* et la fonction *prédicat*. Si une proposition ne contient pas de sujet ou de verbe, on supposera que ce sujet ou ce verbe est sous-entendu et que le locuteur en a fait l'ellipse.

Un des rôles de la syntaxe donc est de rétablir des régularités là où il n'y en a pas, la phrase demeurant ainsi l'unité maximale d'analyse.

¹⁰ Cette terminologie est empruntée à J.-Cl. Milner.

Énoncé, Phrase et Proposition

◆ ÉNONCÉ

L'énoncé est un phénomène variable lié à l'activité de langage en situation dans un < je - ici - maintenant >. Il est relié à un contexte et il fournit le sens en fonction de la compréhension et de l'interprétation.

Autrement dit c'est un construit de l'énonciateur en fonction de sa situation spatio-temporelle, des co-énonciateurs auxquels il s'adresse et du message qu'il veut faire passer.

L'analyse est placée au niveau énonciatif. Une unité contextuelle, cursive ou détachée est ancrée dans un autre contexte préconstruit ou à une situation énonciative, et il s'agit d'étudier cet ancrage.

Les énoncés ne sont pas toujours construits en fonction de critères syntaxiques :

Moi, tu sais, le sport..., ouais, bof!

◆ PHRASE

La phrase est un phénomène constant et stable qui fournit la signification. Une phrase est construite selon les règles structurales de la syntaxe et selon de critères de grammaticalité.

L'analyse est placée au niveau des combinaisons de formes, c'est-à-dire d'un groupe stable (ou stabilisable) de constituants.

Paul n'aime pas beaucoup le sport.

◆ PROPOSITION

L'analyse est placée au niveau sémantique, celui de la construction d'une référence.

On étudie l'organisation d'une série limitée de notions (souvent actantielles), autour d'un ou de quelques relateurs.



◆ SYNTAGME

Les morphèmes sont certes pourvus de signification, mais cette signification reste virtuelle dans la mesure où un morphème comme *mes* n'a pas d'autonomie propre. Il n'acquiert de signification que lorsqu'il détermine un substantif. Pour un morphème comme *soeur*, c'est la détermination par un *actualisateur* du type *ma, les, mes, ces, certaines*, qui lui donnera un sens. On dit qu'ils sont « accrochés » pour former un *syntagme*.

Le syntagme est ainsi défini comme une combinaison de monèmes ordonnés autour d'un nom et formant un *syntagme nominal* (SN), ou autour d'un verbe et formant un *syntagme verbal* (SV), ou autour d'un adjectif et formant un *syntagme adjectival* (SAdj.).

En outre, pour constituer une phrase, les morphèmes doivent se combiner selon certaines propriétés combinatoires qui dépendent de la classe grammaticale à laquelle ils appartiennent.

Dans la phrase suivante

Les enfants de la voisine qui travaille au supermarché jouent calmement,

nous pouvons identifier les unités constituantes de sa structure par la substitution sur l'axe syntagmatique.

I	II	III
<i>Les enfants de la voisine qui travaille au supermarché</i>	<i>jouent</i>	<i>calmement</i>
<i>Pierre et Paul</i>	<i>travaillent la terre</i>	
<i>Ils</i>	<i>pensent qu'il fait beau parlent de leur père à leur mère</i>	
<i>Ils</i>	<i>jouent</i>	<i>loin de chez eux quand il fait beau</i>

Cette structure comporte trois constituants immédiats ou trois syntagmes.

- Les deux premiers notés I et II sont essentiels à la phrase et coïncident avec la distinction classique de « sujet » et « prédicat » c'est-à-dire entre *ce dont on parle* et *ce qui en est dit*.

- Le syntagme III est dit *syntagme adjoind* ou *syntagme circonstanciel* et reçoit l'abréviation (SP) pour *syntagme prépositionnel* même s'il n'y a pas de préposition. Ce qui pose problème. Le critère retenu pour définir le SP (*syntagme adjoind*) et le distinguer du SP « de ma soeur » dans *le chat de ma soeur est un siamois* est la mobilité et la facultativité.

La composition d'un syntagme est variable :

- un seul morphème : *je*;
- deux monèmes : *sur-venir; le-carton*;
- plusieurs morphèmes et lexèmes : *pensent qu'il fera beau*.

Le syntagme peut donc avoir une expansion et peut lui-même être segmenté en d'autres syntagmes. Dans :

Le livre de géographie de mon professeur d'histoire est un best-seller,

nous avons pour le SNsujet une combinaison complexe :

<i>le livre</i>	<i>de géographie</i>		
<i>le livre</i>		<i>de mon professeur</i>	
<i>le livre</i>	<i>de géographie</i>	<i>de mon professeur</i>	
<i>le livre</i>		<i>de mon professeur</i>	<i>d'histoire</i>
<i>le livre</i>	<i>de géographie</i>	<i>de mon professeur</i>	<i>d'histoire</i>

L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ

I.- LA MORPHOLOGIE DU PARTICIPE PASSÉ

1. *Les verbes du premier groupe (réguliers)*
marché, grondé, dansé, mangé,
2. *Les verbes du deuxième groupe (réguliers)*
fini, applaudi, rempli, languï, péri
3. *Les verbes du troisième groupe (irréguliers)*
 - (u) couru, moulu, voulu, pu, tu, su, répondu ;
 - (rt) ouvert, couvert, mort ;
 - (i) parti, terni, ri ;
 - (is) mis, permis, omis, remis, soumis ;
 - (it) écrit, frit, cuit.

Le participe passé présente deux formes

- simple : mangé, dormi, sorti, passé, écrit ;
- composée : cette forme se compose de l'auxiliaire de conjugaison être ou avoir au participe présent suivi du simple participe passé. L'auxiliaire est celui utilisé dans les tiroirs composés :
ayant mangé, étant sorti, ayant sorti, étant passé, ayant passé, ayant dormi, ayant écrit, étant écrit ;

II. L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ

Possédant l'essentiel des propriétés de l'adjectif, le participe passé présente la particularité de s'accorder avec le nom auquel il se rapporte.

1. Le participe passé employé absolument

Dans les exemples suivants :

Les enfants *brûlés* seront emmenés à l'hôpital ;

Les enfants *partis*, la fête a été reportée ;

Partis jouer dans le parc, les enfants ont raté le film de dessins animés ;

les participes passés dépendent d'un nom. Ils s'accordent comme l'adjectif car la copule être est toujours sous-entendue et le nom est interprété comme sujet ou objet support d'une propriété :

Les enfants [qui **sont**] *brûlés* seront emmenés à l'hôpital ;

[Puisque] les enfants [**sont**] *partis*, la fête a été reportée ;

[Parce qu'ils **sont**] *partis* (...), les enfants ont raté le film de dessins animés ;

Ces emplois sont spécifiques aux verbes intransitifs (*partir*) ou à la forme passive (*être brûlé*).

2. Le participe passé employé avec l'auxiliaire Être

L'auxiliaire être entre dans la composition de certains verbes conjugués à un tiroir composé ou surcomposé.

a. Le participe passé d'un verbe simple

Les verbes intransitifs qui expriment la modification simple dans l'existence (*advenir, aller, arriver, décéder, devenir, entrer, naître, mourir, partir, repartir, retourner, tomber* et la plupart de leurs composés) forment leurs tiroirs composés avec l'auxiliaire être.

b. Le participe passé d'un verbe à la forme passive

L'auxiliaire être sert à former la voix passive correspondant à la forme active des verbes essentiellement transitifs directs. Toutefois, il est important de distinguer les cas où le participe passé exprime un état (il est alors analysé comme un simple adjectif attribut) ou une action (on parle alors de voix passive). On s'intéresse alors à la présence ou à l'absence du complément d'agent ou encore à la valeur aspectuelle du verbe. Dans

En arrivant, j'ai remarqué que la fenêtre était *ouverte*,

il s'agit de l'état dans lequel se trouve la fenêtre. *Ouverte* est alors un adjectif attribut. Par contre, dans

La fenêtre a été *ouverte* (par X),

c'est la valeur aspectuelle du passé composé qui permet de distinguer la voix passive.

c. Le participe passé d'un verbe pronominal

- *Les verbes essentiellement pronominaux*

Ce sont les verbes qui n'ont pas de forme simple correspondante

s'absenter (*absenter), *s'abstenir*, *s'évanouir*, *s'arroger le droit*,

Certains verbes changent de sens en devenant pronominaux, tel *s'apercevoir*

A l'exception de *s'arroger le droit*, ces verbes accordent leur participe passé avec le sujet.

- Les verbes pronominaux réfléchis

Etant issus de verbes transitifs directs (auxiliaire *avoir*), ces verbes accordent leur participe passé avec le complément d'objet direct si ce dernier est placé avant :

Sophie l'a lavée	←	Sophie a lavé <u>la robe</u>
Sophie s'est lavée [s' = cod]	←	* Sophie a lavé <u>elle-même</u>
Sophie s'est lavé les cheveux [s' ≠ cod]	←	Sophie a lavé <u>ses cheveux</u>

- Les verbes pronominaux réciproques

Ces verbes expriment un procès réalisé mutuellement par au moins deux agents exerçant l'action l'un sur l'autre et réalisés linguistiquement dans le même Nom sujet, lequel doit être obligatoirement au pluriel.

Ils **se** sont salués [l'un *salue* l'autre = verbe transitif direct → **se** = Cod, donc accord du participe passé]

Ils se sont plu [l'un *plait* à l'autre = verbe transitif direct → **se** = Coi, donc pas d'accord]

- Les verbes pronominaux passifs

Cette construction pronominale a une valeur générique qui exprime une propriété du sujet. Sémantiquement, elle équivaut à la structure «*pouvoir être* + infinitif» ou le suffixe «-able»

A partir de la phrase

On **a vendu** des voitures comme des petits pains,

on obtient par la transformation passive

→ Des voitures **ont été vendues** comme des petits pains,

laquelle donne par transformation pronominale

→ Des voitures **se** sont vendues comme des petits pains.

Cette procédure ne concerne que les verbes transitifs directs, l'accord est conforme à celui la voix passive.

- Les verbes pronominaux impersonnels

Ce sont les verbes accidentellement impersonnels qu'on obtient par extraposition du sujet à partir de formes passives. Leur objet est normalement placé après.

Des histoires ont été racontées sous ce toit.

→ Il **s'est raconté** des histoires sous ce toit !

Le sujet grammatical étant impersonnel, il n'y a pas de variation pour la terminaison du participe passé.

3. Le participe passé employé avec l'auxiliaire *Avoir*

Etant issus de verbes transitifs directs (auxiliaire *avoir*), ces verbes accordent leur participe passé avec le complément d'objet direct quand ce dernier est placé avant :

Sa maison, il l'a achetée depuis longtemps ;

La maison **qu'il** a achetée depuis longtemps est à vendre

La présence de l'auxiliaire *avoir* exclut, pour le participe passé, l'emploi adjectival.

Quand le verbe est suivi d'un infinitif ou d'une subordonnée, comme dans :

Il a voulu **partir**

Il a affirmé **qu'il était innocent**

le cod n'ayant ni genre ni nombre, l'accord se fait au masculin singulier, tout comme dans la pronominalisation :

Il l'a voulu

Il l'a affirmé.

La morphologie des formes en -ANT

1.- Correspondance entre participe présent et adjectif verbal (-ANT / -ENT)

infinitif	participe présent	adjectif verbal	Nom
adhérer	adhérant	adhérent	adhérence
affluer	affluent	affluent	affluence
influer	influant	influent	influence
coïncider	coïncidant	coïncident	coïncidence
converger	convergeant	convergent	convergence
déférer	déférant	déférent	déférence
différer	différant	différent	différence
émerger	émergeant	émergent	émergence
équivaloir	équivalant	équivalent	équivalence
exceller	excellant	excellent	excellence
expédier	expédiant	expédient	
interférer	interférant	interfèrent	interférence
négliger	négligeant	négligent	négligence
précéder	précédant	précèdent	
somnoler	somnolant	somnolent	somnolence
violier	violant	violent	violence
etc.	etc.	etc.	etc.

Remarque :

C'est à partir des adjectifs verbaux en (-ent) que se forment, par dérivation, les noms correspondants.

2.- Les verbes en -QUER et le verbe "vaincre"

infinitif	PPa	adjectif verbal
communi-quer	communiquant	communicant
convaincre	convainquant	convaincant
fabriquer	fabriquant	fabricant
provoquer	provoquant	provocant
suffoquer	suffoquant	suffocant
vaquer	vaquant	vacant

3.- Les verbes en -GUER

infinitif	PPa	adjectif verbal
fatiguer	fatiguant	fatigant
intriguer	intriguant	intrigant
naviguer	naviguant	navigant

4.- Certains verbes ont disparu et seuls les adjectifs verbaux correspondants existent encore

PPa	adjectif verbal
*compétant	compétent
*extravaguant	extravagant

Les verbes pronominaux

Le PPa d'un verbe pronominal garde le pronom réfléchi qui correspond à la personne du verbe principal conjugué qui le précède ou le suit :

- À sept heures, **me rappelant** la toilette de soirée de la dame à la lampe, je m'habillai. (Leroux)
- tu étais, en outre, totalement pris par ton commerce et [...], **te montrant** à peine une fois par jour, tu faisais sur moi une impression d'autant plus profonde qu'elle était rare. (kafka)
- Puis, ne **se sentant** plus menacé d'une nouvelle disgrâce, il jugea nécessaire d'explorer sa prison ténébreuse. (A. France)

- on traîne ensemble sur les grands chemins, heureux plutôt que malheureux, **nous amusant**, et, somme toute, mangeant à notre faim. (Leblanc)
- vous avez été vu **vous rendant** au théâtre.

Le verbe *se rappeler*, par exemple, aura, selon la conjugaison du verbe principal, les formes suivantes :

je ...	me rappelant
tu ...	te rappelant
il, elle, ils, elles ...	se rappelant
nous ...	nous rappelant
vous ...	vous rappelant

L'AUXILIAIRE

Indépendamment de leur emploi comme verbes autonomes, *être* et *avoir* ont la propriété remarquable de se combiner avec un *participe passé* pour former un *seul verbe* conjugué à un *temps composé*. Ces auxiliaires portent les marques de *mode*, de *temps* et de *personne* ; le participe, lui, supporte le sens, appelle les éventuels compléments et s'accorde en genre et en nombre s'il y a lieu.

Dans la phrase

Pierre *a reçu* une lettre

a reçu, forme du verbe *recevoir*, est considéré comme un seul élément. Le pronom clitique se place avant *a reçu* et non avant *reçu*:

Pierre *l' a reçue* / * Pierre *a la reçue*.

I. L'AUXILIAIRE ÊTRE

1. les verbes à la voix passive

Le français forme la voix passive en combinant l'auxiliaire *être* avec le participe passé des verbes transitifs directs.

L'enfant *croque* une pomme → Une pomme *est croquée* (par l'enfant).

2. les verbes pronominaux

a. les verbes essentiellement pronominaux

Certains verbes ne se rencontrent qu'à la forme pronominale ou changent de sens en devenant pronominaux: *s'absenter*, *s'abstenir*, *s'agir*, *s'apercevoir*, *s'arroger* (le droit), *s'écrouler*, *s'emparer*, *s'en aller*, *s'enfuir*, *s'envoler*, *s'évanouir*, *se désister*, *se pâmer*, *se prévaloir*, *se repentir*, *se souvenir*, etc. ;

b. les verbes pronominaux réfléchis

Le sujet de ces verbes est le même que leur objet
(*se*) *dire*, *promener*, *regarder*, *voir*

c. les verbes pronominaux réciproques

Ces verbes exigent un sujet pluriel. L'action est mutuelle.
(*se*) *dire*, *disputer*, *raconter*, *voir*

d. les verbes pronominaux passifs

Des voitures *se sont vendues* comme des petits pains.

e. les verbes pronominaux impersonnels

Certains verbes pronominaux passifs s'emploient fréquemment comme verbes impersonnels
Ils *s'est vendu* énormément de voitures.

3. quelques verbes intransitifs ceux qui signifient une modification simple dans l'existence:

advenir, *aller*, *arriver*, *décéder*, *devenir*, *entrer*, *naître*, *mourir*, *partir*, *repartir*¹¹, *retourner*, *sortir*, *tomber* et la plupart de leurs composés¹².

II. L'AUXILIAIRE AVOIR

1. les verbes impersonnels à proprement parler

pleuvoir, *neiger*, *tonner*, etc. ;

2. les verbes transitifs directs

Je *l'ai* contacté.

L'ayant accepté, ...

Après *l'avoir* rencontré, ...

3. les verbes transitifs indirects

équivaloir, *nuire*, *penser*, *prétendre*, etc. ;

III. L'OPPOSITION ÊTRE / AVOIR

●1^{ère} alternance

a. verbes intransitifs → *être*

b. verbes transitifs directs → *avoir*

descendre, *entrer*, *monter*, *ressusciter*, *retourner*, *sortir*

¹¹ *repartir* au sens de « répondre » s'emploie avec l'auxiliaire *avoir*.

¹² Sauf pour les composés de *venir*: *circonvenir*, *prévenir*, qui prennent *Avoir* en tant que transitifs directs ; *contrevenir*, *parvenir*, *provenir*, *subvenir*, *survenir* qui sont transitifs indirects ; ainsi que (*se*) *départir*, le composé de *partir*.

Il *est* entré dans le garage.
Il *a* entré la voiture dans le garage.

● **2^{ème} alternance**

a. verbes exprimant le résultat ou l'état → *être*

b. verbes exprimant l'action → *avoir*

<i>accourir</i>	<i>croupir</i>	<i>dégénérer</i>	<i>éclater</i>	<i>enlaidir</i>	<i>passer</i>	<i>stationner</i>
<i>apparaître</i>	<i>débarquer</i>	<i>diminuer</i>	<i>échouer</i>	<i>expirer</i>	<i>pourrir</i>	<i>trépasser</i>
<i>changer</i>	<i>déborder</i>	<i>disparaître</i>	<i>éclore</i>	<i>paraître</i>	<i>rajeunir</i>	<i>vieillir</i>
<i>crever</i>	<i>dégeler</i>	<i>divorcer</i>	<i>embellir</i>	<i>monter</i>	<i>sonner</i>	<i>tourner</i>

● **3^{ème} alternance liée au sens du même verbe**

- *grandir, demeurer, paraître*

J'ai longtemps *demeuré* à Sousse (habiter).

Nous *sommes demeurés* debout (rester).

- *échapper*

Ce lapsus m'a *échappé* (ne pas être remarqué).

je ne comprends pas qu'un pareil barbarisme vous *soit échappé* (être commis par mégarde).

VI. LES VERBES ACCIDENTELLEMENT IMPERSONNELS

Certains verbes sont accidentellement impersonnels (on parle alors de *construction impersonnelle*). Ils prennent l'auxiliaire de leurs formes personnelles correspondantes:

Il *est* tombé de la pluie (la pluie *est* tombée).

Il *a* couru des bruits (des bruits *ont* couru).

L'analyse de la phrase se fait comme suit :

Il = pronom impersonnel - sujet grammatical

est tombé = verbe à construction impersonnelle intransitif

de la pluie = SN - sujet réel

*Travaux
Dirigés*

TD1 : Les modes impersonnels et a-temporels

Dans le texte suivant, relevez et classez les formes verbales des modes impersonnels et a-temporels.

Alors, il se décida, et avec une bonne grâce apparente, un air de ravissement, dont le baron fut émerveillé. Tous deux se levèrent, passèrent dans le grand salon.

-mais je suis à votre disposition, mesdames, dit-il en entrant, le sourire aux lèvres. Un brouhaha de triomphe l'accueillit. Il dut s'avancer davantage, ces dames lui firent place au milieu d'elles. Le soleil venait de se coucher derrière les arbres du jardin, le jour tombait, une ombre fine noyait peu à peu la vaste pièce. C'était l'heure attendrie du crépuscule, cette minute de discrète volupté, dans les appartements parisiens, entre la clarté de la rue qui se meurt et les lampes qu'on allume encore à l'office. M. De Boves et Vallagnosc, toujours debout devant une fenêtre, jetaient sur le tapis une nappe d'ombre ; tandis que, immobile dans le dernier coup de lumière qui venait de l'autre fenêtre, M. Marty, entré discrètement depuis quelques minutes, mettait son profil pauvre, une redingote étriquée et propre, un visage blêmi par le professorat, et que la conversation de ces dames sur la toilette achevait de bouleverser.

-est-ce toujours pour lundi prochain, cette mise en vente ? Demandait justement Mme Marty.

-mais sans doute, madame, répondit Mouret d'une voix de flûte, une voix d'acteur qu'il prenait, quand il parlait aux femmes. Henriette alors intervint.

-vous savez que nous irons toutes... on dit que vous préparez des merveilles.

-oh ! Des merveilles ! Murmura-t-il d'un air de fatuité modeste, je tâche simplement d'être digne de vos suffrages. Mais elles le pressaient de questions. Mme Bourdelais, Mme Guibal, Blanche elle-même, voulaient savoir.

-voyons, donnez-nous des détails, répétait Mme De Boves avec insistance. Vous nous faites mourir.

Et elles l'entouraient, lorsque Henriette remarqua qu'il n'avait seulement pas pris une tasse de thé. Alors, ce fut une désolation : quatre d'entre elles se mirent à le servir, mais à la condition qu'il répondrait ensuite. Henriette versait, Mme Marty tenait la tasse, pendant que Mme De Boves et Mme Bourdelais se disputaient l'honneur de le sucrer. Puis, quand il eut refusé de s'asseoir, et qu'il commença à boire son thé lentement, debout au milieu d'elles, toutes se rapprochèrent, l'emprisonnèrent du cercle étroit de leurs jupes. La tête levée, les regards luisants, elles lui souriaient.

-votre soie, votre Paris-bonheur, dont tous les journaux parlent ? Reprit Mme Marty, impatiente.

-oh ! Répondit-il, un article extraordinaire, une faille à gros grain, souple, solide... vous la verrez, mesdames. Et vous ne la trouverez que chez nous, car nous en avons acheté la propriété exclusive.

-vraiment ! Une belle soie à cinq francs soixante ! Dit Mme Bourdelais enthousiasmée. C'est à ne pas croire. Cette soie, depuis que les réclames étaient lancées, occupait dans leur vie quotidienne une place considérable. Elles en causaient, elles se la promettaient, travaillées de désir et de doute. Et, sous la curiosité bavarde dont elles accablaient le jeune homme, apparaissaient leurs tempéraments particuliers d'acheteuses : Mme Marty, emportée par sa rage de dépense, prenant tout au bonheur des dames, sans choix, au hasard des étalages ; Mme Guibal, s'y promenant des heures sans jamais faire une emplette, heureuse et satisfaite de donner un simple régal à ses yeux ; Mme De Boves, serrée d'argent, toujours torturée d'une envie trop grosse, gardant rancune aux marchandises, qu'elle ne pouvait emporter ; Mme Bourdelais, d'un flair de bourgeoise sage et pratique, allant droit aux occasions, usant des grands magasins avec une telle adresse de bonne ménagère, exempte de fièvre, qu'elle y réalisait de fortes économies ; Henriette enfin, qui, très élégante, y achetait seulement certains articles, ses gants, de la bonneterie, tout le gros linge.

-nous avons d'autres étoffes étonnantes de bon marché et de richesse, continuait Mouret de sa voix chantante. Ainsi, je vous recommande notre cuir-d'or, un taffetas d'un brillant incomparable... dans les soies de fantaisie, il y a des dispositions charmantes, des dessins choisis entre mille par notre acheteur ; et, comme velours, vous trouverez la plus riche collection de nuances... je vous avertis qu'on portera beaucoup de drap cette année. Vous verrez nos matelassés, nos cheviottes...

E. Zola, *Au bonheur des dames*.

TD2 - Les Participes et le gérondif

I. A propos de chacun des mots en *italique*, vous indiquerez

- 1° sa nature : participe passé avec ou sans auxiliaire, participe présent, gérondif ;
- 2° s'il exprime une action antérieure ou simultanée à l'action qu'exprime le verbe principal (citez ce verbe) ;
- 3° si l'action exprimée par le verbe principal est passée, présente ou future.

Vous disposerez vos réponses en tableau comme il est fait pour l'exemple suivant : Il marchait *en sifflant*.

Mot en italique	Forme grammaticale	Action antérieure ou simultanée	Verbe principal	Époque du verbe principal
<i>en sifflant</i>	gérondif	simultanée	<i>marchait</i>	passé

1. Aussi, vous me voyez souvent *parlant* tout bas. (V. Hugo)
2. Si elle vous trouve encore là, elle va se remettre à parler, elle est déjà très fatiguée, elle arrivera au dîner *morte*. (M. Proust)
3. Et vous ne lirez plus ceci qu'en *frémissant*. (V. Hugo)
4. J'entre, et remets debout les colonnes *brisées*. (V. Hugo)
5. De vos bienfaits je n'aurai nulle envie,
Tant que je trouverai, *vivant* ma libre vie,
Aux fontaines de l'eau, dans les champs le grand air. (V. Hugo)
6. Philippe, *ayant bien bu*, l'estomac gonflé d'eau, rend la bouteille à sa femme qui la cache au frais, par terre, sous le gilet. (J. Renard)
7. Elle monta l'escalier *descendu* tout à l'heure, en *retenant* son souffle et sur la pointe du pied. (Th. Gautier)

II. Dites si les mots en *italique* sont participes présents (PPa) ou adjectifs verbaux (AdjV), en justifiant votre réponse par le sens et la construction, éventuellement par l'accord pratiqué dans le texte :

1. En insistant, il romprait le charme de ces plaisanteries piquantes et inoffensives. (H. Troyat)
2. « Représentons-nous cet homme, *jouissant* d'un luxe mal gagné. » (M. Pagnol)
3. « Il existe peut-être des gens qui, dès qu'ils sont débarrassés des soucis particuliers et positifs, sont envahis infailliblement par une suite d'idées *riantes* ... » (J. Romains)
4. Elle faisait l'enfant (...), levant le coude à la mémoire de Mister Mac chaque fois qu'elle passait devant son portrait. (E. Charles-Roux)
5. Mon homme se montra plus *causant* que je ne l'avais espéré. (P. Mérimée)
6. Notre chambre donnait sur une galerie, *surmontant* une verrière, elle-même couverte d'un treillis de fer. (P. Guth)
7. Ils dépassèrent, sur la route jonchée de fleurs d'acacia, des carrioles *zigzagantes*. (F. Mauriac)
8. Les yeux ronds et la bouche ouverte, ils regardaient leur cochon qui volait en rond au-dessus de la cour, tantôt les ailes *battantes*, *s'élevant* plus haut que les cheminées de la maison, tantôt *planant* et descendant jusqu'à effleurer les cheveux blonds des deux petites. (M. Aymé)

III. Dites si les participes passés sans auxiliaire en *italique* expriment une action antérieure ou simultanée à l'époque du verbe principal ; dans le second cas, vous préciserez s'il s'agit d'une action prolongée ou d'une action répétée :

1. Ma douleur d'estomac, presque *oubliée*, se faisait sentir de nouveau... (G. Bernanos)
2. Une lampe de cuivre, *retenue* par un cordon de soie rose, vacillait imperceptiblement au milieu de la mesure. (Xavier Forneret)
3. Ainsi doivent dormir nos sentiments *éteints*. (Musset)
4. Le temps s'écoulait. Il était là depuis une heure et demie au moins, *déchiré*, maltraité, *moqué* sans relâche, et presque lapidé. (V. Hugo)
5. Cela dit, le brave homme sort et rentre bientôt *accompagné* de trois frais moutards. (R. Tôpffer)
6. Je voyais la mer, transparente comme une source, *traversée* de soleil jusqu'au fond. (A. Daudet)

IV. Dans les phrases suivantes, relevez les propositions participiales et indiquez leur fonction :

1. Son récit terminé, Benassis remarqua sur la figure du militaire une expression profondément soucieuse. (H. de Balzac)
2. Et lui, buvant coup sur coup des gorgées de bière, parlait quand même au milieu du tumulte. (É. Zola)
3. Un rail ayant été déboulonné sur la ligne de chemin de fer d'Abidjan à Bobodioulasso, un train de voyageurs a déraillé au sud de Banfora. (Journal)

4. Ce jour mémorable venu, le roi parut sur son trône, environné des grands. (Voltaire)
5. Le 10, l'empereur, du haut de son bivouac, aperçut, avec une indicible joie, l'armée russe commençant, à deux portées de canon de ses avant-postes, un mouvement de flanc. (Napoléon 1^{er})
6. Les témoins ayant déposé dans le même sens, le prévenu fut acquitté (G. de Maupassant)
7. La lettre écrite, je m'habillai en hâte et courus d'un trait à la poste. (P. Verlaine)
8. Chacun, par respect, s'étant éloigné, personne n'avait rien entendu. (A. Dumas)
9. Le soir venu, trop tard au gré de Sandrine, ils avaient écaillé et vidé les poissons. (J. Husson)
10. Orléans étant très largement ravitaillé, rien ne presse. (M. Gasquet)
11. Mais les porions, avertis, venaient de hâter la remonte. (É. Zola)
12. Moi croqué, ils ne feraient qu'une bouchée de toi, mauviette, qui as les os tendres. (Th. Gautier)
13. D'ailleurs ces pièces, étant faites pour rouler, vu qu'elles sont rondes, s'ennuient de rester couchées à plat dans l'ombre de cette escarcelle. (Th. Gautier)
14. Albertine partie, je me rappelai que j'avais promis à Swann d'écrire à Gilberte. (M. Proust)
15. Mon état s'aggravant, on se décida à me faire suivre à la lettre les prescriptions de Cottard. (M. Proust)

V. Faites les remarques que vous suggère, par sa construction ou par l'ordre des mots, chacune des propositions participiales figurant dans les phrases suivantes :

1. Plantée la graine, au large des terres noires, la voilà déjà victorieuse. (Saint-Exupéry)
2. On résolut d'attendre quelques minutes, lesquelles passées, on irait à sa recherche. (Th. Gautier)
3. Mais sitôt l'été venu, plus de neige, plus de traîneau à tirer. (A. de Cayeux)
4. Et quand, passée la demie d'onze heures, Devrigny manifesta l'intention de se retirer, Salavin le retint quelques minutes. (G. Duhamel)
5. Et Bocage une fois lancé, rien ne pouvait plus l'arrêter, si apparente que pût être ma lassitude. (A. Gide)
6. Dès le boulevard traversé, il avait pris la rue Championnet. (J. Romains)
7. S'agissant des sommes encaissées en 1962, la formule de déclaration devra être remplie en nouveaux francs. (Notice fiscale)

VI. Retrouvez les phrases originales des auteurs en substituant à la subordonnée circonstancielle de temps ou de cause un participe épithète ou une subordonnée participiale et en faisant les modifications utiles dans la phrase :

1. Quand elle eut lu cette lettre, elle la déchira très doucement. (D'après A. France)
2. Mais, quand la ville eut été prise et que Louis XIV fut reparti, Luxembourg resta avec une soixantaine de mille hommes devant des forces très supérieures. (D'après J. Boulenger)
3. Les cours d'immeubles, tandis que murs et vitres vibraient, résonnaient de lumière. (D'après J. Romains)
4. Les Bédouins, comme ils sont pressés d'en finir, partent au petit trot. (D'après R. Dorgelès)
5. Parce que le siècle passé a instruit le siècle présent, il est devenu facile d'écrire des choses médiocres qu'on a été inondé de livres fi voles. (D'après Voltaire)
6. Cependant, comme les idées de fraîcheur qu'avait évoquées en mon esprit ce maudit nom des Cressonnières me hantaient, j'éprouvais 1 besoin de voir un peu d'eau. (D'après P. Arène)
7. Comme le vent était tombé vers les 8 heures du soir, et que la mer s'était aplanie, le vaisseau demeura immobile. (D'après Chateaubriand)
8. Et le commandant Viaud n'aimait pas beaucoup l'enseigne Bargone (...), parce qu'il lui croyait le coeur sec et l'âme égoïste. (D'après. Cl. Farrère)

VII. Distinguez le gérondif, le participe présent, le participe passé.

a) Les flots verdâtres, les rochers violets, l'écume, le ciel bas, sont figurés indifféremment au moyen de petits coups de pinceau en forme de virgules ou de minuscules croissants. De loin, dans l'ensemble papillotant se dessinent des masses aux contours estompés cependant que les milliers de touches semblent voltiger, comme ces tempêtes chatoyantes mêlées de duvet en suspension dans un poulailler après une bataille de coqs, s'élevant, tournoyant et retombant en se balançant. De tout près on peut distinguer la matière de chacune des touches dirigées de droite à gauche, d'abord empâtée, puis s'élargissant, dérapant en même temps qu'elle se révèle comme une queue. L'image de l'immobile tempête est collée sur un papier pelucheux qui l'entoure d'une marge gris vert. Claude SIMON (*Leçon de choses*, Les Éditions de Minuit).

b) 1. Ouvre-moi cette porte où je frappe en pleurant. (Apollinaire.) 2. Faut-il tenir les promesses faites à la légère ? 3. Ayant achevé sa tournée, le facteur rentre chez lui. 4. Nous sommes partis en vacances, en ayant retenu une chambre à chaque étape. 5. Appliquées, les petites travaillaient en silence, tirant la langue du côté où penchaient leurs têtes. (M. Aymé.)

VIII. Relevez les propositions participiales en distinguant leur sujet et leur prédicat.

1. La lumière baissant toujours, nous avons interrompu nos recherches. 2. Un rocher barrant le passage, les explorateurs ont rebroussé chemin. 3. L'air devenu serein, le pigeon continua son voyage. 4. Le moissonneur, la journée terminée, contemple les gerbes dressées sur le champ. 5. Avril venu, la verdure nouvelle déploie sa fraîcheur.

IX. Distinguez si les participes présents en italiques sont des épithètes détachées ou des prédicats de propositions participiales.

1. Le temps *s'enfuyant* rapidement, nous emploierons de notre mieux toutes nos journées. 2. Le temps, *s'enfuyant* rapidement, emporte beaucoup de nos projets. 3. La crainte le *tenaillant*, l'avare mène une existence bien triste. 4. César *ayant rallié* ses soldats, la bataille bientôt changea de face. 5. Les cloches du village, *carillonnant* à toute volée, disent la joie de Pâques. 6. Quelque diable me *poussant*, dit l'âne de la fable, je tondis de ce pré la largeur de ma langue. 7. La cigale, *ayant chanté* tout l'été, n'avait rien ramassé ; la bise *venue*, elle souffrit cruellement de la faim. 8. Les premiers feux du jour *étant tombés*, tous les paysans vauquaient à leurs cultures. (Ph. Hériat.)

X. Remplacez par une proposition participiale les suites de mots en italiques.

1. *Quand les chats sont partis*, les souris dansent. 2. *Si les circonstances vous aident*, vos projets pourront réussir. 3. *Quand le printemps est revenu*, tout chante dans la nature. 4. *Après la prise de la ville*, on fit le siège des maisons. 5. *Lorsque la tempête fut apaisée*, Panurge retrouva tout son courage. - 6. *Le soir approchait* : nous cherchâmes un asile pour la nuit. 7. *Comme l'avenir ne nous appartient pas*, nous ne formerons pas de projets inconsiderés. 8. *Parce que notre amour-propre est susceptible*, nous réagissons vivement quand on critique notre conduite.

XI. Dites si les formes en -ant sont des participes présents ou des adjectifs verbaux ; à quel signe les reconnaît-on?

a) 1. Comment se fierait-on à un homme *changeant*? 2. Déjà le premier coq, *lançant* un *vibrant* cocorico, salue le jour *naissant*. 3. On aime un caractère ferme, *n'hésitant* jamais à *obéir* au devoir. 4. Ce *n'est pas en gémissant* qu'il faut affronter les difficultés. 5. Un silence *apaisant* descend sur la vallée, *enveloppant* toutes choses d'un voile de douceur.

b) 1. Le coche de la fable gravissait un chemin *montant*. - 2. Dieu *aidant*, nous sortirons d'embaras. 3. L'égoïste, *ne pensant* qu'à son bien-être ou à son intérêt, *se repliant* constamment sur lui-même, *s'aliène* les sympathies. 4. Un bon livre, en nous *enseignant* un idéal, peut allumer en nous le désir *brûlant* de devenir meilleurs. 5. Un homme avide de louanges, *affectant* une modestie outrée, ajoute l'orgueil à l'hypocrisie.

TD3 : Les tiroirs verbaux et leurs valeurs

1. Indiquez les valeurs temporelles des verbes au présent suivants :

Je *lis* le texte de la leçon

Je *sors* tout de suite

J'*arrive* à l'instant

En 1881, la France *colonise* la Tunisie

Je *vais* partir

Je *suis* en train de m'amuser

La terre *tourne* autour du soleil

Si j'*ai* le premier prix, je partirai en voyage

Je *viens* d'arriver

Pierre qui roule n'*amasse* pas mousse

Le soir, je *me couche* à 22 heures

Pour réussir dans la vie, il *faut* tout prévoir

Nous prendrons le chemin qui *grimpe* parmi les oliviers

2. Comparez les emplois du passé composé, du passé simple et ceux de l'imparfait dans les trois textes suivants de Raymond Queneau, extraits de *Exercices de style*. (coll. du Livre de poche), 46-47, p. 49 et p. 50 (pour mémoire, il s'agit de 99 versions d'un banal fait-divers, dont une, condensée, au « passé simple "défini" », une autre, diluée, au « passé composé "indéfini" » et une à l'imparfait).

Passé simple

Ce fut midi. Les voyageurs montèrent dans l'autobus. On fut serré. Un jeune monsieur porta sur sa tête un chapeau entouré d'une tresse, non d'un ruban. Il eut un long cou. Il se plaignit auprès de son voisin des heurts que celui-ci lui infligea. Dès qu'il aperçut une place libre, il se précipita vers elle et s'y assit.

Il l'aperçut plus tard devant la gare Saint-Lazare. Il se vêtit d'un pardessus et un camarade qui se trouva là lui fit cette remarque : il fallut mettre un bouton supplémentaire.

Passé indéfini

Je suis monté dans l'autobus de la porte Champerret. Il y avait beaucoup de monde, des jeunes, des vieux, des femmes, des militaires. J'ai payé ma place et puis j'ai regardé autour de moi. Ce n'était pas très intéressant. J'ai quand même fini par remarquer un jeune homme dont j'ai trouvé le cou trop long. J'ai examiné son chapeau et je me suis aperçu qu'au lieu d'un ruban il y avait un galon tressé. Chaque fois qu'un nouveau voyageur est monté il y a eu de la bousculade. Je n'ai rien dit, mais le jeune homme au long cou a tout de même interpellé son voisin. Je n'ai pas entendu ce qu'il lui a dit, mais ils se sont regardés d'un sale oeil. Alors, le jeune homme au long cou est allé s'asseoir précipitamment.

En revenant de la porte Champerret, je suis passé devant la gare Saint-Lazare. J'ai vu mon type qui discutait avec un copain. Celui-ci a désigné du doigt un bouton juste au-dessus de l'échancrure du pardessus. Puis l'autobus m'a emmené et je ne les ai plus vus. J'étais assis et je n'ai pensé à rien.

Imparfait

C'était midi. Les voyageurs montaient dans l'autobus. On était serré. Un jeune monsieur portait sur sa tête un chapeau qui était entouré d'une tresse et non d'un ruban. Il avait un long cou. Il se plaignait auprès de son voisin des heurts que ce dernier lui infligeait. Dès qu'il apercevait une place libre, il se précipitait vers elle et s'y asseyait.

Il l'apercevais plus tard, devant la gare Saint-Lazare. Il se vêtit d'un pardessus et un camarade qui se trouvait là lui faisait cette remarque : il fallait mettre un bouton supplémentaire.

3. Quelles sont les valeurs des tiroirs utilisés dans les verbes en italique ?

Sachant que je devais être hospitalisée, et ayant besoin d'être examinée en dermatologie, je *décidai* de prendre rendez-vous à ce service afin de régler ce petit problème de santé pendant mon séjour à l'hôpital.

Je *pris* donc rendez-vous. Le jour venu, je me *présentai* au service dermatologique et, après une assez longue attente, une dame *m'appelle*, me *fait* entrer dans une petite cabine de déshabillage et me *dit* d'un ton sec : "Mettez-vous en culotte et soutien-gorge, le médecin l'exige". C'*était* d'ailleurs placardé sur les cloisons et la porte de

la cabine. J'hésite un moment à obtempérer, ne me sentant pas très en forme car je venais d'être opérée et je suivais un régime amaigrissant. Je pensais donc rester en combinaison, mais puisque le professeur était une femme, je me dis qu'il n'y avait pas trop d'inconvénients à me présenter en petite tenue devant elle.

J'attendis encore un bon moment dans la petite cabine sombre et froide ; la porte s'ouvrit enfin sans que je voie qui la manoeuvrait et à ma grande stupéfaction, je me suis trouvée devant une douzaine de personnes disposées en demi-cercle tels les membres d'un tribunal. Cette médecin trônait au milieu avec un petit sourire ironique que je remarquai aussi sur quelques autres visages. J'étais tellement bouleversée que je n'eus pas l'idée de repartir immédiatement. Je m'assis horriblement gênée. A ce moment-là, seulement, elle prit connaissance de la lettre qui m'introduisait. Psoriasis au coude (qui avait disparu) et dans la région pubienne (elle m'examina derrière un paravent). Je revins m'asseoir devant le "public" en attendant que le professeur ait enregistré sa minicassette. Puis elle me dit : "Vous pouvez partir".

Je m'habillai à la hâte, on me donna une ordonnance et je remontai dans ma chambre où j'éclatai en sanglots. Lorsque je fus un peu remise, j'écrivis à Mme X en lui expliquant mon émoi. Il me fut répondu que :

- les malades étaient toujours prévenus en prenant rendez-vous

- les étudiants, pour s'instruire, avaient besoin de voir les lésions cutanées. Je ne suis pas une lésion cutanée, je suis une personne, je suis une femme, je viens chez un professeur pour y chercher une aide tant physique que morale.

Je n'ai gardé de cette visite qu'un affreux souvenir et si Mme X a fait son cours, les étudiants n'ont rien vu de mes lésions : il n'y eut entre Mme X et moi aucun échange, aucune compréhension de sa part, ce qui est d'autant plus navrant que c'est une femme.

France Magazine, n° 27, mai 1980, signé Mme F. (Saintes).

4. Le passé composé et l'imparfait

4.1. Quelles sont les valeurs du passé composé dans les phrases suivantes ?

1. Maintenant, j'ai fini.
2. Un instant, j'ai fini !
3. Quand il a regardé la télé trop longtemps, il a mal à la tête.
4. Il y a 40 ans, le travail à la machine a remplacé le travail manuel.
5. Depuis 40 ans, le travail à la machine a remplacé le travail manuel.
6. Elle dormait quand le téléphone a sonné.

4.2. Quelles sont les valeurs de l'imparfait dans les exemples suivants ?

1. je voulais vous demander s'il était possible de changer de groupe.
2. Le Vent, soufflait, il faisait froid, les portes claquaient.
3. Cinq minutes de plus et c'était la noyade.
4. Oh mais il avait sali sa couche le bébé !
5. je venais chaque jour l'écouter raconter des histoires.
6. Le coureur s'écroula sur la piste. Il faisait vraiment trop chaud et il n'en pouvait plus.
7. Ah si tu savais !
8. Les premiers chrétiens vivaient et mouraient pour leur foi.

Corrigés de TD

Corrigé du TD1 : Les modes impersonnels et a-temporels

Alors, il se décida, et avec une bonne grâce apparente, un air de ravissement, dont le baron fut **émerveillé**. Tous deux se levèrent, passèrent dans le grand salon.

-mais je suis à votre disposition, mesdames, dit-il **en entrant**, le *sourire* aux lèvres. Un brouhaha de triomphe l'accueillit. Il dut **s'avancer** davantage, ces dames lui firent place au milieu d'elles.

5 Le soleil venait de **se coucher** derrière les arbres du jardin, le jour tombait, une ombre fine noyait peu à peu la vaste pièce. C'était l'heure **attendrie** du crépuscule, cette minute de discrète volupté, dans les appartements parisiens, entre la clarté de la rue qui se meurt et les lampes qu'on allume encore à l'office. M. De Boves et Vallagnosc, toujours debout devant une fenêtre, jetaient sur le tapis une nappe d'ombre ; tandis que, immobile dans le dernier coup de lumière qui venait de
10 l'autre fenêtre, M. Marty, **entré** discrètement depuis quelques minutes, mettait son profil pauvre, une redingote **étriquée** et propre, un visage **blêmi** par le professorat, et que la conversation de ces dames sur la toilette achevait de **bouleverser**.

-est-ce toujours pour lundi prochain, cette mise en vente ? Demandait justement Mme Marty.

-mais sans doute, madame, répondit Mouret d'une voix de flûte, une voix d'acteur qu'il prenait,
15 quand il parlait aux femmes. Henriette alors intervint.

-vous savez que nous irons toutes... on dit que vous préparez des merveilles.

-oh ! Des merveilles ! Murmura-t-il d'un air de fatuité modeste, je tâche simplement d'**être** digne de vos suffrages. Mais elles le pressaient de questions. Mme Bourdelais, Mme Guibal, Blanche elle-même, voulaient **savoir**.

20 -voyons, donnez-nous des détails, répétait Mme De Boves avec insistance. Vous nous faites **mourir**.

Et elles l'entouraient, lorsque Henriette remarqua qu'il n'avait seulement pas **pris** une tasse de thé. Alors, ce fut une désolation : quatre d'entre elles se mirent à le **servir**, mais à la condition qu'il répondrait ensuite. Henriette versait, Mme Marty tenait la tasse, pendant que Mme De Boves et Mme Bourdelais se disputaient l'honneur de le **sucrer**. Puis, quand il eut **refusé** de **s'asseoir**, et qu'il commença à **boire** son thé lentement, debout au milieu d'elles, toutes se rapprochèrent, l'emprisonnèrent du cercle étroit de leurs jupes. La tête **levée**, les regards *luisants*, elles lui souriaient.

-votre soie, votre Paris-bonheur, dont tous les journaux parlent ? Reprit Mme Marty, impatiente.

30 -oh ! Répondit-il, un article extraordinaire, une faille à gros grain, souple, solide... vous la verrez, mesdames. Et vous ne la trouverez que chez nous, car nous en avons **acheté** la propriété exclusive.

-vraiment ! Une belle soie à cinq francs soixante ! Dit Mme Bourdelais **enthousiasmée**. C'est à ne pas **croire**. Cette soie, depuis que les réclames étaient **lancées**, occupait dans leur vie quotidienne une place considérable. Elles en causaient, elles se la promettaient, **travaillées** de désir et de doute. Et, sous la curiosité bavarde dont elles accablaient le jeune homme, apparaissaient leurs tempéraments particuliers d'acheteuses : Mme Marty, **emportée** par sa rage de dépense, **prenant** tout au bonheur des dames, sans choix, au hasard des étalages ; Mme Guibal, **s'y promenant** des heures sans jamais **faire** une emplette, heureuse et *satisfaite* de **donner** un simple régal à ses
35 yeux ; Mme De Boves, **serrée** d'argent, toujours **torturée** d'une envie trop grosse, **gardant** rancune aux marchandises, qu'elle ne pouvait **emporter** ; Mme Bourdelais, d'un flair de bourgeoise sage et pratique, **allant droit** aux occasions, **usant** des grands magasins avec une telle adresse de bonne ménagère, exempte de fièvre, qu'elle y réalisait de fortes économies ; Henriette enfin, qui, très élégante, y achetait seulement certains articles, ses gants, de la bonneterie, tout le gros linge.

40 -nous avons d'autres étoffes *étonnantes* de bon marché et de richesse, continuait Mouret de sa voix *chantante*. Ainsi, je vous recommande notre cuir-d'or, un taffetas d'un *brillant* incomparable... dans les soies de fantaisie, il y a des dispositions *charmantes*, des dessins **choisis** entre mille par notre acheteur ; et, comme velours, vous trouverez la plus riche collection de nuances... je vous avertis qu'on portera beaucoup de drap cette année. Vous verrez nos matelassés, nos cheviottes...

CONSEILS PRATIQUES

- ♦ Dans une étude syntaxique, il est fortement conseillé (mais nullement obligatoire) de faire, en une ou deux phrases, la présentation des différentes notions étudiées (Infinitif, périphrase verbale, Indicatif).
- ♦ Pour éviter de répéter les mêmes analyses (ce qui rend le travail très long), il est conseillé de rassembler dans une petite introduction les points communs à plusieurs occurrences.
- ♦ Lors de l'analyse, le candidat est tenu de mentionner la référence de l'exemple étudié (ligne x), pour permettre au professeur-correcteur de repérer facilement l'occurrence.

N.B. :

• Même si la singularité morphologique de l'infinitif et des participes rend leur repérage relativement aisé, il convient tout de même, au moment du relevé, de délimiter le groupe dont l'infinitif ou le participe est le noyau et de prendre ce groupe comme un tout, c'est-à-dire de ne pas dissocier l'infinitif de ses arguments (agent et/ou compléments essentiels : *attributs*, *C.O.D.*, *C.O.I.* et *C.C.*) et les modificateurs qui en dépendent (*adverbes*) afin d'obtenir une analyse logique et correcte. L'essentiel sera après de préciser la structure dans laquelle entre le groupe infinitif, à savoir sa fonction dans la phrase.

• L'analyse syntaxique d'un verbe est différente de son analyse sémantique : quand il s'agit de donner la valeur d'un verbe, évitez de dire, par exemple pour le verbe *être*, qu'il a une valeur descriptive, ou pour le verbe *devoir*, la valeur d'obligation. La valeur recherchée est celle de l'emploi du verbe indépendamment de son contenu sémantique.

• Ne pas oublier que certaines formes verbales conjuguées ou non sont des Locutions Verbales ou des Périphrases Verbales.

• Ne jamais croire qu'il y a une seule et unique façon d'analyser ; ce serait nier l'originalité et la créativité des locuteurs et prétendre que la langue est figée.

• La forme « participe passé » précédée de *être* n'est pas forcément un cas de voix passive. Il faut, au préalable, vérifier le statut de *être* : est-il un auxiliaire ou un verbe attributif ?

• Avant d'affirmer qu'un mot est une forme verbale, il faut d'abord vérifier de quel infinitif il est dérivé. *connu* est dérivé de *connaître*, *vendu* est dérivé de *vendre*, mais *inconnu* ne correspond pas à un verbe * *inconnaitre*, ni non plus *invendu* ou *insignifiant*, ce sont de simples adjectifs.

CLASSEMENT

I. LES INFINITIFS

A. Fonctionnement verbal

1. Cas de périphrases verbales

Dans cet extrait, nous trouvons des cas d'auxiliés faisant partie d'une périphrase verbale

a) périphrases verbales aspectuelles

- Inchoatif

- quatre d'entre elles *se mirent à le servir* (ligne 21)
- il *commença à boire* son thé lentement (ligne 23)

- Terminatif

- la conversation de ces dames sur la toilette *achevait de bouleverser* [M. Marty] (ligne 11)

b) périphrases verbales aspecto-temporelles

- Le soleil *venait de se coucher* derrière les arbres du jardin (ligne 5)

c) périphrases verbales modales

- je *tâche* simplement d'*être* digne de vos suffrages (ligne 16)

2. Cas de proposition infinitive

Nous relevons un seul cas

- Vous *nous faites mourir* (ligne 19)

B. Fonctionnement nominal

Le classement se fait uniquement selon les différentes fonctions occupées par le groupe de l'infinitif

1. cod

- Il dut *s'avancer* (ligne 4)
- Mme Bourdelais, Mme Guibal, Blanche elle-même, voulaient *savoir* (ligne 18)
- il eut refusé de *s'asseoir* (ligne 23)
- Mme De Bovés [...] ne pouvait *emporter* [ces marchandises] (ligne 36)

2. attribut du sujet

Dans le cas où on considère « C' » comme un *pronom représentant* reprenant l'énoncé « Une belle soie à cinq francs soixante » qui le précède, est serait le verbe être et ce qui suit serait analysé comme attribut du sujet :

- C'est à *ne pas croire* (ligne 30)

3. complément de nom

- Mme De Boves et Mme Bourdelais se disputaient l'honneur de *le sucrer* (ligne 23)

4. complément de l'adjectif

- heureuse et *satisfaite de donner un simple régal à ses yeux* (ligne 35)

C. Fonctionnement adverbial

L'infinitif, précédé de la préposition *sans*, fonctionne comme un SAJoint. Ici, c'est un circonstanciel exprimant la conséquence naturelle écartée :

- Mme Guibal, s'y promenant des heures *sans jamais faire une emplette* (ligne 34)

II. LES PARTICIPES PASSÉS

A. fonctionnement verbal

a) employé avec l'auxiliaire avoir

Il s'agit toujours du participe passé d'un verbe conjugué dans une forme composée

- il n'*avait* seulement pas **pris** une tasse de thé (ligne 20)
- il *eut refusé* de s'asseoir (ligne 23)
- nous [en] *avons acheté* la propriété exclusive [de la faille à gros grain] (ligne 28)

b) employé avec l'auxiliaire être dans la voix passive

- [dont] le baron *fut émerveillé* [de la bonne grâce (...) et de l'air de ravissement du monsieur] (lignes 1-2)

B. fonctionnement adjectival

Du moment que le Participe est accompagné de la même complémentation que le verbe correspondant, il s'agit d'une forme verbale.

a) dans la fonction d'épithète liée

- un visage **blêmi** *par le professorat* (ligne 10)
- des dessins **choisis** *entre mille par notre acheteur* (ligne 42)

b) dans la fonction d'épithète détachée

- Elles en causaient, elles se la promettaient, **travaillées** *de désir et de doute* (ligne 31)
- M. Marty, **entré discrètement depuis quelques minutes**, mettait son profil pauvre (ligne 9)
- Mme Marty, **emportée par sa rage de dépense** (ligne 33)
- Mme De Boves, **serrée d'argent**, toujours **torturée d'une envie trop grosse** (ligne 35)

II. LES PARTICIPES PRÉSENTS

Tous les cas ont un fonctionnement adjectival en position d'épithète détachée. Attention quand même à **allant droit** (ligne 37) qui forment une locution verbale et qu'il faut donc relever dans sa totalité.

- Mme Marty, [...] **prenant tout au bonheur des dames**, sans choix, au hasard des étalages (ligne 33)
- Mme Guibal, s'y **promenant des heures** sans jamais faire une emplette (ligne 34)
- Mme De Boves, [...] **gardant rancune aux marchandises**, qu'elle ne pouvait emporter (ligne 36)
- Mme Bourdelais, d'un flair de bourgeoise sage et pratique, **allant droit aux occasions**, **usant des grands magasins avec une telle adresse de bonne ménagère** (ligne 37)

III. LE GÉRONDIF

Nous relevons un seul cas

- dit-il **en entrant** (ligne 3)

Il s'agit d'un emploi verbal. Le gérondif est invariable et présente un fonctionnement adverbial. Ici, il exprime la circonstance temporelle, avec une valeur de simultanéité.

IV. Cas limites et cas discutables

Dans certains cas, il est parfois difficile de distinguer entre deux emplois.

1. Ainsi, nous pouvons considérer la séquence *C'est à ne pas croire* (ligne 30) dans sa totalité comme une structure figée.

2. Pour trois des cas qu'on a déjà analysés comme des compléments de nom, certaines grammaires les considèrent comme des cas de périphrases verbales avec les semi-auxiliaires *devoir, pouvoir, vouloir*

- Il **dut s'avancer** (ligne 4)
- Mme Bourdelais, Mme Guibal, Blanche elle-même, **voulaient savoir** (ligne 18)

- Mme De Boves [...] ne **pouvait emporter** [ces marchandises] (ligne 36)

3. Il en est également des participes passés

- un visage **blêmi** par le professorat (ligne 10)
- des dessins **choisis** entre mille par notre acheteur (ligne 42)
- Mme De Boves, **serrée d'argent**, toujours **torturée d'une envie trop grosse** (ligne 35)

qu'on peut considérer comme se simples adjectifs suivis de leurs compléments.

V. Les formes non-verbales

Attention :

Certaines formes verbales, obtenues par dérivation impropre à partir de participes, cessent d'avoir des emplois verbaux pour devenir de simples adjectifs. Nous les citons à titre indicatif. Il est bien sûr évident qu'il ne faut pas les intégrer dans le classement.

1. Les adjectifs verbaux dérivés d'un participe présent :

- les regards **luisants** (ligne 25)
- continuait Mouret de sa voix **chantante** (ligne 41)
- il y a des dispositions **charmantes** (ligne 42)

2. des adjectifs dérivés d'un participe passé :

- C'était l'heure **attendrie** du crépuscule (ligne 6)
- une redingote **étriquée** et propre (ligne 10)
- La tête **levée** (ligne 25)
- Dit Mme Bourdelais **enthousiasmée** (ligne 29)
- les réclames étaient **lancées** (ligne 30)
- heureuse et **satisfaite** de donner un simple régal à ses yeux (ligne 35)

3. et même des noms :

- un taffetas d'un **brillant** incomparable (ligne 41)

4. Enfin, il faut également signaler le cas d'un infinitif substantivé :

- le **sourire** aux lèvres (ligne 3)

Corrigé 2

- Bourdoncle, entêté, répétait de son air froid :
- elles se vengeront... il y en aura une qui vengera les autres, c'est fatal.
 - as pas peur ! Cria Mouret **en exagérant** son accent provençal. Celle-là n'est pas encore née, mon bon. Et, si elle vient, vous savez... il avait levé son porte-plume, il le brandissait, et il le pointa dans
- 5 le vide, comme s'il eût voulu percer d'un couteau un cœur invisible.
- L'associé reprit sa marche, **s'inclinant** comme toujours devant la supériorité du patron, dont le génie plein de trous le déconcertait pourtant. Lui, si net, si logique, sans passion, sans chute possible, en était encore à comprendre le côté fille du succès, Paris **se donnant** dans un baiser au plus hardi. Un silence régna. On n'entendait que la plume de Mouret. Puis, sur des questions brèves
- 10 **posées** par lui, Bourdoncle fournit des renseignements au sujet de la grande mise en vente des nouveautés d'hiver, qui devait *avoir* lieu le lundi suivant. C'était une très grosse affaire, la maison y jouait sa fortune, car les bruits du quartier avaient un fond de vérité, Mouret se jetait en poète dans la spéculation, avec un tel faste, un besoin tel du colossal, que tout semblait devoir craquer sous lui. Il y avait là un sens nouveau du négoce, une apparente fantaisie commerciale, qui autre-
- 15 fois inquiétait Mme Hédouin, et qui aujourd'hui encore, malgré de premiers succès, consternait parfois les intéressés. On blâmait à voix basse le patron d'aller trop vite ; on l'accusait d'*avoir agrandi* dangereusement les magasins, avant de pouvoir compter sur une augmentation suffisante de la clientèle ; on tremblait surtout en le voyant *mettre* tout l'argent de la caisse sur un coup de cartes, emplir les comptoirs d'un entassement de marchandises, sans *garder* un sou de réserve.
- 20 Ainsi, pour cette mise en vente, après les sommes considérables payées aux maçons, le capital entier se trouvait dehors : une fois de plus, il s'agissait de vaincre ou de mourir. Et lui, au milieu de cet effarement, gardait une gaieté triomphante, une certitude des millions, en homme adoré des femmes, et qui ne peut être trahi. Lorsque Bourdoncle se permit de témoigner certaines craintes, à propos du développement exagéré **donné** à des rayons dont le chiffre d'affaires restait dou-
- 25 teux, il eut un beau rire de confiance en criant :
- laissez donc, mon cher, la maison est trop petite !
- L'autre parut abasourdi, **pris** d'une peur qu'il ne cherchait plus à cacher. La maison trop petite ! Une maison de nouveautés où il y avait dix-neuf rayons, et qui comptait quatre cent trois employés !
- 30 - mais sans doute, reprit Mouret, nous serons forcés de nous agrandir avant dix-huit mois... j'y songe sérieusement. Cette nuit, Mme Desforges m'a promis de me faire rencontrer demain chez elle avec une personne... enfin, nous en causerons, quand l'idée sera mûre.
- Et, ayant fini de signer les traites, il se leva, il vint *donner* des tapes amicales sur les épaules de l'intéressé, qui se remettait difficilement. Cet effroi des gens prudents, autour de lui, l'amusait.
- 35 Dans un des accès de brusque franchise, dont il accablait parfois ses familiers, il déclara qu'il était au fond plus juif que tous les juifs du monde : il tenait de son père, auquel il ressemblait physiquement et moralement, un gaillard qui connaissait le prix des sous ; et, s'il avait de sa mère ce brin de fantaisie nerveuse, c'était là peut-être le plus clair de sa chance, car il sentait la force invincible de sa grâce à tout oser.
- 40 - vous savez bien qu'on vous suivra jusqu'au bout, finit par dire Bourdoncle.
- Alors, avant de descendre dans le magasin jeter leur coup d'oeil habituel, tous deux réglèrent encore certains détails. Ils examinèrent le spécimen d'un petit cahier à souches que Mouret venait d'inventer pour les notes de débit. Ce dernier, **ayant remarqué** que les marchandises démodées, les rossignols, s'enlevaient d'autant plus rapidement que la guelte donnée aux commis était plus
- 45 forte, avait basé sur cette observation un nouveau commerce. Il intéressait désormais ses vendeurs à la vente de toutes les marchandises, il leur accordait un tant pour cent sur le moindre bout d'étoffe, le moindre objet vendu par eux : mécanisme qui avait bouleversé les nouveautés, qui créait entre les commis une lutte pour l'existence, dont les patrons bénéficiaient. Cette lutte devenait du reste entre ses mains la formule favorite, le principe d'organisation qu'il appliquait constamment. Il lâchait les passions, mettait les forces en présence, laissait les gros manger les petits, et s'engraissait de cette bataille des intérêts. Le spécimen du cahier fut **approuvé** : en haut, sur la souche et sur la note à détacher, se trouvaient l'indication du rayon et le numéro du vendeur ; puis, répétées également des deux côtés, il y avait des colonnes pour le métrage, la désignation des articles, les prix ; et le vendeur signait simplement la note, avant de la remettre au caissier.

Émile Zola, *Au bonheur des dames*.

Questions :

I.- Faites les remarques nécessaires à propos des infinitifs suivants (agent, aspect, valeur temporelle, fonctionnement) :

avoir (ligne 10)

avoir agrandi (lignes 14-15)

mettre (ligne 16)

garder (ligne 17)

donner (ligne 29)

II.- Etudiez les formes participiales soulignées dans le texte.

III.- Etudiez les verbes à l'indicatif du passage suivant (classement par type de texte, infinitif, tiroir, valeurs).

« Ainsi, pour cette mise en vente, [...] qui se remettait difficilement. » (lignes 18-30)

Réponses :

I.- LES INFINITIFS

- [...] Bourdoncle fournit des renseignements au sujet de la grande mise en vente des nouveautés d'hiver, qui devait *avoir lieu* le lundi suivant. (ligne 10) :

C'est un infinitif dont l'agent est co-référent au sujet du verbe *devoir*. Sa forme simple lui confère un aspect non accompli et sa valeur temporelle est celle de son semi-auxiliaire, à savoir « la simultanéité dans le passé ». Il fait partie d'une locution verbale « avoir lieu » et qui est associé à un semi-auxiliaire modal « devoir » avec lequel il forme une périphrase verbale « devait avoir lieu ». Il a donc un fonctionnement verbal puisqu'il fait partie du noyau de la proposition relative.

- on l'accusait d'*avoir agrandi* dangereusement les magasins (lignes 14-15)

C'est un infinitif composé qui exprime, de par sa forme, l'aspect accompli. Son agent est co-référent au complément *le* du verbe *accuser*. Sa valeur temporelle est l'antériorité par rapport au repère de son verbe support *accuser*. Il est précédé de la préposition *de* et commute avec un syntagme prépositionnel (*On l'accusait de rage*). Il a donc un fonctionnement nominal, qui correspond à la fonction complément d'objet indirect du verbe *accuser*. Il est pronominalisable par le pronom personnel *en* (*On l'en accusait*)

- on tremblait surtout en le voyant *mettre* tout l'argent de la caisse sur un coup de cartes (ligne 16)

C'est un infinitif dont l'agent, réalisé dans le pronom *le*, est différent du sujet *on* du verbe *voir* (*en voyant*). Sa forme simple lui confère un aspect non accompli. Il partage avec le gérondif qui lui sert de support la même valeur temporelle, à savoir « la simultanéité dans le passé » par rapport au verbe principal conjugué *tremblait*. Associé au complément *le* du gérondif *en voyant* qui est un verbe de perception, il forme une proposition infinitive. Il a donc un fonctionnement verbal puisqu'il est le noyau d'une proposition.

- on tremblait surtout en le voyant *mettre* tout l'argent de la caisse sur un coup de cartes, emplir les comptoirs d'un entassement de marchandises, sans *garder* un sou de réserve. (ligne 17)

C'est un infinitif dont l'agent, réalisé dans le pronom *le*, est différent du sujet *on* du verbe *voir* (*en voyant*). Sa forme simple lui confère un aspect non accompli. Comme le verbe précédent *voir*, il partage avec le gérondif qui lui sert de support la même valeur temporelle, à savoir « la simultanéité dans le passé » par rapport au verbe principal conjugué *tremblait*. Il est précédé de la préposition *sans* qui lui confère un fonctionnement adverbial pour exprimer une conséquence non réalisée.

- il vint *donner* des tapes amicales sur les épaules de l'intéressé (ligne 29)

C'est un infinitif dont l'agent est co-référent au sujet *il* du verbe *vint*. Sa forme simple lui confère un aspect non accompli. Il partage avec le verbe *venir* la même valeur temporelle, à savoir « le passé ». Etant donné que le

verbe *venir* garde son sens premier de verbe de mouvement, l'infinitif *donner* a un fonctionnement adverbial. Il exprime le but, la finalité. On peut d'ailleurs le faire précéder de la préposition *pour* (Il vint **pour donner** des tapes amicales sur les épaules de l'intéressé).

II.- LES FORMES PARTICIPIALES

1. Le participe présent

- *L'associé reprit sa marche, s'inclinant* comme toujours devant la supériorité du patron (ligne 6)

C'est le participe présent du verbe pronominal *s'incliner* dont l'agent est co-référent au sujet *l'associé* du verbe *reprit*. Sa forme simple lui confère un aspect non accompli. Il partage avec le verbe *reprandre* la même valeur temporelle, à savoir « le passé ». Il joue le rôle d'une expansion au SNsujet *l'associé* et commute donc avec un adjectif. Il a un fonctionnement adjectival, puisqu'il fonctionne comme une épithète détachée (ou apposition) par rapport au Nom *associé*.

- *Lui, si net, si logique, sans passion, sans chute possible, en était encore à comprendre le côté fille du succès, Paris se donnant* dans un baiser au plus hardi. (ligne 8)

C'est le participe présent du verbe pronominal *se donner* dont l'agent *Paris* est différent du pronom tonique *lui*, sujet du verbe *en était encore*. Sa forme simple lui confère un aspect non accompli. Il partage avec le verbe *en être encore* la même valeur temporelle, à savoir « le passé ». Ayant son sujet propre *Paris*, il est le noyau d'une proposition (ou subordonnée) participiale (*Paris se donnant* dans un baiser au plus hardi). Il a donc un fonctionnement verbal.

2. Le participe passé

- *Puis, sur des questions brèves posées* par lui, Bourdoncle fournit des renseignements au sujet de la grande mise en vente des nouveautés d'hiver (ligne 9)

C'est le participe passé du verbe *poser* qui, par dérivation impropre, est devenu un véritable adjectif qualificatif. Ici, il fonctionne comme épithète liée du Nom *questions*.

- *Lorsque Bourdoncle se permit de témoigner certaines craintes, à propos du développement exagéré donné* à des rayons dont le chiffre d'affaires restait douteux, il eut un beau rire de confiance en criant. (ligne 21)

C'est le participe passé du verbe *donner* dont l'agent est co-référent au SN *le développement* (sujet d'une structure elliptique à la voix passive *le développement exagéré [était] donné* à des rayons dont le chiffre d'affaires restait douteux). Sa forme simple lui confère un aspect non accompli. Dans le texte, il n'a pas de valeur temporelle puisqu'il n'est pas associé à un verbe conjugué. Il joue le rôle d'une expansion au SN *le développement exagéré*. Il a un emploi verbal (on perçoit la voix passive derrière cet emploi) car il est suivi de son complément d'objet indirect *à des rayons dont le chiffre d'affaires restait douteux*, mais il a un fonctionnement adjectival, puisqu'il fonctionne comme une épithète liée par rapport au SN *le développement exagéré*.

- *L'autre parut abasourdi, pris* d'une peur qu'il ne cherchait plus à cacher. (ligne 24)

C'est le participe passé du verbe *prendre* dont l'agent est co-référent au sujet *l'autre* du verbe *parut*. Sa forme simple lui confère un aspect non accompli. Il partage avec le verbe *paraître* la même valeur temporelle, à savoir « la simultanéité dans le passé ». Sa valeur temporelle est la simultanéité par rapport au repère de son verbe support. Il a un fonctionnement adjectival, puisqu'il est juxtaposé à l'adjectif *abasourdi*. Il fonctionne comme attribut du sujet *l'autre*.

- *Ce dernier, ayant remarqué* que les marchandises démodées, les rossignols, s'enlevaient d'autant plus rapidement que la guelte donnée aux commis était plus forte, avait basé sur cette observation un nouveau commerce. (ligne 38)

C'est le participe passé du verbe *remarquer* dont l'agent est co-référent au sujet *ce dernier* du verbe *avait basé*. Sa forme composée lui confère un aspect accompli. Sa valeur temporelle est l'antériorité par rapport au repère de son verbe support *baser*. Il joue le rôle d'une expansion au SNsujet *ce dernier* et commute donc avec un adjectif. Il

a un fonctionnement adjectival, puisqu'il fonctionne comme une épithète détachée (ou apposition) par rapport à *dernier* qui est un adjectif fonctionnant comme un pronom.

- *Le spécimen du cahier fut **approuvé**.* (ligne 44)

C'est le participe passé du verbe *approuver* à la voix passive. Son agent est co-référent au sujet *le spécimen* de l'auxiliaire *fut*. C'est une forme verbale à fonctionnement verbal, puisqu'il fait partie du noyau de la phrase.

3. Le gérondif

- *as pas peur ! Cria Mouret **en exagérant** son accent provençal.* (ligne 3)

C'est le gérondif du verbe *exagérer* composé du participe présent précédé de la préposition *en*. Son agent est co-référent au sujet *Mouret* du verbe *crier*. C'est une forme verbale à fonctionnement adverbial qui exprime une valeur circonstancielle de manière.

III.- L'INDICATIF (classement par type de texte, infinitif, tiroir, valeurs).

[...] Ainsi, pour cette mise en vente, après les sommes considérables payées aux maçons, le capital entier **se trouvait** dehors : une fois de plus, il **s'agissait** de vaincre ou de mourir. Et lui, au milieu de cet effarement, **gardait** une gaieté triomphante, une certitude des millions, en homme adoré des femmes, et qui ne **peut être trahi**. Lorsque Bourdoncle **se permit** de témoigner certaines craintes, à propos du développement exagéré donné à des rayons dont le chiffre d'affaires **restait** douteux, il **eut** un beau rire de confiance en criant :

- *laissez donc, mon cher, la maison **est** trop petite !*

L'autre **parut** abasourdi, pris d'une peur qu'il ne **cherchait** plus à cacher. La maison trop petite ! Une maison de nouveautés où il y **avait** dix-neuf rayons, et qui **comptait** quatre cent trois employés !

- *mais sans doute, **reprit** Mouret, nous **serons forcés** de nous agrandir avant dix-huit mois... j'y **songe** sérieusement. Cette nuit, Mme Desforges m'**a promis** de me faire rencontrer demain chez elle avec une personne... enfin, nous en **cause-rons**, quand l'idée **sera** mûre.*

*Et, ayant fini de signer les traites, il **se leva**, il **vint** donner des tapes amicales sur les épaules de l'intéressé, qui **se remet-tait** difficilement. [...]*

Cet extrait présente 22 verbes conjugués au mode indicatif qui se caractérise par l'actualisation du procès. En effet, le verbe à l'indicatif est personnel et temporel.

L'extrait comporte des passages de type discours où nous relevons la présence du locuteur à travers les pronoms *je* et *nous* ainsi que l'emploi des tiroirs du présent, du passé composé, du futur simple et de l'impératif. Il comporte également des passages de type récit qui combinent la description avec la narration.

I. Les tiroirs du discours

1. le présent

- *la maison **est** trop petite !*
- *j'y **songe** sérieusement.*

Ce sont les verbes *être* et *songer* conjugués au présent de l'indicatif. Ils ont la même valeur temporelle de présent dilaté. La valeur aspectuelle est le non accompli.

2. le passé composé

- *Cette nuit, Mme Desforges m'**a promis** de me faire rencontrer demain chez elle avec une personne...*

C'est le verbe *promettre* conjugué au passé composé. Il exprime l'antériorité par rapport au moment de la parole. Sa forme composée lui confère la valeur aspectuelle d'accompli.

3. le futur simple

a) *forme simple*

- *enfin, nous en **causerons**,*
- *quand l'idée **sera** mûre.*

Ce sont les verbes *causer* et *être* conjugués au futur simple. Ils ont la même valeur temporelle de postériorité par rapport au moment de la parole. La valeur aspectuelle est le non accompli.

b) *forme composée*

- *nous **serons forcés** de nous agrandir avant dix-huit mois...*

C'est le verbe *être forcé* conjugué au futur simple et à la voix passive. Il exprime la postériorité par rapport au moment de la parole. Sa forme composée lui confère la valeur aspectuelle d'accompli.

4. l'impératif.

- *laissez donc, mon cher,*

C'est le verbe *laisser* conjugué à l'impératif. Il exprime la postériorité par rapport au moment de la parole. Sa forme simple lui confère la valeur aspectuelle de non accompli. On pourrait également analyser *Laissez donc !* comme une structure figée au sens de « ce n'est pas un problème ».

II. Les tiroirs du récit

1. le passé simple

a)

- *L'autre parut abasourdi*
- *mais sans doute, reprit* Mouret

Ce sont les verbes *paraître* et *reprendre* conjugués au passé simple. Ils ont la même valeur temporelle de passé sans aucun rapport avec le présent. La valeur aspectuelle est l'accompli.

b)

- *Bourdoncle se permit de témoigner certaines craintes*
- *il eut un beau rire de confiance en criant*
- *il se leva,*
- *il vint donner des tapes amicales sur les épaules de l'intéressé*

Les verbes *se permettre* et *avoir*, comme les verbes *se lever* et *venir* sont conjugués au passé simple. Ils ont la même valeur temporelle de successivité, le second de chaque couple suit immédiatement le premier. Leur valeur aspectuelle est l'accompli.

2. l'imparfait

- *le capital entier se trouvait dehors*
- *il s'agissait de vaincre ou de mourir*
- *Et lui, [...], gardait une gaieté triomphante*
- *dont le chiffre d'affaires restait douteux*
- *pris d'une peur qu'il ne cherchait plus à cacher*
- *il y avait dix-neuf rayons, et qui comptait quatre cent trois employés*
- *qui se remettaient* difficilement

Tous les verbes, *se trouver*, *s'agir*, *garder*, *rester*, *chercher*, *avoir*, *compter* et *se remettre*, sont à l'imparfait de l'indicatif. Ils servent à la description dans le passé et présentent la valeur aspectuelle de non accompli.

3. le présent

- *qui ne peut être trahi*

C'est le verbe *pouvoir* conjugué au présent de l'indicatif. Il a la valeur temporelle de présent gnominique et n'a pas de rapport avec le moment de la parole. C'est un présent du récit. Sa forme simple lui confère la valeur aspectuelle de non accompli.

Corrigé 3

Le lendemain, à sept heures et demie, Denise était devant le bonheur des dames. Elle voulait s'y présenter, avant de **conduire** Jean chez son patron, qui demeurait loin, dans le haut du faubourg du temple. Mais, avec ses habitudes matinales, elle s'était trop pressée de descendre : les commis arrivaient à peine ; et, **craignant** d'être ridicule, prise de timidité, elle resta à piétiner un instant sur la place Gaillon. Un vent froid qui soufflait, avait déjà séché le pavé. De toutes les rues, éclairées d'un petit jour pâle sous le ciel de cendre, les commis débouchaient vivement, le collet de leur paletot relevé, les mains dans les poches, surpris par ce premier frisson de l'hiver. La plupart filaient seuls et s'engouffraient au fond du magasin, sans adresser ni une parole ni même un regard à leurs collègues, qui allongeaient le pas autour d'eux ; d'autres allaient par deux ou par trois, **parlant** vite, tenant la largeur du trottoir ; et tous, du même geste, avant d'entrer, jetaient dans le ruisseau leur cigarette ou leur cigare. Denise s'aperçut que plusieurs de ces messieurs la dévisageaient en passant. Alors, sa timidité augmenta, elle ne se sentit plus la force de les suivre, elle résolut de n'entrer à son tour que lorsque le défilé aurait cessé, rougissante à l'idée d'être **bousculée**, sous la porte, au milieu de tous ces hommes. Mais le défilé continuait, et pour échapper aux regards, elle fit lentement le tour de la place. Quand elle revint, elle trouva, **planté** devant le bonheur des dames, un grand garçon, blême et dégingandé, qui, depuis un quart d'heure, semblait attendre comme elle.

- Mademoiselle, finit-il par lui **demander** d'une voix balbutiante, vous êtes peut-être vendeuse dans la maison ? Elle resta si émotionnée d'entendre ce garçon inconnu lui **adresser** la parole, qu'elle ne répondit pas d'abord.

- C'est que, voyez-vous, continua-t-il en s'embrouillant davantage, j'ai l'idée de voir si l'on ne pourrait pas m'y prendre, et vous m'auriez donné un renseignement. Il était aussi timide qu'elle, il se risquait à l'aborder, parce qu'il la sentait tremblante comme lui.

- Ce serait avec plaisir, monsieur, répondit-elle enfin. Mais je ne suis pas plus **avancée** que vous, je suis là pour me présenter aussi.

- Ah ! Très bien, dit-il tout à fait décontenancé.

Et ils rougirent fortement, leurs deux timidités demeurèrent un instant face à face, attendries par la fraternité de leurs situations, n'**osant** pourtant se souhaiter tout haut une bonne réussite. Puis, comme ils n'ajoutaient rien et qu'ils se gênaient de plus en plus, ils se séparèrent gauchement, ils recommencèrent à attendre chacun de son côté, à quelques pas l'un de l'autre. Les commis entraient toujours. Maintenant, Denise les entendait plaisanter, quand ils passaient près d'elle, en lui jetant un coup d'œil oblique. Son embarras grandissait d'être ainsi en spectacle, elle se décidait à faire dans le quartier une promenade d'une demi-heure, lorsque la vue d'un jeune homme, qui arrivait rapidement par la rue Port-Mahon, l'arrêta une minute encore. Évidemment, ce devait **être** un chef de rayon, car tous les commis le saluaient. Il était grand, la peau blanche, la barbe soignée ; et il avait des yeux couleur de vieil or, d'une douceur de velours, qu'il fixa un instant sur elle, au moment où il traversa la place.

[...] Le cabinet, vaste, **meublé** de vieux chêne et tendu de reps vert, avait pour seul ornement un portrait, le portrait de cette Mme Hédouin dont le quartier parlait encore. Depuis qu'elle n'était plus, Octave lui gardait un souvenir attendri, se montrait reconnaissant à sa mémoire de la fortune dont elle l'avait comblé **en l'épousant**. Aussi, avant de se mettre à signer les traites posées sur son buvard, adressa-t-il au portrait un sourire d'homme heureux. N'était-ce pas toujours devant elle qu'il revenait travailler, après ses échappées de jeune veuf, au sortir des alcôves où le besoin du plaisir l'égarait ?

On frappa, et, sans attendre, un jeune homme entra, grand et maigre, aux lèvres minces, au nez pointu, très correct d'ailleurs avec ses cheveux lissés, où des mèches grises se montraient déjà. Mouret avait levé les yeux ; puis, **continuant** de signer :

- Vous avez bien dormi, Nourdoncle ?

- Très bien, merci, répondit le jeune homme, qui marchait à petits pas, comme chez lui.

Bourdoncle, fils d'un fermier pauvre des environs de Limoges, avait débuté jadis au bonheur des dames, en même temps que Mouret, lorsque le magasin occupait l'angle de la place Gaillon. Très intelligent, très actif, il semblait alors devoir supplanter aisément son camarade, moins sérieux, et qui avait toutes sortes de fuites, une apparente étourderie, des histoires de femme inquiétantes ; mais il n'apportait pas le coup de génie de ce provençal passionné, ni son audace, ni sa grâce victorieuse. D'ailleurs, par un instinct d'homme sage, il s'était incliné devant lui, **obéissant** et cela sans lutte, dès le commencement. Lorsque Mouret avait conseillé à ses commis de mettre leur argent dans la maison, Bourdoncle s'était exécuté un des premiers, lui confiant même l'héritage inattendu d'une tante ; et, peu à peu, après **avoir passé** par tous les grades, vendeur, puis second, puis chef de comptoir à la soie, il était devenu un des lieutenants du patron, le plus cher et le plus écouté, un des six intéressés qui aidaient celui-ci à gouverner le bonheur des dames, quelque chose comme un conseil de ministres sous un roi absolu. Chacun d'eux veillait sur une province. Bourdoncle était chargé de la surveillance générale.

Questions

I.- Faites l'analyse des infinitifs en gras (agent, aspect, valeur temporelle, emploi, fonctionnement, fonction) :

conduire

demander

adresser

être

avoir passé

II.- Etudiez les formes participiales soulignées dans le texte (infinitif, aspect, emploi, fonctionnement, fonction).

III.- Etudiez les verbes à l'indicatif du passage suivant (classement par type de texte, infinitif, tiroir, valeur temporelle, valeur aspectuelle et éventuellement valeur modale).

« On frappa à la porte ... dès le commencement. » (lignes 38-48)

Réponses :

A.- LES INFINITIFS

L'infinitif appartient au mode quasi-nominal où le procès engagé par le verbe n'est pas actualisé. Il est a-temporel et impersonnel. Dans les cas à analyser, les infinitifs sont dans des emplois verbaux où le verbe garde sa transitivité, et ont tantôt un fonctionnement verbal, tantôt un fonctionnement adverbial. Le verbe à l'infinitif ainsi que les mots qui en dépendent, forment un Syntagme Infinitif. Une seule occurrence présente une forme composée (ligne 49), les autres sont de forme simple.

I.- Fonctionnement verbal :

1. *Périphrase verbale* :

Les infinitifs des périphrases verbales sont précédés d'un verbe ou locution verbale ayant perdu son sens plein et qui fonctionne comme semi-auxiliaire. (PV → Semi-Auxiliaire + Vb Infinitif). Dans une PV, le semi-auxiliaire porte les marques grammaticales du verbe (mode, temps, aspect, personne, etc.) et l'infinitif se charge du contenu sémantique. Pour vérifier cela, il suffit de penser la phrase en terme de *procès* et *argument(s)* : le verbe est le procès et le restes des syntagmes forment les arguments. Soit la phrase : *Mais, avec ses habitudes matinales, elle s'était trop pressée de descendre* (lignes 2-3) ; le procès est-il « être », « se presser » ou « descendre » ? Autrement dit : que fait le personnage (elle) ? On voit bien que le procès est « la descente/descendre » et que la séquence qui précède le verbe « descendre », à savoir « s'était trop pressée de », ne fait que présenter le procès de la descente sous un aspect bien particulier, celui de la précipitation, indépendamment du tiroir de conjugaison (plus-que-parfait).

1.1. *Périphrase aspectuelle* :

- Mademoiselle, *finit-il par* lui **demander** d'une voix balbutiante, vous êtes peut-être vendeuse dans la maison ? (ligne 15)

Dans ce cas, le verbe *finir* suivi de la préposition *par* constitue un semi-auxiliaire aspectuel à valeur terminative : le procès est envisagé dans sa phase finale. Les deux formes verbales (le semi-auxiliaire et l'infinitif) ont le même agent = il.

1.2. *Périphrase modale* :

- Évidemment, ce *devait être* un chef de rayon, car tous les commis le saluaient. (ligne 29)

Le verbe *devoir* n'ayant plus le sens de l'obligation est un semi-auxiliaire modal qui exprime la probabilité. Les deux formes verbales (le semi-auxiliaire et l'infinitif) ont le même agent = ce.

2. *Proposition infinitive* :

- Elle resta si étonnée d'entendre ce garçon inconnu lui **adresser** la parole, qu'elle ne répondit pas d'abord. (ligne 16)

Dans cette phrase, nous avons le verbe conjugué *entendre*, verbe de perception. Il est suivi d'une proposition infinitive dont le noyau est le verbe *adresser* qui a pour agent le SN « ce garçon inconnu » qui est différent du sujet « elle » du verbe principal « entendre ».

II.- Fonctionnement adverbial :

- Elle voulait s'y présenter, avant de **conduire** Jean chez son patron, qui demeurait loin, dans le haut du faubourg du temple. (ligne 2)
- et, peu à peu, après **avoir passé** par tous les grades, vendeur, puis second, puis chef de comptoir à la soie, il était devenu un des lieutenants du patron... (ligne 49)

Les deux infinitifs *conduire* et *avoir passé* sont employés après une préposition. Ils expriment tous les deux un complément circonstanciel de temps. Les deux infinitifs ont le même agent que le verbe principal conjugué. Pour *conduire*, l'agent est *elle*, et pour *avoir passé*, l'agent est *il*.

On remarque également que *avoir passé* est de forme composée, ce qui lui confère la valeur aspectuelle de l'accompli.

B.- LES FORMES PARTICIPIALES

Remarque : Pour les cas de fonctionnement adverbial, faire attention à ne pas confondre la fonction syntaxique (par exemple « épithète détachée ») et fonction sémantique (« complément circonstanciel »). La fonction sémantique est à noter, éventuellement, mais elle n'est nullement obligatoire.

I.- Le participe passé

Comme son nom l'indique, le participa passé a un aspect accompli. Quand il est employé absolument (sans auxiliaire), il suppose toujours l'existence de l'auxiliaire *être*, qui serait éliminé.

1.- Fonctionnement verbal :

- Denise résolut de n'entrer à son tour que lorsque le défilé aurait cessé, rougissante à l'idée d'être **bousculée**, sous la porte, au milieu de tous ces hommes.

bousculée est le participe passé du verbe *être bousculé*. Il a pour agent le SN « Denise ». Il a un fonctionnement verbal puisqu'il fait partie d'un verbe conjugué à la voix passive.

2.- Fonctionnement adjectival :

- Mais je ne suis pas plus **avancée** que vous, je suis là pour me présenter aussi.

avancée est le participe passé du verbe *avancer*. Il a pour agent le SNSujet « je ». Il a un fonctionnement adjectival. Sa fonction syntaxique est « attribut du sujet » du verbe *être*.

- Quand elle revint, elle trouva, **planté** devant le bonheur des dames, un grand garçon, blême et dégingandé

planté est issu du verbe *planter*. Il a pour agent le SN « un grand garçon ». Il a un fonctionnement adjectival. Sa fonction syntaxique est « attribut du COD » du verbe *trouver*, (« un grand garçon »).

- Le cabinet, vaste, **meublé** de vieux chêne et tendu de reps vert, avait pour seul ornement un portrait, le portrait de cette Mme Hédouin dont le quartier parlait encore.

meublé est issu du verbe *meubler*. Il a pour agent le SN « le cabinet ». Il a un fonctionnement adjectival. Sa fonction syntaxique est « épithète détachée » du SNSujet « le cabinet ».

II.- Le participe présent

Le participa présent exprime un procès en accomplissement. Il a un aspect non accompli. Les cas à analyser ont tous un fonctionnement adjectival. Ils ont le même agent que le verbe principal de la phrase. Ils ont également la même fonction syntaxique, à savoir « épithète détachée » [la réponse « apposition » est acceptée]

- les commis arrivaient à peine ; et, **craignant** d'être ridicule, prise de timidité, elle resta à piétiner un instant sur la place Gaillon.
- d'autres allaient par deux ou par trois, **parlant** vite, tenant la largeur du trottoir
- Et ils rougirent fortement, ..., n'**osant** pourtant se souhaiter tout haut une bonne réussite.

Pour le cas :

- Mouret avait levé les yeux ; puis, **continuant** de signer ;

deux analyses sont possibles :

1. soit considérer le participe présent comme les précédents, c'est-à-dire « épithète détachée » ;
2. soit démontrer qu'il s'agit d'un gérondif dont on a effacé la préposition *en*, et de ce fait, il fonctionne comme SAdjoint, « complément circonstanciel de temps »
 - Mouret avait levé les yeux ; puis, (tout en) **continuant** de signer , dit...

Pour le cas

- D'ailleurs, par un instinct d'homme sage, il s'était incliné devant lui, **obéissant** et cela sans lutte, dès le commencement.

Deux analyses sont également possibles :

1. soit considérer le participe présent comme les précédents, c'est-à-dire « épithète détachée » ;
2. soit le considérer comme un *adjectif verbal*, donc avec emploi carrément adjectival et non verbal puisqu'en changeant le genre du Nrégent, on peut avoir :
 - D'ailleurs, par un instinct de femme sage, elle s'était inclinée devant lui, **obéissante** et cela sans lutte, dès le commencement.

III.- Le gérondif

- Depuis qu'elle n'était plus, Octave lui gardait un souvenir attendri, se montrait reconnaissant à sa mémoire de la fortune dont elle l'avait comblé **en l'épousant**.

Le gérondif est un participe présent précédé du morphème *en*. Il a toujours un emploi verbal (il a comme COD le pronom *la* « l' ») et un fonctionnement adverbial. Dans cette occurrence, *en épousant* a pour infinitif le verbe *épouser* et le même agent que le verbe *comblé*. Il s'agit d'un complément circonstanciel de cause.

C.- L'INDICATIF

L'indicatif est le mode de l'actualisation. Le procès est temporel et personnel. Selon le type de texte, on distingue les tiroirs (tiroirs de conjugaison = temps de conjugaison) du discours qui correspondent à la situation de communication « je-ici-maintenant » en impliquant un locuteur et un allocataire (destinataire) ; et les tiroirs du récit qui correspondent à la non-personne car le locuteur n'est pas impliqué dans les énoncés.

1. Les tiroirs du discours

Le passé composé

- Vous **avez** bien **dormi**, Nourdoncle ?

Le verbe *dormir* a pour valeur temporelle le passé récent et pour valeur aspectuelle l'accompli.

2. Les tiroirs du récit

a. L'imparfait

L'imparfait est le tiroir de la description dans le passé par excellence.

- des mèches grises **se montraient** déjà.
- qui [le jeune homme] **marchait** à petits pas, comme chez lui.
- le magasin **occupait** l'angle de la place Gaillon
- il **semblait** alors devoir supplanter aisément son camarade
- qui [son camarade] **avait** toutes sortes de fuites
- il n'**apportait** pas le coup de génie de ce provençal

Les verbes *se montrer*, *marcher*, *occuper*, *sembler*, *avoir* et *apporter*, ont pour valeur temporelle le passé et pour valeur aspectuelle le non accompli. Les procès expriment le déroulement indéfini dans le passé.

b. Le passé simple

Le passé simple est le tiroir de la narration dans le passé par excellence.

- on **frappa**
- un jeune homme **entra**
- Très bien, merci, **répondit** le jeune homme

Les trois verbes *frapper*, *entrer* et *répondre* ont pour valeur temporelle le passé lointain, sans plus aucun rapport avec le présent et pour valeur aspectuelle la succession car les trois procès expriment des événements qui se suivent dans le passé.

Le verbe *répondre* fait partie d'une phrase incise, caractéristique du Discours Rapporté Direct. Il est le verbe introducteur du Discours Rapporté.

c. Le plus-que-parfait

- Mouret **avait levé** les yeux
- Bourdoncle, ..., **avait débuté** jadis au Bonheur des Dames
- il **s'était incliné** devant lui

Les trois verbes *lever*, *débuter* et *s'incliner* ont pour valeur temporelle le passé lointain, sans aucun rapport avec le présent et pour valeur aspectuelle l'accompli (ou plutôt le bi-accompli). Les procès sont antérieurs à d'autres procès déjà au passé, comme *frapper* ou *entrer*.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages

- BAYLON (C.) et FABRE (P.), *Grammaire systématique de la langue française*, Paris, Nathan, 1978.
- BECHADE (H.-D.), *Syntaxe du français moderne et contemporain*, Paris, P.U.F. «fondamental», 2e édit., 1989.
- BONNARD (H.), *Code du français courant*, Paris, Magnard, 1981.
- CAPELLE (G.) et FREROT (J.-L.), *Grammaire de base du français contemporain*, Paris, Hachette «français langue étrangère», 1979.
- CHARAUDEAU (P.), *grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette «Education», 1992.
- CHEVALIER (J.), BLANCHE-BENVENISTE (Cl.), ARRIVE (M.), et PEYTARD (J.), *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse, 1ère édition 1964.
- CHISS (J.-L.), FILLIOLET (J.) et MAINGUENEAU (D.), *Linguistique Française. Communication - Syntaxe - Poétique*, Paris, Hachette «Supérieur», 1992.
- DELOFFRE (F.), *La phrase française*, Paris, Sedes, 1967-1979.
- DENIS (D.) et SANCIER-CHATEAU (A.), *Grammaire du français*, Paris, Le livre de Poche, 1994.
- GARDES-TAMINE (J.), *La Grammaire : Tome 2 : Syntaxe*, Paris, A. Colin «Cursus», 1990.
- GARY-PRIEUR (M.-N.), *De la grammaire à la linguistique. L'étude de la phrase*, Paris, A. Colin, 1985.
- GREVISSE (M.), *Le Bon Usage*, Paris, Duculot, 1991.
- GREVISSE (M.) et GOOSSE (A.), *Nouvelle grammaire française*, Paris, Duculot, 1980.
- *Nouvelle grammaire française. Application*, Paris, Duculot, 1989.
- *Nouvelle grammaire française. Corrigé des applications*, Paris, Duculot, 1989.
- HUET (J.) et BACHA (J.), *Méthodes en grammaire :*
- Tome 1 : *La phrase simple et ses constituants ;*
- Tome 2 : *Le verbe et la phrase complexe*, Tunis, Publications du Cérès, 1997.
- LACARRA (M.), *Les temps des verbes*, Paris, Duculot, 1984.
- LEEMAN-BOUIX (D.), *Grammaire du verbe français*, Paris, Nathan «Université», 1994.
- LE GOFFIC (P.) et COMBE McBRIDE (N.), *Les constructions fondamentales du français*, Paris, Hachette/Larousse «le français dans le monde», 1975.
- MAINGUENEAU (D.), *Précis de Grammaire pour examens et concours*, Paris Bordas, 1991.
- MILNER (J.-Cl.), *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris, Seuil, 1978.
- MONNERET (Ph.) et RIOUL (R.), *Questions de syntaxe française*, Paris, P.U.F., 1999.
- RIEGEL (M.), PELLAT (J.-C.) et RIOUL (R.), *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F., 1994.
- VETTERS (C.) et alii, *Le temps, de la phrase au texte*, Lille, Presse universitaire de Lille, coll. "Sens et structure", 1993.
- WAGNER (R.L.) et PINCHON (J.), *grammaire du français classique et contemporain*, Paris, Hachette «Université», 1962.
- WEINRICH (H.), *grammaire textuelle du français*, Paris, Didier/Hatier, 1989.

2. Dictionnaires

- Dictionnaire analogique. Répertoire moderne des mots par les idées, des idées par les mots*, Maquet (Ch.), Paris, Larousse, 1936.
- Dictionnaire de didactique des langues*, Galisson (R.) et Coste (D.), Paris, Hachette, 1976.
- Dictionnaire de la linguistique*, Mounin (G.), Paris, PUF, 1974.
- Dictionnaire de linguistique*, Dubois (J.), Giacomo (M.), Guespin (L.), Marcellesi (C.), Marcellesi (J.-B.) et Mével (J.-P.), Paris, Larousse, 1973.
- Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Ducrot (O.) et Todorov (T.), Paris, Seuil, 1972.
- Dictionnaire étymologique de la langue française*, Bloch (O.) et Von Wartburg (W.), Paris, PUF, 7^{ème} édit., 1986.
- Grand Larousse de la langue française (GLLF)*, sous la direction de Guilbert (L.), Lagane (R.), et Niobey (G.), Paris, Larousse, 1971.
- La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Arrivé (M.), Gadet (F.) et Galmiche (M.), Paris, Flammarion, 1986.
- Le Grand Robert de la langue française*, Paris, Le Robert, 2^o édit., 1985.
- Le Petit Robert 1. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Société du Nouveau Littré, 1979.
- Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, Hanse (J.), 2^e édit., Paris-Gembloux, Duculot, 1978.
- Dictionnaire des verbes français*, CAPUT (J. et J.-P.), Paris, Larousse, 1969.
- Dictionnaire des structures fondamentales du français*, CELERIER (P.) et MAILLARD (J.-P.), Paris, Clé International, 1979.